

Projet social 2016 - 2019



Miroir du travail réalisé dans le cadre de l'élaboration du projet social

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| Propos introductif | 1 |
| Partie 1 - Le centre social, un équipement qui s'engage pour son territoire | 2 |
| Partie 2 - Vers l'écriture du projet social 2016-2019 | 5 |
| A - Une démarche collective et partagée | 5 |
| B - Des acteurs, des outils..... | 6 |
| Partie 3 - Présentation de l'équipement..... | 9 |
| A - Le centre social, une association..... | 10 |
| B - Les adhérents et usagers du centre social | 15 |
| C - Des partenariats | 17 |
| D - Une équipe pluridisciplinaire au service du projet | 18 |
| E - Une organisation sectorisée mais un souci de transversalité | 22 |
| F - Des moyens pour fonctionner | 27 |
| Partie 4 - Un territoire en évolution..... | 30 |
| A - La territorialité du centre social | 30 |
| B - D'autres caractéristiques de la zone de compétence du centre social..... | 34 |
| Partie 5 - L'évaluation du projet 2012-2015 | 42 |
| A - Rappel du projet social 2012-2015 | 42 |
| B - Evaluation des objectifs généraux du projet 2012-2015 | 42 |
| C - Evaluation du projet famille 2012-2015..... | 53 |
| Partie 6 - Axes de travail résultant du diagnostic et des évaluations..... | 65 |
| A - Les axes | 65 |
| B - Plan d'actions | 69 |
| Le projet d'animation collective famille | 77 |
| A - Des actions | 77 |
| B - Des moyens | 79 |
| En conclusion | 80 |
| Annexes | 81 |
| Annexe 1 : Organigramme hiérarchique et organisationnel de l'association | 81 |
| Annexe 2 : Outils de travail support à la construction du projet social | 84 |
| Annexe 3 : Eléments financiers | 93 |
| Annexe 4 : Eléments de communication..... | 98 |

Propos introductif

En 1978, le centre social obtenait de la Caisse d'Allocations Familiales un agrément, fruit du travail d'un collectif de personnes composé d'élus locaux et d'habitants du territoire.

Depuis donc maintenant plus d'une trentaine d'années, le centre social a su régulièrement se réinterroger, s'adapter aux demandes des usagers, aux besoins des habitants, construire des partenariats tout en répondant aux exigences de la CNAF. Il est inscrit sur le territoire comme un acteur local reconnu.

Une équipe investie, composée de nombreux professionnels mais aussi de bénévoles motivés garantit le fonctionnement des services et des actions afin de conserver l'entité centre social et de favoriser les transversalités entre tous.

La présentation écrite de notre projet social que vous trouverez ci-après, est le résultat d'une mobilisation collective et d'une participation active de nos partenaires.

Notre démarche, même si elle n'est pas scientifique, a été réalisée avec méthode et rigueur dans le recueil et l'analyse. Cela nous a permis d'avoir une lecture commune de notre territoire, de ses enjeux et des besoins de la population à partir desquels nous partageons, bénévoles et salariés une vision de nos priorités pour l'avenir.

Ce document a plusieurs fonctions :

- Il est la mémoire de notre production collective et donc un outil de valorisation du travail effectué
- Il est la base de notre contractualisation avec nos principaux partenaires
- Même s'il n'est ni exhaustif ni figé, il constitue cependant la feuille de route du centre social, outil de guidage pour la mise en œuvre de notre projet pour les 4 années à venir.

Pour ces différentes raisons, il devra permettre à l'ensemble des professionnels et des bénévoles la mise en œuvre des actions et des services autour des axes définis dans ce projet.

Partie 1 - Le centre social, un équipement qui s'engage pour son territoire

La charte de la Fédération Nationale des centres sociaux et socio-culturels, adoptée lors de l'Assemblée Générale d'Angers en juin 2000, définit le centre social comme un « un foyer d'initiatives, porté par des habitants associés, appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire. »

La circulaire relative à l'animation de la vie sociale du 20 juin 2012 de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales précise que « l'objectif global des centres sociaux est de rompre l'isolement des habitants d'un territoire et de réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les « intégrant » dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle au sein d'un collectif ou sur le territoire. »

Un centre social est donc un équipement à caractère polyvalent avec une vocation globale dont la capacité d'intervention doit lui permettre :

- De rompre l'isolement des habitants d'un territoire
- De réduire les exclusions,
- De renforcer les solidarités entre les personnes en les « intégrant » dans des projets collectifs,
- D'assurer un rôle social au sein d'un collectif ou sur le territoire.

en poursuivant de manière simultanée les finalités suivantes :

- L'inclusion sociale et la socialisation des personnes
- Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale du territoire
- La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité

Pour cela, la Caisse Nationale des Allocations Familiales, dans sa circulaire relative à l'animation de la vie sociale de juin 2012, précise les missions générales et spécifiques des centres sociaux.

Ainsi, les 2 missions générales qui caractérisent ce qu'est un centre social sont les suivantes :

- C'est un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale. Un centre social est ainsi ouvert à l'ensemble de la population à qui il offre un accueil, des activités et des services. Par là même, il est en capacité de déceler les besoins et les attentes des usagers et des

habitants. C'est un lieu de rencontres et d'échanges entre les générations qui favorise le développement des liens familiaux et sociaux.

- C'est un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leur projet. Il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants et favorise la vie sociale. Il propose des activités ou des services à finalité sociale, éducative ou de loisirs, ainsi que des actions spécifiques pour répondre aux problématiques sociales du territoire. Il favorise le développement des initiatives des usagers en mettant des moyens humains et logistiques à leur disposition.

En complément de ces missions générales, la circulaire de la Caisse Nationale des Allocations Familiales attribue aux centres sociaux 5 missions complémentaires :

- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants, des usagers, des groupes et des associations.

L'accueil, basé sur une écoute attentive, s'étend à la capacité à proposer une offre globale d'information et d'orientation, surtout il doit être organisé de manière à recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs.

Assuré à titre principal par une – des personnes qualifiées, l'accueil doit être appréhendé comme une fonction portée collectivement par l'ensemble de l'équipe d'animation du centre social.

Cette fonction doit être reconnue et repérée sur le territoire d'intervention, et l'accueil doit être considéré comme une action à part entière.

- Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés
- Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire.

En raison des problématiques sociales auxquels ils sont confrontés, les centres sociaux peuvent développer des actions collectives avec une dimension d'accompagnement social. Ces actions collectives, parfois expérimentales, sont réalisées en concertation avec les partenaires opérationnels.

- Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles.
- Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire.

Un centre social s'appuie également sur des valeurs et des principes à respecter et à faire vivre.

En effet, en raison des finalités poursuivies, il en découle des principes qu'il est opportun de rappeler pour faciliter leur appropriation par l'ensemble des acteurs, professionnels, bénévoles, usagers et partenaires :

- Le respect de la dignité humaine
- La laïcité, la neutralité et la mixité

- La solidarité
- La participation et le partenariat

Ces principes rejoignent les valeurs fondatrices affirmées au sein de la charte des centres sociaux fédérés lors de l'assemblée générale d'Angers des 17 et 18 juin 2000.

Partie 2 - Vers l'écriture du projet social 2016-2019

A - Une démarche collective et partagée

Le projet social 2016 - 2019 est le fruit d'un travail de longue haleine, mais nécessaire pour se poser les bonnes questions, retenir les leçons du passé, respecter les valeurs de l'association, tout en évoluant sur un territoire en plein développement.

Un séminaire de travail mêlant administrateurs et salariés à l'automne 2013, accompagné de la déléguée de la fédération des centres sociaux de l'Isère a impulsé la démarche à l'automne 2013.

Nous avons, lors de ce temps, travaillé sur les liens entre équipe salariée et bénévoles en resituant notre action sur la notion de projet et la définition de celui-ci. En effet, les équipes étaient relativement novices en la matière et cette expérience collective pouvait nous permettre de nous projeter sur notre envie de partager un avenir en commun. Ce fut également l'occasion de mettre des premiers mots sur ce que nous pouvions attendre d'un travail d'évaluation de notre projet en cours dans la perspective de l'élaboration du projet social à venir.

La fin de l'année 2014 fut également pour nous l'occasion de redynamiser le travail initié précédemment. Pour ce faire, le conseil d'administration du centre social a pu rencontrer en novembre 2014, des représentants de la CAF de l'Isère. Cette rencontre a permis de préciser les exigences de la nouvelle circulaire et des attentes pour l'élaboration du projet social à venir à partir de la nouvelle circulaire de 2012, le projet social que nous avons construit antérieurement reposant sur la précédente circulaire de la CAF.

Lors d'un 2^{ème} séminaire, à l'automne 2014, enrichi par la présence d'élus des collectivités locales, nous avons pu alors, entre autres, définir notre organisation et les modalités de travail dans le souci d'aboutir à la construction du projet à venir. Il semblait essentiel que nous partions tous sur les mêmes bases et que nous commencions à nous forger une culture commune. Nous avons abordé et travaillé sur ce qu'est un projet social et les 4 missions historiques des centres sociaux.

Un comité de pilotage a alors été mandaté par le conseil d'administration afin de s'assurer du respect des étapes tant dans leur contenu que dans leur temporalité et du lien avec le conseil d'administration, instance de validation du projet social.

Ce comité de pilotage est composé des personnes suivantes :

- 3 membres élus du conseil d'administration
- 2 élues des collectivités locales
- la responsable de territoire à la CAF de l'Isère
- la déléguée de la fédération des centres sociaux de l'Isère
- 3 salariés du centre social dont le directeur

En parallèle du comité de pilotage, un comité technique élargi à des membres de l'équipe salariée et de l'équipe d'administrateurs s'est constitué, afin de mettre en œuvre les modalités de travail définies au sein du groupe de pilotage. En effet, la démarche que nous avons entreprise, la volonté d'être au plus près des habitants et des adhérents nécessitait une adhésion de tous afin de mobiliser les forces, tout en évitant une usure de chacun. Pour cela, les réunions d'équipes et le séminaire ont été facilitant, permettant de rappeler ce que sont les missions d'un centre social, les orientations du projet social, de relever les actions menées par le centre social tout en identifiant les contraintes.

3 grandes étapes ont été repérées, balisées de rencontres du conseil d'administration, du comité de pilotage, de l'équipe projet, avant la présentation du projet social en commission d'action sociale de la CAF de l'Isère :

- D'ici fin mars 2015 : travail d'évaluation et de diagnostic
- Avril et mai 2015 : définition des axes de travail et déclinaison en objectifs opérationnels
- De juin à septembre 2015: construction des actions à mettre en œuvre et finalisation du travail d'écriture

Des échanges avec les adhérents, les habitants, les élus et les partenaires ont également lieu afin de confronter l'analyse des observations et les orientations à une réalité. Les outils construits collectivement, validés par chacun et utilisés pour aboutir à ce travail sont présentés dans le point suivant et en annexe.

En effet, il nous semble que ce travail collectif fait émerger des perspectives communes à privilégier pour le prochain projet social.

Nous avons alors fait le choix au sein du conseil d'administration d'effectuer le travail d'élaboration de notre projet social 2016-2019 en balisant le temps mais aussi les outils de réalisation afin de croiser des regards différents mais complémentaires.

B - Des acteurs, des outils

Afin de construire des complémentarités, des rencontres ont lieu tout au long du processus afin que les regards portés soient le plus possible enrichis. Pour cela, des outils d'appui à la démarche construite ont permis à chacun d'alimenter le travail d'évaluation.

Un 1^{er} travail a permis aux responsables de secteurs mais plus globalement à l'équipe salariée d'établir un bilan des années passées à travers différents prismes à savoir : les actions et leurs objectifs, leurs impacts sur le territoire, l'implication des habitants dans leur mise en œuvre et leur réalisation, leur conformité vis-à-vis de leur définition mais aussi vis-à-vis des missions d'un centre social. Cela a permis la construction d'une évaluation des 4 années passées à partir des axes de travail de chacun des secteurs, des actions et des activités qui sont réalisés.

Ces écrits ont ensuite pu être confrontés aux regards des adhérents.

Dans un 2^{ème} temps, nous sommes allés à la rencontre des habitants pour mesurer le degré de connaissance que chacun avait de l'équipement, mais aussi pour avoir une vue exacerbée sur notre fonctionnement et les actions mises en œuvre à partir des grandes thématiques (accueil, information, communication, place laissée aux habitants, aux usagers et aux adhérents dans le fonctionnement, envie de s'investir dans le fonctionnement, ...). Nous avons fait le choix, cette année, de rencontrer les habitants sur leurs lieux de vie. En effet, une expérience précédente sous la forme d'une enquête distribuée nous avait conduits à penser que cette forme de travail n'avait que peu de résultats. Néanmoins, cela nous a demandé de mobiliser un plus grand nombre de personnes, des salariés mais aussi des bénévoles de l'association, sur une période plus importante.

Ces interviews ouvertes nous ont permis de recueillir plus de 250 regards d'habitants qui, après traitement, nous permettent de travailler à l'évaluation de notre projet mais aussi de mesurer certains manques.

Nous avons également fait le choix de mesurer le fonctionnement interne du conseil d'administration et d'interroger la gouvernance de l'association. En effet, un des axes de travail du projet social précédent était de renforcer le fonctionnement interne, statutaire et représentatif de l'association. Aussi et malgré un conseil d'administration stable dans son organisation et investi, il nous a semblé important de réaliser cette évaluation de manière prospective.

Enfin, des rencontres avec nos partenaires privilégiés que sont la commune d'Heyrieux et la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné ont eu lieu, ce qui a permis d'envisager des constructions partenariales futures mais aussi de mesurer les attentes de chacun. Nous avons également été en discussion avec des partenaires de proximité et/ou d'actions tels que les écoles et les services du conseil général de l'Isère.

L'ensemble de ces analyses, de ces regards, des croisements que chacun pouvait apporter, a pu être partagé tant avec nos partenaires qu'avec les habitants lors de l'assemblée générale du centre social que nous avons voulu être un moment fort de la démarche d'élaboration de notre projet social. A partir des différents recueils que nous avons réalisés, nous avons souhaité confronter ce qui nous semblait ressortir de ces derniers et qui pourrait être une base de construction pour notre prochain projet social. Le démarrage fut long mais les dynamiques mises en œuvre par l'équipe projet ont

rapidement aboutit à des échanges, de nouvelles propositions et surtout un réel investissement collectif dans cette construction. Nous avons alors saisi cette opportunité pour proposer au plus grand nombre une prochaine rencontre, et ainsi continuer ces allers-retours lors d'une étape plus avancée de la rédaction du projet social.

En effet, nous partons du postulat que l'implication, l'engagement et la participation des habitants à la gestion d'un centre social sont des enjeux essentiels, des opportunités qui :

- Favorisent l'adaptation des actions au plus près des besoins du territoire
- Favorisent l'engagement et la responsabilisation
- Développent l'esprit critique et contribue à une formation permanente
- Permettent de mieux connaître son environnement afin d'agir dessus.

La notion de projet anime souvent nos échanges. Réfléchir à un projet, c'est se projeter. C'est imaginer ce que pourrait donner une action, une activité. C'est projeter son regard en avant. Mais conjointement à cette projection, il y a également la nécessité de s'adapter, d'anticiper ce qu'attendent les publics concernés par le projet. Dans ce processus, l'échange entre professionnels, habitants, bénévoles et partenaires est essentiel. Il y a un enrichissement réciproque à exprimer et confronter les connaissances de chacun.

Partie 3 - Présentation de l'équipement

Le centre social et culturel d'Heyrieux a plus de 35 ans. En effet, l'association pour la gestion et l'animation du centre social d'Heyrieux a été créée le 13 février 1978 par Mme Odile SERAILLE.

Parti de la volonté de quelques bénévoles, le centre social et culturel d'Heyrieux est aujourd'hui une association importante, qui agit dans différents domaines de la vie sociale et met en œuvre des services et des actions éducatives en direction de la population d'Heyrieux, mais aussi des communes environnantes regroupées au sein de la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné, principalement en direction des communes de Diémoz, Grenay, St Just Chaleyssin et Valencin.

Le centre social a connu un développement important depuis que des transferts de compétences ont eu lieu de la commune vers la communauté de communes. Cela a permis de nouer de nouveaux partenariats qui, aujourd'hui, aboutissent vers une connaissance et une reconnaissance du centre social de manière générale et des compétences développées sur une échelle plus large, même si la gestion de certains services (le multiaccueil et l'accueil de loisirs notamment) depuis de nombreuses années restent une base pour l'activité globale de l'équipement.

Le projet du centre social et culturel se développe à travers différents pôles et secteurs d'activités d'animation sociale :

- Un multi accueil de 19 places
- Un secteur enfance regroupant un accueil de loisirs extrascolaire de 74 places et périscolaire de 80 places, la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires
- Un accueil de préadolescents de 16 places, des actions d'accompagnement à la scolarité
- Des séjours de vacances
- Un dispositif « Animation Collective Famille » depuis juin 2011, dont l'objet est de développer des actions collectives en s'appuyant sur l'initiative des habitants et de renforcer les liens sociaux, restaurer les liens familiaux, faciliter les solidarités et valoriser les compétences des parents
- Des ateliers socioculturels en direction des enfants, des adolescents et des adultes
- Des actions collectives et d'accompagnement individuel à vocation sociale
- Des temps d'animation de la vie locale

A - Le centre social, une association

1 - La place des habitants au sein de l'association

Depuis sa création et fidèlement à ses statuts, le centre social a toujours œuvré pour les habitants. Il a ainsi favorisé une mobilisation bénévole et un engagement fort.

La porte d'entrée principale de l'investissement des habitants au sein du centre social reste l'implication dans la construction et la mise en œuvre de moments festifs, de temps d'animation de la vie locale, ou l'encadrement de certaines activités régulières. Ce sont aussi des personnes utilisatrices de services, qui à un moment désirent s'investir un peu plus dans la vie globale du centre social. Ce sont dans ces commissions, dans ces ateliers, dans ces manifestations, que les participants apprennent à se familiariser un peu plus avec le centre social, et pourront peut-être accepter plus tard de prendre des responsabilités d'administrateurs nécessaires pour l'avenir de notre association.

C'est le cas par exemple de l'organisation du vide grenier ou de la fête de l'été, qui mobilisent autour de la référente famille du centre social plus d'une vingtaine de personnes. Ce peut être également des parents qui prennent du temps pour améliorer avec l'équipe l'accueil de leurs enfants au sein de l'équipement à travers les comités de parents au sein du multiaccueil par exemple.

Une dynamique a été créée, favorisée par l'accompagnement de l'équipe et plus spécifiquement par celui de l'animatrice référente famille, ainsi qu'à travers l'installation de nouveaux espaces pour aller à la rencontre des habitants plutôt que d'attendre que ces derniers sollicitent ou viennent au centre social (la « pause-café » sur la place du marché une fois par mois) a permis de créer cette dynamique. Ce sont cependant souvent les mêmes qui s'investissent.

L'évolution de notre accueil mais aussi de nos outils de communication, de nos espaces de rencontre entre l'équipe et les habitants est sans doute encore insuffisante. Par exemple, nous percevons une difficile accessibilité aux personnes en activité et aux nouveaux arrivants de la commune.

Cela devrait nous amener à réfléchir sur notre manière de nous ouvrir au-delà de certains publics, en sachant varier nos formes d'accueil et d'accompagnement, et d'inscrire les habitants dans une démarche plus globale. En effet, même si les bénévoles participent nombreux à la vie de l'association, il est devenu difficile de trouver parmi eux des « administrateurs » engagés au sein du conseil d'administration. Néanmoins, les parcours d'engagement que nous avons construits facilitent l'entrée dans les fonctions d'administrateurs de l'association. Ce constat devra encore nous mobiliser pour que le centre social demeure une association dynamique et représentative de l'ensemble de la population.

2 - L'investissement particulier au sein du conseil d'administration

- Généralités

Régi par la loi du 2 juillet 1901, le centre social et culturel d'Heyrieux est piloté par un conseil d'administration composé de deux collèges. Le premier collège est composé de représentants des adhérents (entre 6 et 16 membres) et le deuxième collège est composé de membres de droit représentant de la CAF de l'Isère et des collectivités locales.

Les statuts de l'association, retravaillés en 2012-2013 par les administrateurs en place, et validés lors de l'assemblée générale du mois d'avril 2013, ont permis l'ouverture du collège des membres de droit à un représentant de la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné. En effet, suite au transfert de compétences des communes vers la communauté de communes et des évolutions du centre social, il semblait pertinent d'avoir un membre de cette entité au sein du conseil d'administration. Cela semblait plus proche de la réalité de la zone de compétence du centre social qui se redessina.

Globalement, les administrateurs sont unanimement investis dans la vie de l'association. Ils participent pleinement à son fonctionnement démocratique et contribuent à la réalisation de nombreuses actions.

Cela se traduit par le fait que l'ensemble des postes d'administrateurs sont pourvus, certains candidats n'ayant pu être élus lors de l'assemblée générale ordinaire d'avril 2015. Au-delà du nombre de représentants des adhérents au sein de l'instance, le renouvellement des personnes constitue le gage d'un attachement à la réalité et à la représentativité de ce qui se passe au sein de l'association.

Au sein du bureau de l'association, il existe une plus grande stabilité, ce qui reste confortable pour l'équipe dans la gestion de la vie quotidienne et du projet de l'association. En effet, l'appropriation des fonctionnements et de clés de compréhension ne favorisent pas une démarche offensive d'inscription des administrateurs au sein de cette instance.

Enfin, trois administratrices sont également élues au conseil d'administration de la fédération des centres sociaux de l'Isère.

- L'attachement à des valeurs

Le travail de réécriture des statuts du centre social a été également l'occasion de réaffirmer l'objet même de l'association.

Les administrateurs ont alors profité d'une dynamique de travail sur l'élaboration du projet éducatif de l'association pour réinterroger, compléter, affiner mais aussi préciser l'objet même de la structure.

Après un travail de plusieurs mois, l'objet de l'association a été réécrit de la manière suivante :

« L'association a pour objet de développer, gérer et promouvoir avec le concours d'un personnel qualifié la création de tous services et activités d'ordre social, culturel et éducatif répondant aux besoins de la population concernée par l'équipement ; de susciter, concevoir, piloter et animer un projet de développement local ; de favoriser la rencontre des individus et des familles afin de renforcer le lien social et la solidarité et ainsi lutter contre l'isolement et l'exclusion ; d'accompagner les initiatives individuelles et collectives en prenant appui sur la participation et la prise de responsabilité ; d'assurer l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet social local soumis à l'agrément de la CAF de l'Isère au titre de la circulaire CNAF, référence C-2012-013, relative à l'animation de la vie sociale du 20 juin 2012.

L'association se situe en dehors de toute appartenance politique ou religieuse. Elle se reconnaît dans les valeurs de la fédération des centres sociaux et socioculturels de France à laquelle elle adhère la dignité humaine ; la solidarité ; la démocratie »

Le centre social et culturel d'Heyrieux se réfère aux valeurs de l'Education Populaire, de l'Economie Sociale et du Développement Social.

Le centre social et culturel d'Heyrieux est adhérent à la Fédération des Centres Sociaux. A travers son adhésion à la Fédération des Centres Sociaux, le centre social et culturel d'Heyrieux s'inscrit pleinement dans la charte fédérale des centres sociaux de France, considérant le centre social comme « un foyer d'initiatives portées par des habitants associés, accompagnés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire ».

Il met en avant une conception du centre social comme étant :

- Un lieu de production de lien social, de croisements, de rencontres entre habitants, entre générations, entre cultures. Le centre social s'adresse à toute la population d'un territoire.
- Un espace conjuguant les 3 fonctions des centres sociaux où chacun peut trouver une « maison des services » en direction des familles, des enfants, des jeunes et des adultes, une « maison des projets », centre d'animation de la vie sociale, et une « maison de la citoyenneté » permettant l'implication des habitants aux enjeux qui les concernent.
- Un projet visant le renforcement du « pouvoir d'agir » des habitants, et développant en interne le travail associé entre bénévoles et salariés.
- Un lieu où la fonction « accueil » est une fonction centrale, interface permanente entre les habitants et le projet.
- Un lieu associant les démarches individuelles à des actions collectives

• Son fonctionnement

Conformément aux statuts, le conseil d'administration se réunit 6 à 7 fois par an. Le bureau se réunit quasiment une fois par mois hormis l'été, principalement avant chaque conseil d'administration pour le préparer. Les objets de travail de cette instance sont précis, avec une fonction de veille quant au respect de l'objet social, la mise en œuvre des objectifs définis, d'une saine gestion et l'assurance que les choix dans la politique d'animation du centre social soient bien conformes aux besoins et réalités du territoire.

Le bureau a une fonction d'accompagnement de la gestion quotidienne du centre social.

Au sein du conseil d'administration, des commissions sont mises en œuvre. Il y a :

- Une commission financière en charge avec la comptabilité et la direction du centre social, de réaliser les budgets, d'analyser les comptes réalisés, de s'assurer de la bonne gestion du centre social
- Une commission communication en charge de travailler avec des salariés sur les besoins et les outils de communication, de définir une charte graphique,
- Une commission ressources humaines en charge de traiter les questions touchant à l'équipe de professionnels
- Une commission vie associative qui a en charge le pilotage du projet associatif et du projet social de l'équipement. Elle construit, avec les représentants des personnels, certains temps du centre social programmés sur l'année, qui ont pour objet de réunir une équipe au sens large, autour de l'objet commun (vœux en direction des salariés, des bénévoles et de toute personne intervenant au sein du centre social, pique-nique de fin d'année, ...)

Seules les commissions financières et vie associative ont fonctionné. Elles permettent d'accompagner une partie de l'équipe sur un objet particulier et, en ce qui concerne la commission vie associative, cela a permis d'aboutir à la construction des différents outils liés au fonctionnement statutaire et règlementaire du centre social. Pour les autres, une volonté pas assez importante de les mettre en œuvre tant du point de vue des administrateurs que de l'équipe du centre social et le manque de temps n'ont pas permis de les faire fonctionner.

3 - Des parcours d'engagement

Actuellement, et ce depuis maintenant deux ans environ, l'assemblée générale pourvoit à l'ensemble des postes d'administrateurs, représentant les adhérents du centre social. C'est plutôt encourageant avec un taux de rotation de 20 % à 30 % environ. En effet, chaque année nous avons entre 3 et 4 nouvelles personnes qui intègrent le conseil d'administration.

Les administrateurs représentent l'ensemble des champs d'activités du centre social.

Cette dynamique positive est liée à la construction d'un parcours d'engagement qui s'appuie sur une implication des habitants dans le fonctionnement général du centre social et des secteurs d'activités, et dans la mise en place d'instances participatives qui permettent de partager des choix sur les projets à mettre en œuvre, le bilan des actions, ...

Ce parcours d'engagement démarre souvent avec la participation à un comité de parents ou à un groupe de construction à un temps d'animation de la vie locale.

Ces comités de parents n'existent pas sur l'ensemble des pôles d'activités du centre social. En effet, la mise en place d'un comité de parents sur le secteur enfance n'a pas eu de suite faute de participants. En ce qui concerne les adolescents, ce n'est pas encore d'actualité. Néanmoins, au vue de ce que cela engendre, il est important de trouver des espaces ouverts mobilisateurs des habitants.

Le parcours d'engagement initié dans le fonctionnement quotidien du centre social permet à certaines personnes d'intégrer le conseil d'administration. Cette étape est loin d'être évidente car elle oblige à se décentrer de ce qui rattache la personne au centre social. Ce n'est plus de la spécificité d'un pôle qui est traité mais de la place des pôles dans la réalisation de l'objet de l'association.

Pour ces raisons, des temps d'accueil des nouveaux administrateurs sont mis en œuvre et permettent de baliser l'intégration de chacun dans le fonctionnement de l'association.

Tout d'abord, à l'issue du premier conseil d'administration qui suit l'assemblée générale, un temps de formation est proposé. L'accent est mis alors sur la présentation du fonctionnement de la structure, et les informations pratiques concernant leur fonction d'administrateur. C'est ainsi que leur seront remis les documents suivants : les statuts, le projet social, ce qu'est un centre social, la lettre circulaire de la CAF, ... S'en suit un accueil plus technique pour expliquer plus précisément le fonctionnement de l'association, la gestion des compétences entre l'intercommunalité et la municipalité, le budget, l'organisation interne de l'équipe.

Au cours de l'exercice de leur mandat, des temps d'échange et de constructions communes des administrateurs avec une partie de l'équipe salariés ont lieu, avec un travail commun qui porte principalement sur le projet social. Ce travail permet également à chacun de mieux se connaître et donc de se reconnaître comme participant à la réalisation d'un projet commun à savoir la réalisation du projet social. Ces instants ont lieu sous forme d'un séminaire une fois dans l'année à l'automne. Leur animation est travaillée avec la fédération des centres sociaux. Le dernier, organisé en octobre 2014, nous a permis d'inscrire des élus du territoire (3 de la commune d'Heyrieux et 2 de la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné) dans ce travail collectif, et de prendre ainsi le départ quant à notre démarche de travail vers la réécriture du projet social.

Enfin, selon les disponibilités de chacun, certains participent à des actions de formations afin d’acquérir de nouvelles compétences et ainsi enrichir le travail collectif.

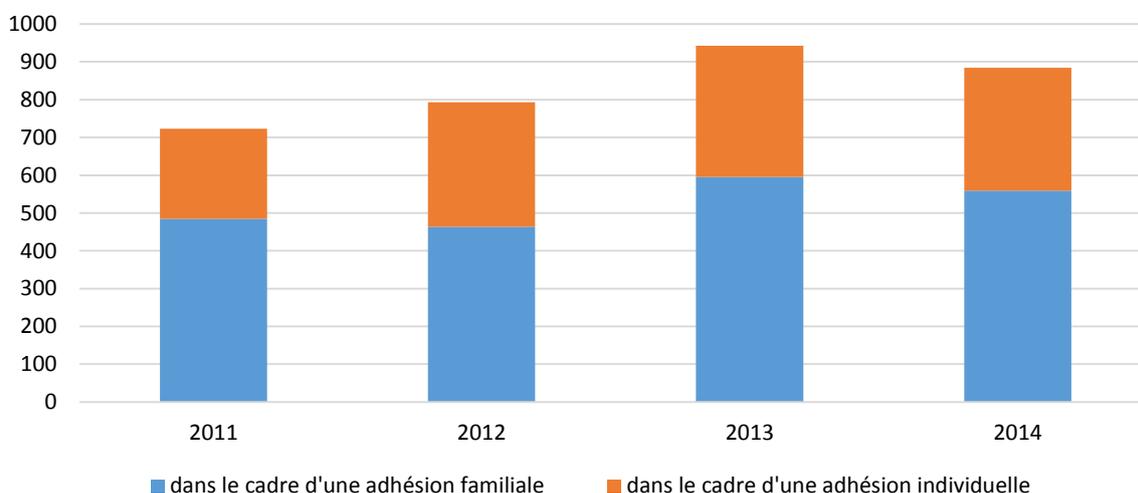
B - Les adhérents et usagers du centre social

- Le nombre d’adhérents a connu une forte augmentation ces dernières années même si 2014 a vu une légère baisse du nombre total d’adhésions au centre social.

Quelques chiffres et une représentation graphique :

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|--|------------|------------|------------|------------|
| Ce que représente l’adhésion familiale en nombre d’individus | 485 | 464 | 595 | 559 |
| Ce que représente l’adhésion d’individuelle | 238 | 329 | 348 | 325 |
| TOTAL | 723 | 793 | 943 | 884 |

Nombre d'adhérents au centre social



Ces chiffres ne tiennent pas compte des usagers du centre social qui n’ont pas d’adhésion : principalement des personnes de la commune d’Heyrieux qui utilisent l’équipement pour certaines tâches ou qui participent à des temps d’animation de la vie locale ; les enfants des communes de Grenay, de St Just Chaleyssin ou d’Heyrieux qui pratiquent une activité dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires (le centre social a fait le choix d’accompagner les collectivités dans le cadre

de la mise en œuvre de la réforme en assurant l'aspect pédagogique et la gestion de l'équipe mais sans gestion administrative des enfants inscrits).

D'un point de vue quantitatif, le nombre d'utilisateurs équivaut à plus de 500 personnes différentes.

Enfin, cette hausse est sans doute à mettre en lien avec les éléments suivants :

- Déménagement du centre social dans des locaux plus spacieux et facilitant un accueil du plus grand nombre
- Embauche d'une référente famille dans le cadre d'un conventionnement avec la CAF et du soutien municipal pour le développement d'un dispositif d'Animation Collective Famille
- Meilleure gestion administrative du centre social et meilleure utilisation du logiciel de gestion des adhérents.

En ce qui concerne la légère baisse que nous constatons en 2014, nous pouvons mettre cela en lien avec la diminution de la fréquentation sur la fin de l'année 2014 en ce qui concerne l'accueil de loisirs. En effet, une des conséquences que nous n'avons pas su anticiper de la réforme des rythmes scolaires est la diminution de la fréquentation de l'accueil de loisirs. Nous n'avons pas su offrir de réponse aux familles qui habitaient des communes environnantes et qui n'avaient pas de solution pour emmener leur enfant à l'accueil de loisirs à 11H30, ni celles dont l'enfant était scolarisé au sein de l'école privée et qui n'avait pas école le mercredi matin.

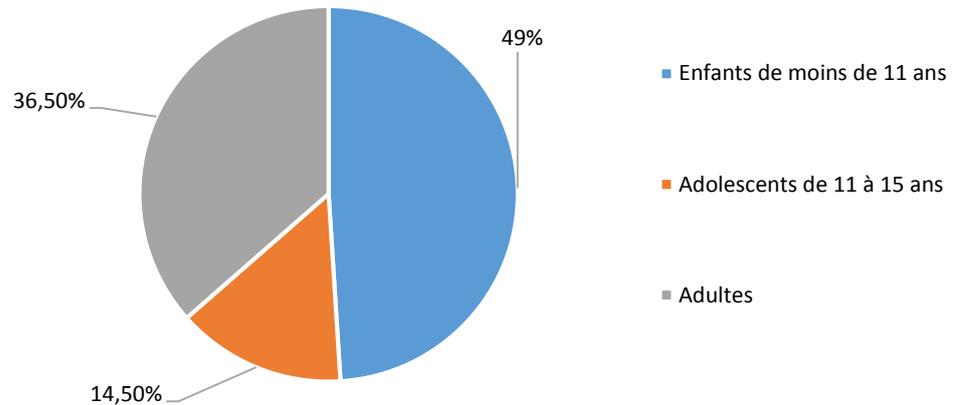
- Si l'on porte un regard sur l'origine géographique des adhérents du centre social en 2014, il est possible de constater qu'ils viennent principalement de la commune d'Heyrieux, puis des communes de Diémoz, Grenay, St Just Chaleyssin et Valencin. Cela conforte le contour de la zone de compétence du centre social.

Les adhérents qui viennent de communes autres que celles qui composent la communauté de communes sont liés à des actions très spécifiques telles que les séjours de vacances organisés durant l'année, à des rapprochements familiaux durant des périodes de vacances scolaires voire à un lieu d'habitation sur une commune ou des communes proches. C'est le cas par exemple de personnes qui habitent à St Pierre de Chandieu ou St Laurent de Mure qui sont dans le département du Rhône.

- Enfin, si l'on veut se représenter la fréquentation du centre social à travers les publics qui sont accueillis, nous pouvons remarquer que, durant l'année 2014 :

- 49 % des adhérents (soit 434 personnes) sont des enfants jusqu'à 11 ans ce qui correspond principalement aux différents services à travers lesquels le centre social apporte une réponse à un besoin de garde (multiaccueil, accueil de loisirs périscolaire,...)
- 14.5 % des adhérents (soit 129 personnes) sont des adolescents de 11 à 15 ans ce qui correspond au nombre d'adolescents différents qui fréquentent le secteur jeune chaque année (soit 129 adolescents)
- 36.5 % sont des adultes (soit 321 personnes)

Public accueilli en 2014



C - Des partenariats

Des interactions existent avec les habitants mais aussi avec les nombreux partenaires favorisant voire facilitant ainsi la mise en œuvre de réponses aux problématiques sociales du territoire.

Au fil des années et parfois à partir de certaines opportunités, le centre social a su construire des relations actives et régulières avec certaines institutions présentes sur le territoire ou regroupées au sein de services départementaux. Ces relations constituent un véritable réseau qui fonctionne de manière plutôt efficace même s'il pourrait s'améliorer.

Nous pouvons noter que les relations de travail partenarial de manière générale se sont intensifiées au fil des années, du fait de la mise en place de dispositifs permettant la transversalité et la mise en cohérence des actions, ainsi que par une volonté réciproque de reconnaître les particularités de chacun, et une plus forte envie de travailler de manière conjointe ou concertée. Parfois, le centre social se positionne également comme étant à l'initiative de réunions régulières avec les partenaires dans une volonté de partage et de construction d'activités et d'actions en commun (développement culturel, parentalité, ...).

Nous participons alors régulièrement à des réunions thématiques pour des dispositifs étendus à l'échelle de la commune ou de l'intercommunalité avec d'autres partenaires.

Certains dispositifs sont bien établis. C'est le cas par exemple du travail que nous menons depuis plusieurs années avec le collège Jacques Prévert, avec le soutien des élus et de la Caisse d'Allocations Familiales, dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité. C'est le cas aussi de l'équipe municipale de St Just Chaleyssin et de Grenay avec lesquelles nous travaillons à la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires et la construction d'un projet éducatif local.

D'autres sont en cours de construction et devraient permettre dans un futur proche des relations qui permettront de répondre à des problématiques partagées. Par exemple, nous conduisons un travail avec les parents d'élèves de l'école publique d'Heyrieux sur des questions autour de la parentalité et de la prévention primaire, ou avec la Société Dauphinoise de l'Habitat. Celle-ci gère un patrimoine de logements locatifs sur la commune d'Heyrieux et sur d'autres communes environnantes et s'interroge au même titre que le centre social sur la question des relations entre les locataires et l'accueil des nouveaux arrivants. De la même manière, la mise en place de rencontres plus régulières est en cours avec les services culturels de la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné.

Enfin, certains partenariats nécessitent encore d'améliorer les relations afin d'aboutir à une régularité du travail et d'ancrer de nouvelles méthodes de fonctionnement dans un souci de mieux répondre au public que nous accueillons.

En effet, avec les services sociaux du Département de l'Isère (anciennement Conseil Général) et malgré une installation de nos deux institutions dans le même bâtiment, il n'est pas facile de faire évoluer des pratiques que nous cachions précédemment derrière un certain éloignement de nos structures. Aujourd'hui, comme cela n'est pas le cas, il est sans doute nécessaire de nous interroger individuellement et collectivement sur les raisons de ces difficultés surtout si nous souhaitons les faire évoluer.

Nous rencontrons aussi ces difficultés avec les écoles publiques d'Heyrieux avec lesquelles nous partageons en plus une partie des locaux pour la mise en œuvre de l'accueil de loisirs.

De manière générale, le partenariat est sans doute à renforcer afin d'établir une continuité et une plus grande cohésion entre le travail éducatif réalisé par chacun des acteurs. Il y a des prémices à ce travail en réseau. Néanmoins, il est sans doute encore nécessaire de faire du lien entre les structures et de travailler de manière complémentaire et convergente.

D - Une équipe pluridisciplinaire au service du projet

Même si aujourd'hui, il existe encore de nombreux bénévoles engagés qui continuent à donner du temps et des compétences et à s'impliquer tant dans les actions mises en œuvre, que dans la gouvernance de l'association, une équipe nombreuse de salariés s'est constituée afin de répondre aux exigences du projet et aux contraintes règlementaires ou institutionnelles.

1 - Les bénévoles d'activités

De nombreux habitants s'investissent dans l'encadrement de certaines activités en direction des enfants, des adolescents, d'adultes ou bien dans le cadre d'activités à vocation sociale. Certains ateliers, actions d'accompagnement à la scolarité, ou de renforcement à la langue française fonctionnent grâce à une forte implication bénévole. Certains groupes se sont constitués autour d'un projet collectif et constitue leur parcours tout au long de l'année. C'est le cas du groupe « saveurs d'ailleurs » qui propose mensuellement des repas pour financer un projet de vacances. Ce groupe composé de 5 personnes, certaines dans des situations de fragilité, peut s'offrir actuellement une bouffée d'oxygène une fois par an.

Au total, ce sont près de 60 personnes qui interviennent de manière hebdomadaire ou plus ponctuellement pour construire des activités, des actions.

Cette mobilisation importante doit pour autant nous amener à réfléchir à la place des bénévoles, et sur la manière d'inscrire chacun dans un projet plus global, celui de l'association, et des membres de l'équipe salariée dans leur accompagnement.

En effet, il n'est pas rare de constater un manque de connaissances des missions et actions du centre social chez des bénévoles présents depuis de nombreuses années ou fortement investis. L'équipe salariée a parfois dû intervenir, par exemple lors de dysfonctionnements, ce qui a pu alors entraîner des incompréhensions et, chez certains bénévoles, un désinvestissement, ceux-ci estimant qu'ils n'étaient pas assez reconnus voire que le cadre du centre social ne leur permettait plus de faire ce qu'ils voulaient. C'est le cas par exemple du groupe de bénévoles qui proposait les bourses et qui, aujourd'hui, n'agit plus au sein du centre social depuis 2014. Ce questionnement devra sans doute être traité afin que la complémentarité entre salarié et bénévole soit plus efficiente à l'avenir.

2 - L'équipe de salariés

• Généralités

Si des actions sont conduites par des bénévoles, certaines nécessitent d'être assistées par des professionnels salariés. Ils apportent l'appui technique indispensable, une référence permanente pour régler leur bonne marche. Cette relation étroite entre les bénévoles et les salariés, qui ont la mission de les secondar, doit être continuellement recherchée dans le but d'une complémentarité fructueuse. L'équipe se situe alors en complémentarité des bénévoles et permet la construction de réponses aux préoccupations des adhérents et des habitants.

Après quelques années de turbulences au niveau de l'équipe du centre social, l'équipe s'est stabilisée grâce à la reconstruction entreprise depuis 2011 ainsi que la reprise de confiance dans les instances dirigeantes du centre social, un développement de l'activité permettant la projection de

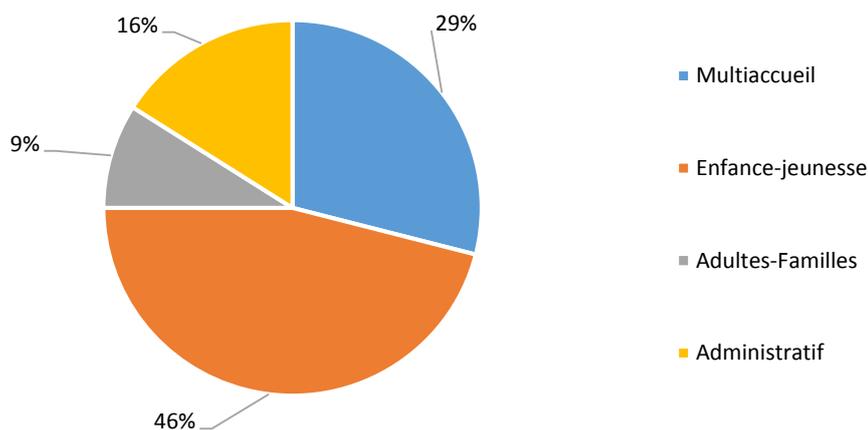
chacun, et une politique offensive dans la gestion des personnels (professionnalisation, accompagnement à la prise de responsabilité, ...). Cela a aussi permis de construire un travail à moyen terme et par la même occasion de retrouver des relations positives tant avec nos partenaires qu'avec les habitants.

L'ensemble du personnel est associatif, hormis le personnel d'entretien qui est municipal et qui assure, dans le cadre de l'organisation de leur travail, l'entretien des locaux municipaux mis à la disposition du centre social.

Au 1^{er} septembre 2015, 31 personnes composent l'équipe de salariés permanents :

- 17 sont embauchées dans le cadre d'un CDI et 14 dans le cadre d'un CDD
- Il y a 28 femmes et 3 hommes
- 9 sont embauchées pour la gestion du multiaccueil « Les Petits Malins »
- 14 sont embauchées dans le cadre de l'enfance et la jeunesse : 5 sont en CDI dont 4 à temps plein et 9 dans des parcours de professionnalisation et d'insertion professionnelle
- 1 personne est embauchée pour la gestion du pôle adultes-familles-insertion en CDI à temps plein
- d'un point de vue administratif, 4 personnes sont en CDI et 1 personne en parcours d'insertion professionnelle
- un secteur insertion fonctionne, dans le cadre d'un dispositif construit avec le Conseil Général de l'Isère et les collectivités locales, avec 2 personnes.

Répartition des salariés par secteur



L'ensemble des équipes agissant dans les différents pôles d'activités sont complétées par une cinquantaine de salariés en vacance.

Au total, cela représente un peu plus de 26 ETP.

Quelques éléments marquants au cours du précédent projet social :

- En fin d'année 2011, un poste de référente famille a été mis en place grâce au soutien de la CAF et de la mairie d'Heyrieux.
- Courant 2012, un poste d'assistante de direction a été créé. Cette création fait suite à une alerte du commissaire aux comptes quant au suivi de la gestion des adhérents en lien avec le logiciel Aïga, dont l'utilisation présentait jusque-là d'importantes lacunes et les données que l'on pouvait en extraire n'étaient pas fiables.

Les exigences de la CAF concernant la qualification et les temps de travail des personnels, précisées dans la circulaire relative à l'animation de la vie sociale du 20 juin 2012, sont respectées au centre social. Le directeur est à temps plein avec un diplôme de niveau 2 (DESJEPS) et la référente adultes-famille est titulaire d'un diplôme de Conseillère en Economie Sociale et Familiales (CESF).

- Une politique de formation en direction des personnels

Le centre social a choisi de qualifier son personnel depuis quelques années, s'appuyant ainsi sur une équipe dans un processus dynamique. Le centre social a en effet la volonté de favoriser la formation en alternance pour l'obtention de diplômes, en lien avec les besoins de l'association, et de construire des parcours de formation dans un souci d'acquisition de nouvelles compétences et d'adaptation au poste de travail.

Certains en effet assuraient des fonctions qui nécessitaient une qualification supérieure à celle qu'ils avaient. Pour d'autres, cette professionnalisation était inhérente à un processus d'insertion professionnelle. Cela a permis alors aux personnes du secteur enfance, en situation de responsabilité ou pas, d'acquérir un diplôme professionnel dans l'animation de niveau 4 (BPJEPS). Le centre social a ainsi pu s'appuyer sur ces salariés pour reconstruire une équipe, en complémentarité avec de nouvelles personnes embauchées pour assurer spécifiquement le fonctionnement de dispositif (ACF) ou parce que le niveau de qualification et l'expérience acquise par ailleurs serait systématiquement un plus pour le centre social et le pilotage de son projet.

En ce qui concerne la petite enfance, une personne a terminé une formation d'éducatrice de jeunes enfants en 2012. Concomitamment au retour de la directrice, titulaire du poste, après son congé parental, cela a permis d'améliorer l'aspect pédagogique du travail au sein du multiaccueil. Aujourd'hui, cela porte ses fruits avec un taux d'occupation de plus de 80 % et une reconnaissance de la qualité de l'accueil tant au niveau de nos partenaires que des familles.

Néanmoins, l'opérationnalité de la réforme de la formation professionnelle en 2015 va nous demander de revoir notre politique de formation des personnels du centre social.

• Une organisation fonctionnelle de l'équipe

Afin de gérer cette équipe nombreuse et pluridisciplinaire, et après quelques années de tâtonnements et d'insatisfactions notamment au niveau de la dynamique d'équipe et des réunions de l'équipe, une redéfinition de ces dernières a été retravaillée.

Aujourd'hui, l'organisation, plus fonctionnelle, se présente de cette manière :

- Une réunion de rentrée qui permet de rassembler l'ensemble des salariés permanents du centre quel que soit le statut. Cette réunion a pour objet de repréciser les cadres de fonctionnement et les outils et procédures les facilitant. C'est également l'occasion de remettre à chacun des salariés un livret d'accueil qui les informe de certains points conventionnels et réglementaires.
- Un groupe de pilotage du projet d'animation de la vie sociale (G-PAV) se réunit tous les 2 à 3 mois environ. Il réunit les responsables des pôles du centre social (pôle administratif, pôle petite enfance, pôle enfance-jeunesse, pôle adultes-familles-insertion) et le directeur. Il a une fonction globale et de soutien à la direction.
- Le Groupe de Conduite de l'Activité (G-CA) se réunit tous les mois. Il réunit les membres du G-PAV ainsi que l'ensemble du personnel d'accueil, la comptable et l'éducatrice de jeunes enfants du multiaccueil. Il assure le suivi de l'ensemble de l'activité dans un souci de transversalité du travail à l'ensemble des pôles. Ce groupe est au service de la réalisation du projet global.
- Des réunions intersecteurs ont également lieu de manière mensuelle et ont pour objet de traiter certaines thématiques de manière transversale. Cela concerne la culture, la parentalité et les temps d'animation de la vie locale.
- Des réunions au sein de chaque pôle ont également lieu chaque quinzaine afin d'assurer le fonctionnement des services.

E - Une organisation sectorisée mais un souci de transversalité

Pour des questions de fonctionnalité de l'organisation et peut-être de facilité, le centre social a fait le choix de s'organiser en 3 pôles, un pôle petite enfance, un pôle enfance-jeunesse et un pôle adultes-famille-insertion. Un pôle administratif existe également et représente une fonction support à l'ensemble du centre social.

1 - L'accueil de la petite enfance, le multiaccueil « Les Petits Malins »

Le multiaccueil « Les Petits Malins » a 10 ans cette année.

Le retour de la directrice d'un congé parental, les évolutions de l'équipe de salariés ces dernières années ont permis d'asseoir son fonctionnement dans le paysage éducatif du territoire. Le taux d'occupation est de plus de 80 % pour une capacité d'accueil de 19 places. La modulation sur la

journée est inadaptée à la vue des besoins du territoire (seulement 13 places pour le temps de repas donc pour un accueil en journée complète).

Il associe accueil régulier et accueil occasionnel et propose différentes formules : accueil à temps plein, accueil à temps partiel, accueil ponctuel ou en urgence. L'objectif du multiaccueil est de proposer la plus grande souplesse possible, permettant ainsi une meilleure réponse aux besoins des familles.

La redéfinition du contrat enfance-jeunesse en 2014 et le travail partenarial mené avec la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné et la CAF de l'Isère ont permis de faire évoluer ces modalités de fonctionnement et ainsi mieux répondre aux besoins des familles. Aujourd'hui, le multiaccueil est ouvert de 7H30 à 18H30 et accueille 19 enfants de 10 semaines à 4 ans. La modulation journalière de l'accueil est le suivant : 13 enfants de 7H30 à 8H30 et de 17H30 à 18H30 et de 19 enfants de 8H30 à 17H30.

D'autres évolutions devraient avoir lieu dans les années à venir. Tout d'abord, le multiaccueil sera ouvert toute l'année en 2016 y compris durant le mois d'août. Cela devrait permettre d'assurer un système de garde éducatif pour tous tout au long de l'année. Ensuite, la hausse du nombre de places d'accueil pourrait aller jusqu'à 24 places. Néanmoins, cette décision est suspendue au fait de bénéficier de locaux rénovés ou neufs.

Malgré ces évolutions, de nombreuses familles ne trouvent toujours pas de réponses adaptées à leurs envies sur le territoire. En effet, nous ne pouvons répondre favorablement à leur demande depuis de nombreuses années maintenant. Néanmoins, un nouvel élan politique au sein du territoire devrait permettre d'améliorer l'offre d'accueil.

2 - L'accueil des enfants et des adolescents

Un accueil de loisirs accueillant les enfants de 3 à 11 ans est géré par le centre social dans des locaux à proximité immédiate du groupe scolaire public.

L'accueil de loisirs fonctionne en périscolaire tous les jours d'école, le matin de 7H30 à 8H30 et le soir de 16H30 à 18H30. Il fonctionne également les mercredis et les vacances scolaires en accueil extrascolaire.

Depuis la réforme des rythmes scolaires et un temps scolaire le mercredi matin, l'accueil des mercredis est proposé de 11H30 à 18H30. Néanmoins, l'évolution de ce temps extrascolaire vers un temps périscolaire engendre quelques bouleversements depuis la rentrée de septembre 2015.

A compter de l'année scolaire 2014-2015, il fonctionne durant tout le mois d'août. Cela a été construit dans le cadre de la renégociation du contrat enfance-jeunesse afin d'offrir une solution de

garde aux familles du territoire. En effet, c'est le seul équipement ouvert sur la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné durant l'ensemble du mois d'août. L'accueil de loisirs est ouvert de 7H30 à 18H30 afin de répondre aux besoins des familles qui sont principalement en situation de double activité, et dont le lieu de travail est situé majoritairement sur l'agglomération lyonnaise.

Le nombre d'enfants pouvant être accueillis dans le cadre de l'agrément de la Jeunesse et des Sports se situe autour de 75 enfants dont 24 places pour des enfants de moins de 6 ans.

Du point de vue pédagogique, l'offre d'activité s'est renforcée avec des propositions de séjours de vacances en février et des mini séjours durant l'été. Les activités proposées ont été améliorées avec la constitution d'une équipe d'animation fixe durant toute l'année (par le biais d'embauche sur des dispositifs de contrats aidés) et une professionnalisation de ces mêmes animateurs.

Enfin, depuis la rentrée de septembre 2014, le centre social assure la coordination de la réforme des rythmes scolaires sur les communes d'Heyrieux, de St Just Chaleyssin et depuis les vacances de février 2015, sur la commune de Grenay. Le centre social s'est positionné pour accompagner les communes dans la mise en œuvre de la réforme à 2 conditions :

- Qu'il y ait une diminution du nombre d'heures d'école au quotidien
- Qu'il y ait la volonté de construire un projet éducatif de territoire

Néanmoins, le passage de la réforme des rythmes scolaires et ses conséquences aurait pu être mieux anticipé avec notamment la difficulté des enfants qui habitent les autres communes pour leur venue à l'ALSH (fin de l'école le mercredi à 11H30) et un manque de réactivité du centre social pour apporter une réponse satisfaisante. C'est la même chose pour les enfants scolarisés au sein de l'école privée qui eux n'ont pas école le mercredi matin.

Pour les plus grands, un accueil de loisirs pour les 11-15 ans fonctionne les mercredis et pendant les vacances scolaires avec un système d'accueil plus souple. Des accueils en soirée sont également proposés. Quelques accueils le samedi ou en soirée peuvent avoir lieu mais cela reste relativement accessoire, notamment en raison du jeune âge des participants et des contraintes des déplacements.

L'agrément de la Jeunesse et des Sports est de 16 préadolescents ce qui entraîne quelques frustrations, particulièrement durant les vacances scolaires, car nous ne pouvons accueillir toutes les demandes.

Le secteur jeunes donne l'occasion aux participants de se retrouver, de partager des temps de convivialité autour d'activités diverses, qui sont pour partie suggérées par les jeunes eux-mêmes. La vie en collectivité a vocation de créer un cadre éducatif porteur de règles, de valeurs constructives, de socialisation pour les jeunes accueillis.

Le travail d'amélioration du fonctionnement des temps d'accueil extrascolaire, en concentrant notre action sur les moins de 15 ans, a permis sans nul doute d'améliorer les conditions d'accueil en sécurisant les relations entre les adolescents mais aussi avec les parents. Néanmoins, l'absence de fonctionnement durant le mois d'août reste un problème.

Il y a également une absence de réponse de manière générale pour les adolescents de plus de 15 ans. Cette question devra sans doute être abordée avec nos partenaires afin qu'un accompagnement adapté puisse exister, et aller au-delà de la question des loisirs éducatifs, certains pouvant être confrontés à d'autres problématiques (emploi, mobilité, ...).

Le pôle enfance-jeunesse propose également :

- Des ateliers socioculturels qui favorisent la découverte ou le perfectionnement à des pratiques d'activités physiques, culturelles ou artistiques.
- Des séjours durant les vacances de février et l'été sous forme de centres de vacances ou de mini-camps.
- Des ateliers d'accompagnement à la scolarité les lundis, mardi et jeudi de 17H à 18H30 à Heyrieux pour 24 collégiens et à St Just Chaleyssin pour 8 collégiens. Le partenariat avec le collège Jacques Prévert d'Heyrieux est un élément fondamental du dispositif : il permet d'assurer la détection des élèves en difficultés, une relation régulière avec les enseignants et l'équipe du collège, le lien avec les familles, et un suivi éducatif partagé

3 - L'accueil des adultes et des familles

Depuis 2011, le centre social a pu construire des actions collectives en direction des familles, en lien avec la municipalité d'Heyrieux et en s'appuyant conventionnellement sur le dispositif Animation Collective Famille de la CAF.

Partie intégrante du projet du centre social, l'animation collective familles a pour objectifs :

- De renforcer les liens sociaux et de restaurer les liens familiaux en impliquant chaque habitant dans la vie locale, en proposant des actions familiales génératrices de vie collective, en soutenant et valorisant les parents dans leur fonction éducative, en créant des espaces de rencontres et d'échanges
- De soutenir et d'accompagner les habitants dans une démarche participative au sein du centre social, et plus globalement sur l'ensemble de la commune, en facilitant la transmission des besoins de la population auprès des décideurs, en accompagnant les initiatives des habitants, en favorisant la participation et l'implication des familles dans la mise en œuvre des actions et des projets qui les concernent

Au-delà de faire le lien entre les différents acteurs et pôles du centre social, la référente famille a pour ambition d'impulser la réflexion de chacun, de consolider des groupes de travail et la création

de nouveaux réseaux partenariaux tout en orientant les actions en direction des familles en général, mais surtout en direction de celles qui connaissent le plus de difficultés.

Pour cela, le pôle famille et adultes s'appuie sur différents axes à savoir :

- Un axe « vie sociale » qui permet la mise en œuvre d'actions liées à l'insertion des personnes autour de la mobilité (navette de convoyage et prescription de moyens de transports), et autour de la vie quotidienne et des loisirs (atelier coiffeur, atelier culinaire, alphabétisation et renforcement de la langue française, départ en vacances, accès culturel, permanences administratives)
- Un axe « activités en famille » qui permet de construire avec les habitants des sorties familiales, et facilite l'organisation d'ateliers durant lesquels parents et enfants peuvent pratiquer des activités en commun
- Un axe « lieu de rencontres et d'échanges » qui favorise la lutte contre l'isolement autour d'activités prétextes. C'est le cas de pause détente, brin de laine ou du groupe saveurs d'ailleurs mais aussi des temps d'animation de la vie locale qui jalonnent toute l'année. Lors de notre assemblée générale de l'année 2013, une bénévole particulièrement investie exprimait le fait qu'elle s'est engagée au sein du centre social car « *elle avait envie de partager du temps au profit des autres* », « *cela lui évite de rester seule* », et « *qu'en découvrant le centre social, elle a pu apprécier la rencontre avec d'autres personnes, lui changeant son quotidien* »
- Un axe « parentalité » avec la mise en place de conférences parentales, l'organisation de séance décentralisée du festival du film d'éducation.

4 - La transversalité entre les pôles

Dans le cadre du centre social, certaines actions sont parfois partagées entre les différents pôles du centre social. Cela permet d'inscrire chacun dans un projet global et d'enrichir les réflexions.

C'est le cas notamment :

- Des actions organisées dans le cadre du soutien à la parentalité.
- Des temps d'animation de la vie locale qui sont développés par plusieurs pôles du centre social, l'objectif étant d'impliquer l'ensemble du centre social et une diversité de personnes pour favoriser les rencontres entre tous
- Du travail de réflexion autour de l'offre culturelle pour les habitants du territoire

F - Des moyens pour fonctionner

1 - Des locaux

Depuis son emménagement en 2012 dans de nouveaux locaux mis à disposition par la municipalité d'Heyrieux, le centre social bénéficie de meilleures conditions d'accueil des habitants, de ses adhérents mais aussi un lieu de travail pour l'équipe salariée plus vaste et donc plus confortable. Il est ouvert du lundi au vendredi de 8H30 à 12H et de 14H à 18H sauf le mardi matin.

Ce déménagement a pu avoir lieu suite à la réhabilitation des locaux de l'ancienne école de la commune. Le centre social occupe ainsi une part importante du rez-de-chaussée, à proximité immédiate des services du Département de l'Isère ; l'étage quant à lui permet l'hébergement de l'école de musique.

Des locaux plus spacieux et qui se situent dans le centre de la commune, au cœur du village, sont un atout important qui facilite l'accès de la structure par toute la population.

Cela a permis également de regrouper sur le même espace les locaux administratifs avec l'installation des salariés, ainsi que des salles d'activités permettant alors aux adhérents et aux salariés de se retrouver au quotidien.

L'espace principal de ce nouvel équipement a permis d'améliorer l'accueil du public et des adhérents. L'offre de services a également été complétée par la mise à disposition à la population d'une borne CAF, et ainsi compenser de manière partielle l'information des allocataires et des futurs allocataires par rapport aux prestations. Cette borne CAF n'est sans doute pas assez utilisée, les habitants allocataires pouvant pour certains, soit agir de chez eux, soit être accompagnés dans leurs démarches par les services du Département de l'Isère.

En complément de cet espace principal, deux autres lieux sont utilisés pour mener les activités de l'association. Les locaux, propriétés de la commune ou mis à disposition par la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné dans le cadre du transfert de compétences, sont dans une certaine proximité :

- L'ancienne école Marc Antoine Briller est utilisée par le secteur enfance pour les accueils de loisirs. Nous avons l'usage exclusif de trois salles d'activités, d'un bureau et d'une infirmerie pour environ 250m² ainsi qu'un accès aux salles à manger. Ces locaux sont complétés par deux cours extérieures spacieuses.
- Le multi accueil est hébergé dans des bâtiments qui pourraient connaître une réhabilitation dans le cadre de la renégociation du contrat enfance-jeunesse avec les collectivités locales. Les espaces sont vastes et bien conçus avec un espace extérieur. Néanmoins, ils sont vieillissants et ne permettent pas toute la confidentialité lors des rencontres avec les parents, ni l'aspect règlementaire lié à la gestion du personnel.

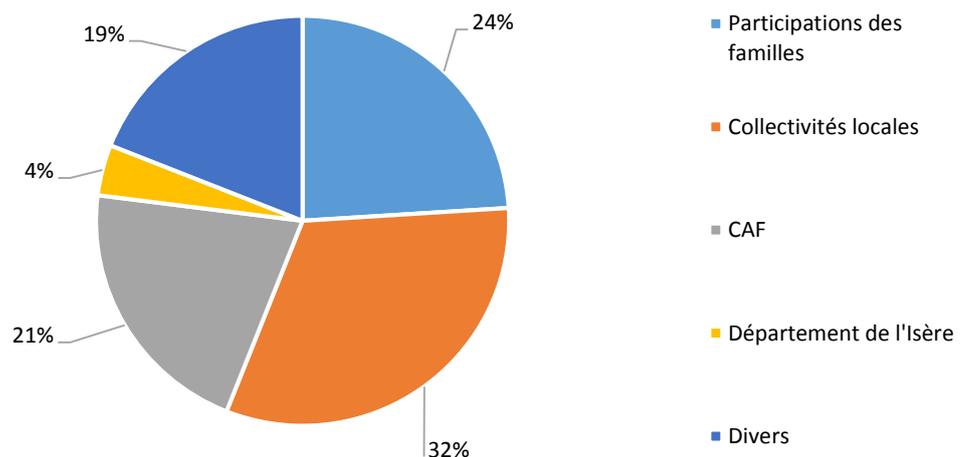
A ces locaux à usage permanent, le centre social accède sur réservation aux équipements sportifs et culturels de la commune, et à des locaux mis à disposition des communes de Grenay et de St Just Chaleysin pour l'organisation de la réforme des rythmes scolaires.

2 - Des ressources

Le budget réalisé du centre social pour l'année 2014 est de 997 717.74 € répartis de la manière suivante :

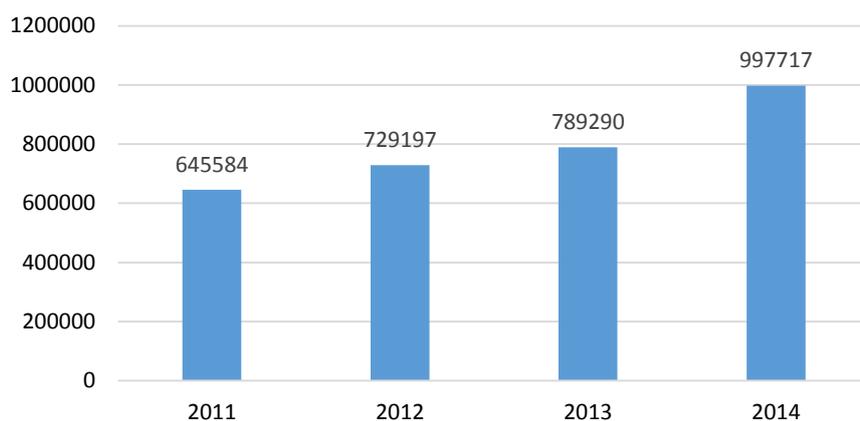
- Participation des familles : 24 %
- Collectivités locales : 32 %
- CAF : 21 %
- Département de l'Isère : 4 %
- Divers : 19 %
-

Les ressources du centre social en 2014



Le centre social est également lié à la politique globale du territoire menée notamment par la communauté de communes des collines du Nord Dauphiné en ce qui concerne le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) et qui cadre les actions et les moyens nécessaires en direction du public enfance-jeunesse du territoire.

Evolution des budgets



Ce budget est en augmentation depuis plusieurs années. Cela s'explique par le fait que le centre social a su développer des actions et conventionner avec d'autres partenaires que ceux avec qui nous avons des liens historiques à savoir la municipalité d'Heyrieux et la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné et la CAF de l'Isère.

L'augmentation représente 45 % entre 2011 et 2014. Cela comprend une hausse de la masse salariale entre autres, nécessaire pour répondre à l'évolution du travail réalisé. Cette hausse a induit également une nécessité pour le centre social de se mettre en conformité avec le cadre réglementaire du droit du travail et de la convention collective.

Partie 4 - Un territoire en évolution

Située dans le Nord-Isère, à une petite trentaine de kilomètres au sud-est de Lyon, à égale distance de Lyon, Vienne et Bourgoin mais aussi à 80 km de Grenoble, Heyrieux se situe dans le département de l'Isère.

La commune d'Heyrieux est rattachée à la communauté de communes des collines du Nord Dauphiné composée en plus des communes suivantes : Bonnefamille, Charantonnay, Diémoz, Grenay, Oytier St Oblas, Roche, St Georges d'Espéranche, St Just Chaleyssin, Valencin.

Heyrieux est une commune que l'on peut qualifier de périurbaine. Elle est caractérisée à la fois par un environnement encore un peu rural, et par les modes de vie des agglomérations avoisinantes que sont Lyon ou Vienne, avec principalement des déplacements pour le travail sur le département du Rhône qui jouxte la commune.



A - La territorialité du centre social

Un centre social est par définition un lieu de proximité. La question du territoire est importante et nous allons fréquemment revenir sur cette approche tout au long de ce document.

Cette partie va s'appuyer sur une analyse de l'origine géographique des participants aux activités régulières mais aussi des usagers du centre social en référence aux définitions de ce que sont :

- Le territoire d'implantation
- La zone de référence
- La zone de compétence
- La zone de vie sociale
- La zone d'influence

du centre social.

1 - Des définitions (extrait de la lettre circulaire du 31 octobre 1995 et de l'outil CIRESE, référentiel d'évaluation des centres sociaux), une première approche

Le centre social est implanté sur la commune d'Heyrieux. En effet, dès l'origine et de par la volonté des décideurs, le centre social a été conçu comme une structure au service des habitants de la commune d'Heyrieux, chef-lieu du canton. Cette initiative qui remonte à plus de 30 ans, a permis de définir une première zone de vie sociale, espace en rapport avec la population effectivement touchée par les activités et les services de l'équipement.

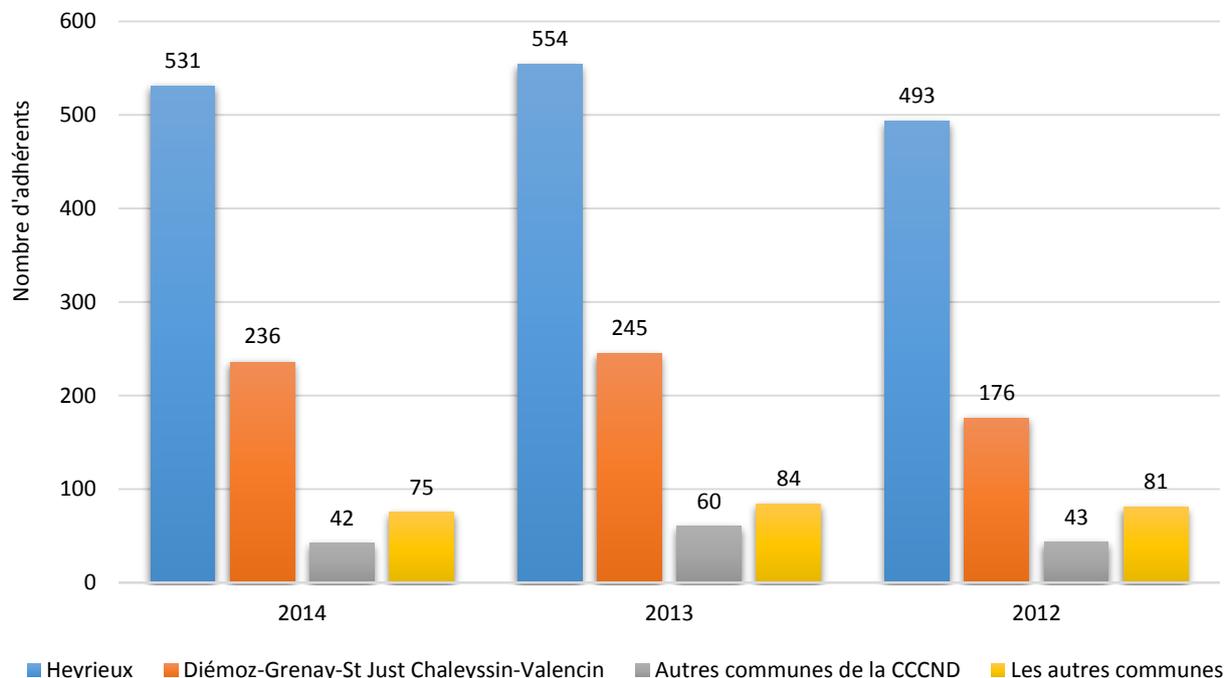
Le transfert de compétences des communes vers la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné, dès 2001, a permis de définir la zone de référence du centre social, territoire prescrit sur lequel le centre social agit dans le cadre des différents services qui sont mis en œuvre. En effet, la politique locale de cette entité de coopération intercommunale, l'élaboration et la participation en lien avec certaines institutions à des schémas locaux de développement, a engendré une évolution et un basculement d'une zone de compétences communale vers un territoire élargi, la communauté de communes, sur lequel le centre social agit.

Néanmoins, l'attraction du centre social d'une part, son impact d'autre part, mais aussi la proximité géographique et la réalité des déplacements, a entraîné la définition d'une zone de compétence qui, au-delà de la commune d'Heyrieux, englobe les communes environnantes à Heyrieux à savoir les communes de Grenay, de Valencin, de St Just Chaleyssin, de Diémoz. En effet, la zone de compétence permet de délimiter à priori la zone sur laquelle le centre social se reconnaît et est reconnu comme ayant une responsabilité. Cette zone de compétence permet sans doute aujourd'hui et pour les années à venir, de redéfinir une nouvelle zone de vie sociale pour le centre social.

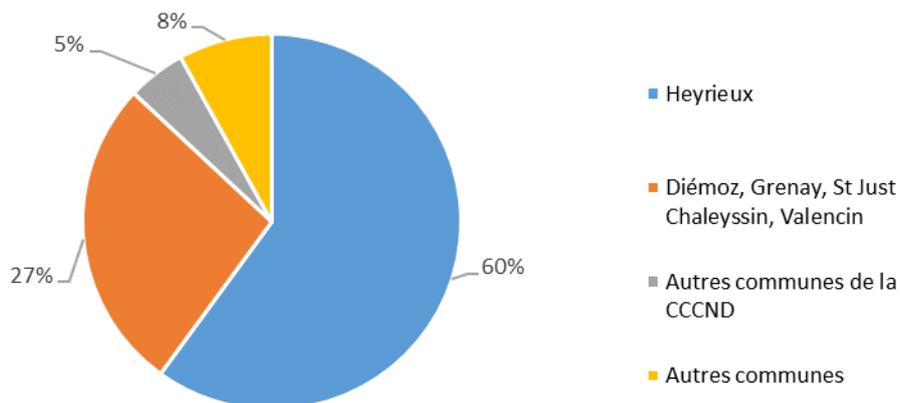
Enfin, la zone d'influence du centre social concerne les communes précédemment citées mais pas uniquement. C'est un espace mouvant qui résulte de l'évaluation de la population effectivement touchée par les actions et projets du centre social. Pour la déterminer, nous avons donc mené un travail d'analyse de l'origine géographique des adhérents et des usagers du centre social, à partir de nos fichiers et d'une géolocalisation.

Cette première approche permet au-delà d'une illustration géographique d'avoir une vision des évolutions de l'équipement au niveau de ses adhérents.

Nombre d'adhérents du centre social par territoire



Répartition géographique des adhérents en 2014



2 - Quelques éléments d'analyse

L'illustration graphique montre l'impact du centre social principalement sur la commune d'Heyrieux, lieu d'implantation du centre social, mais aussi sur les communes de Diémoz, Grenay, St Just Chaleyssin, et Valencin.

Il est important d'expliquer ces chiffres au travers de différents éléments :

- La proximité géographique de ces communes par rapport à Heyrieux
- L'impact des déplacements sur le territoire et des lieux d'habitation et d'activité professionnelle
- Les relations construites avec les collectivités locales ces dernières années

• Si l'on positionne l'ensemble des communes sur une carte de la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné, il est aisé de s'apercevoir que Diémoz, Grenay, St Just Chaleyssin et Valencin sont des communes qui se situent en proximité immédiate de celle d'Heyrieux. Cette disposition géographique peut être un des éléments d'explication quant aux relations que peuvent avoir les habitants avec le centre social. Néanmoins, ce n'est sans doute pas la seule explication. Il est important en effet, de mettre en relation cette organisation géographique avec la question des trajets lieu de domiciliation – lieu de travail et l'attraction de la commune d'Heyrieux par rapport aux villages aux alentours plus petits et moins équipés. Elle s'explique aussi par la construction tout au long de ces années de relations privilégiées entre le centre social et certaines communes ou le fait que seul le centre social gère des services tout au long de l'année. C'est le cas notamment du multiaccueil les Petits Malins qui fonctionne toute la journée tout au long de l'année ou de l'accueil de loisirs le mercredi.

• Un point d'attention supplémentaire est la situation particulière de la commune d'Heyrieux sur le territoire de la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné. En effet, Heyrieux se situe sur le trajet pour se rendre sur l'agglomération lyonnaise, principal pôle d'emploi à proximité. D'après l'INSEE (chiffres de 2011), le taux de sédentarité moyen de la communauté de communes (taux d'actifs qui résident et travaillent sur le même territoire) est de 15.70 % (chiffre équivalent à celui de chacune des communes qui composent la zone de compétence du centre social). Et surtout, près de 60 % de la population travaille sur un département différent de celui de l'Isère ce qui laisse supposer, au vu de la proximité de Lyon et de l'agglomération lyonnaise, des déplacements importants et un passage par la commune d'Heyrieux.



• Enfin, le centre social a pu construire ces dernières années des relations de travail privilégiées avec certaines collectivités locales au-delà de la municipalité d'Heyrieux avec qui les liens sont historiques. En effet, depuis la rentrée du mois de septembre 2014, le centre social organise et coordonne la réforme des rythmes scolaires sur la commune d'Heyrieux, ainsi que sur les communes de Grenay et de St Just Chaleyssin. Cette gestion est le fruit d'un travail partenarial de co-construction entre les collectivités et le centre social mais aussi avec les habitants et d'autres partenaires institutionnels tels que les enseignants des écoles. De la même manière, le travail réalisé

avec le collège de secteur, situé sur la commune d'Heyrieux, a favorisé la construction d'un partenariat avec la commune de St Just Chaleyssin sur une action d'accompagnement à la scolarité. L'ensemble de ces relations a sans doute permis une reconnaissance du centre social sur un territoire plus large que la commune d'Heyrieux et entraîne une évolution de la fréquentation du centre social des habitants de ces communes, malgré une identité encore forte du centre social à Heyrieux ne serait-ce, qu'au-delà de son lieu d'implantation, à travers le nom du centre social.

B - D'autres caractéristiques de la zone de compétence du centre social

Afin d'affiner des chiffres globaux, il semble important de les regarder à travers une loupe qui grossit les particularités de chacune des communes qui composent le territoire sur lequel il semble que le centre social a compétence à agir. En effet, les populations et les caractéristiques de ce territoire diffèrent entre la commune d'Heyrieux, commune la plus importante du territoire en nombre d'habitants mais aussi de par la diversité de sa population, et les autres communes de Grenay, Diémoz, St Just Chaleyssin et Valencin.

Certains éléments sont détaillés ci-après.

1 - La population, les ménages

- La population

L'attractivité du territoire est liée à la proximité de zones d'employabilité (la ville de Lyon est située seulement à une trentaine de kilomètres) mais aussi à un environnement préservé et agréable. Le prix d'accessibilité d'un bien immobilier est élevé mais encore inférieur à celui de Lyon. Cela a amené l'installation sur Heyrieux et ses environs d'une nouvelle population dont la moyenne d'âge se situe entre 30 et 50 ans, (et principalement entre 35 et 45 ans), et de leurs enfants déjà grands. On peut alors caractériser ce phénomène comme une « réurbanisation » du territoire voire une « périurbanisation » de la banlieue lyonnaise qui s'étend.

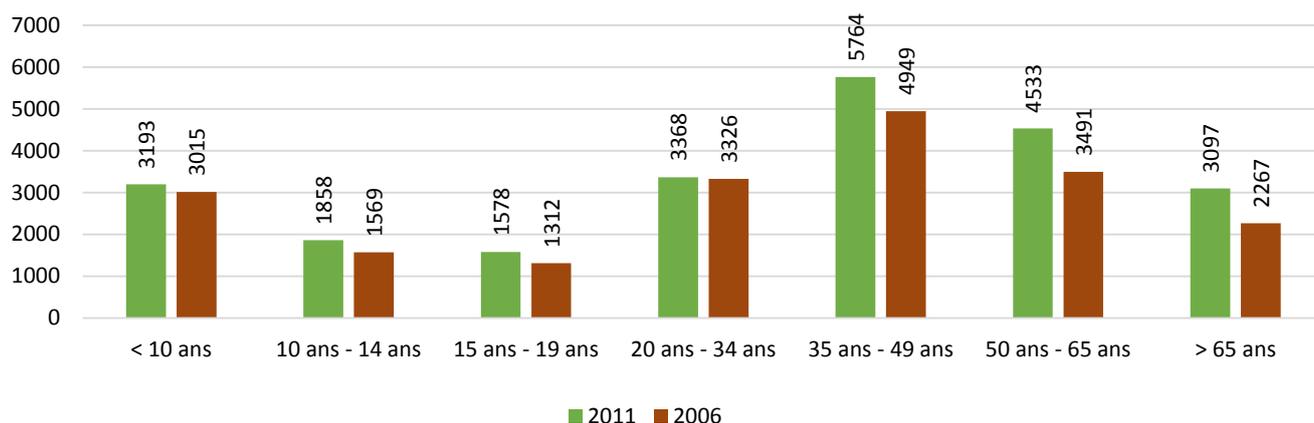
Ces caractéristiques se ressentent sur la pyramide des âges de la population de la communauté de communes et de manière quasi-similaire sur l'ensemble des communes la composant. Une caractéristique importante est la forte augmentation entre 2006 et 2011 de la population des 60-65 ans qui a évolué de près de 55 %, ainsi que la hausse de près de 30 % des personnes dont l'âge se situe entre 50 et 65 ans.

Cette hausse de la tranche d'âge nous permet de mesurer un certain vieillissement de la population qui, une fois installée sur le territoire, n'est pas enclin à en partir. Cette tendance est à mettre également en lien avec le fait que les nouveaux arrivants investissent dans l'achat d'un bien immobilier sur du long terme, ce qui est dû au prix du foncier. Il existe aussi sur le territoire un

certain confort de vie, lié à la fois à la proximité des grands ensembles urbains et des services procurés, mais aussi à un certain retrait de ces mêmes grands ensembles qui procurent bien-être et tranquillité.

Cette tranche d'âge représente ce que l'on pourrait appeler des retraités actifs qui ont arrêté leur activité professionnelle de manière récente et qui ont le courage et une envie importante de s'investir.

Tranche d'âge de la population de la CCCND



En lien avec la question de la territorialité du centre social, il semble sans doute pertinent d'affiner la question de la population de la zone de compétence du centre social. Les éléments suivants auront le souci de tenir compte de la commune d'Heyrieux et des communes de Diémoz, Grenay, St Just Chaleyssin et Valencin.

La population sur ces communes est en augmentation (chiffres Insee) depuis de nombreuses années, comme cela nous est indiqué dans le graphique suivant, avec une croissance moyenne de 15 % entre 1990 et 1999, de 12 % entre 1999 et 2006 et de moins de 4 % entre 2006 et 2011.

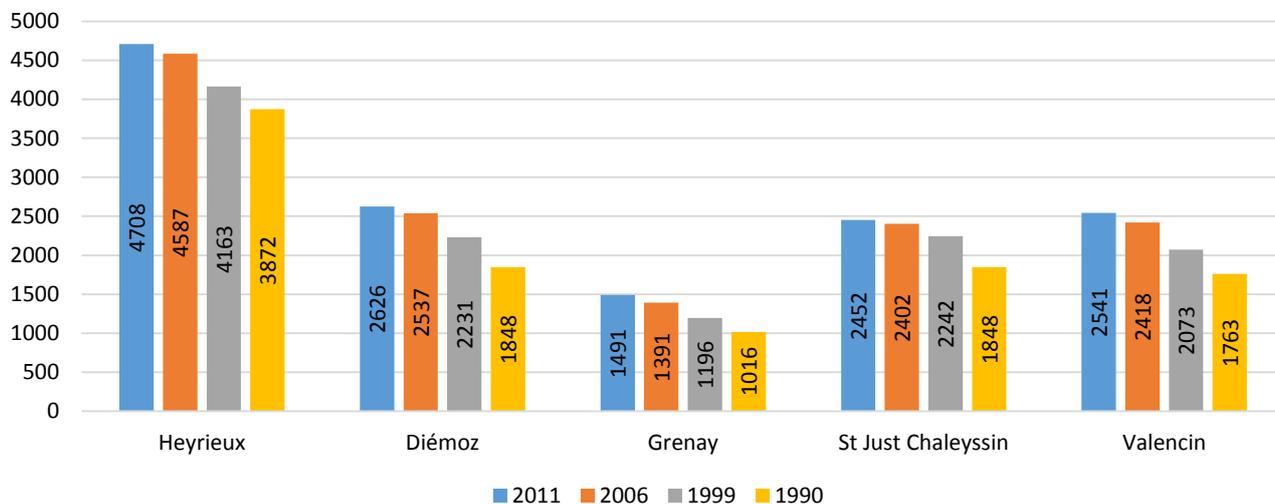
Cette évolution de la population, quel que soit la commune étudiée, est liée à un solde naturel (différence entre les naissances et les décès) faible mais positif (< 1 %) sur l'ensemble des périodes. Le solde migratoire (différence entre les arrivées et les départs de la commune) quant à lui est plus important mais l'on peut noter qu'il y a un fort ralentissement sur la dernière période (2006 à 2011).

Cette forte baisse de l'augmentation de la population ces dernières années s'explique aussi par la raréfaction du foncier constructible liée à la proximité de l'aéroport de St Exupéry et de ses nuisances, et par une forte croissance qui a appauvri les espaces constructibles sur ces territoires.

D'autre part, nous pouvons noter que les personnes qui arrivent sur les communes restent sur ces dernières pendant quelques années avec, d'après les chiffres du recensement de 2011, environ

90 % des habitants qui occupaient le même logement depuis au moins 2 ans et environ 75 % depuis plus de 5 ans.

Evolution de la population



Le taux de chômage sur le territoire de la communauté de communes, soit 5,6 % de la population active, est au-dessous de la moyenne nationale qui se situe à plus de 9 % ou de la moyenne départementale qui est à près de 8 %. Pour autant, Heyrieux est une commune qui connaît un taux de chômage équivalent au taux du département, alors que les autres communes sont dans la moyenne intercommunale voire en dessous du taux de la communauté de communes.

Néanmoins, ces chiffres extraits de l'analyse statistique de l'INSEE à partir du recensement de 2011 sont à prendre avec précaution, ces derniers mois ayant connu une augmentation du taux de chômage au niveau national.

• Les ménages

Globalement, sur le territoire, il y a principalement des couples avec enfants. En effet, cette composition familiale représente plus de 50 % de la population communautaire en 2011. Cette tendance est supérieure à la tendance départementale, régionale et nationale qui se situe autour de 45 %.

En ce qui concerne les familles monoparentales, elles représentent un peu moins de 10 % de la population (chiffres INSEE). Ce chiffre est quant à lui inférieur à la moyenne du département de l'Isère, de la région Rhône-Alpes et en France qui se situe aux alentours de 14 %.

Il existe certaines disparités si l'on affine ces chiffres par commune.

En effet, Heyrieux se situe plus dans les moyennes voire au-delà. Le pourcentage par exemple de familles monoparentales sur la commune est de plus de 15 % alors qu'il est plus faible dans les autres communes.

Ces éléments sont sans doute à mettre en corrélation avec le nombre d’allocataires et de leurs ayants-droit (population couverte par la CAF) qui représente un peu moins de 50 % de la population de la commune (chiffre CAF 2013). Les données sont également à mettre en relation avec la question des logements qui existent sur la commune, Heyrieux étant la commune qui a le plus de logement locatif et de logements sociaux.

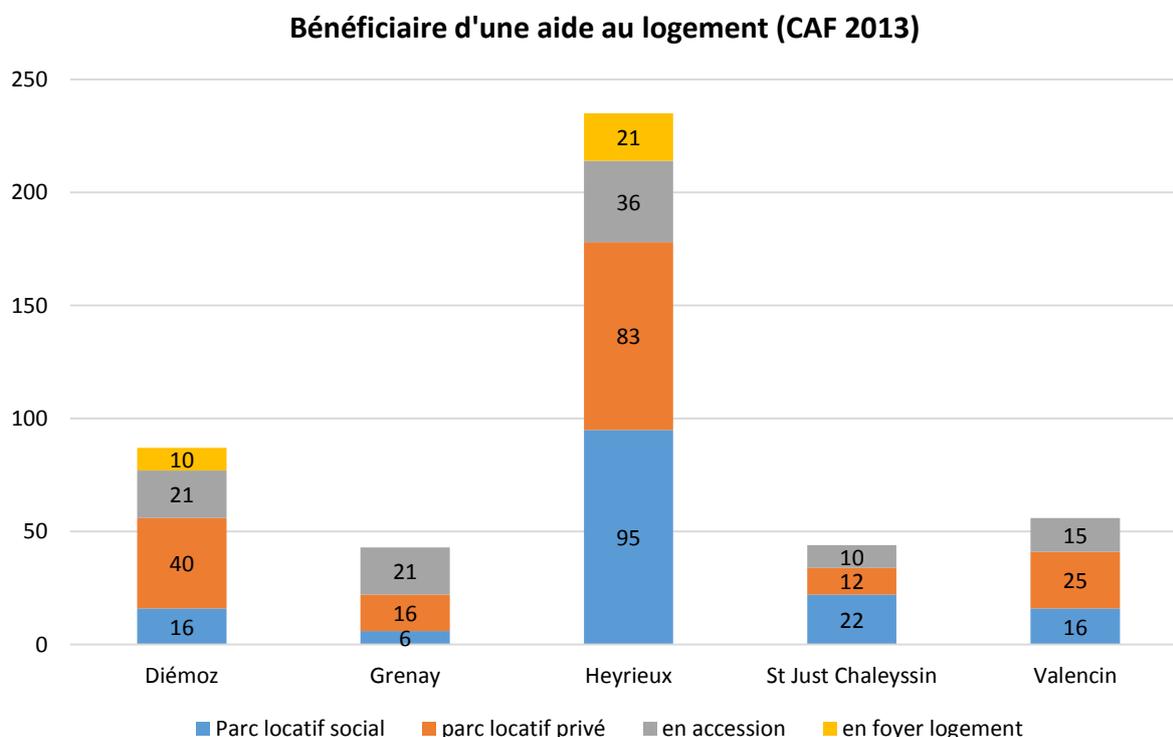
2 - Le logement

Pour une très forte majorité, les habitants sont propriétaires de leur logement au sein de la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné. En effet, être propriétaire de son logement représente environ 85 % de la population (chiffres INSEE).

Néanmoins, certaines communes connaissent un plus grand nombre, en valeur absolue, de locataire. C’est le cas notamment de la commune d’Heyrieux avec près de 25 % de la population qui est en location dont une part importante est logé chez des bailleurs sociaux.

Les principaux bailleurs sur le territoire sont la SDH (Société Dauphinoise de l’Habitat), ADVIVO et PLURALIS qui travaillent chacun de concert et en complémentarité.

Le graphique ci-après nous montre le nombre de familles bénéficiaires d’une aide au logement pour chacune des communes. Il n’est pas étonnant au vu des éléments précités que la commune d’Heyrieux est celle sur laquelle il y en a le plus.



Le graphique nous montre également la répartition des bénéficiaires de la prestation liée au logement. On s'aperçoit que sur la commune d'Heyrieux, une part d'environ 40 % de cette prestation bénéficie à des familles dont le logement fait partie du parc locatif social.

Cette information nous permet d'avoir un regard également quant aux caractéristiques de la population heyriarde en rapport avec la population des communes environnantes. Cette tendance est la même sur l'ensemble de la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné. Ces chiffres sont à mettre en lien avec le nombre de logements sociaux qui existent sur la commune d'Heyrieux. Plus de 42 % des logements en location sont en effet des logements sociaux.

Les communes d'Heyrieux et de St Just Chaleyssin principalement connaissent, ces dernières années, un nombre de constructions en location et/ou en accès à la propriété important malgré des espaces constructibles restreints (couloirs aériens liés à la proximité de l'aéroport de St Exupéry).

3 - Les équipements

- De services à la population

Depuis la fin des années 2000 et le transfert de certaines compétences à la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné, une politique de territoire et de mutualisation de moyens a été construite afin que, progressivement, le renforcement de services puisse répondre aux besoins d'une nouvelle population en demande.

Cela a été le cas notamment en ce qui concerne l'enfance et la jeunesse à partir d'une politique de contractualisation avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère et en s'appuyant sur des gestionnaires associatifs et des services intercommunaux en complémentarité.

Aujourd'hui, une offre de garde liée à la petite enfance et à l'enfance existe et le nouveau contrat enfance-jeunesse devrait permettre d'étoffer et d'harmoniser cette dernière. En ce qui concerne les préadolescents et les adolescents, deux pôles majeurs sont repérés à savoir les communes d'Heyrieux et de St Georges d'Espéranche, communes qui ont chacune un collège sur leur territoire.

Si l'on prend plus particulièrement le collège Jacques Prévert situé sur Heyrieux, entre 35 et 40 % seulement des élèves scolarisés sont issus d'Heyrieux. Plus de la moitié viennent des communes environnantes à savoir Diémoz, St Just Chaleyssin, Valencin, toutes trois appartenant à un territoire sur lequel le centre social a légitimité à intervenir. Seule la commune de Grenay n'est pas concernée, le collège de secteur étant celui de la Verpillière. Ces éléments viennent conforter la définition de la zone de compétence du centre social.

Il existe également sur la commune d'Heyrieux un EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) qui dispose d'une capacité d'accueil de 64 places dont 10 en CANTOU pour des personnes atteintes d'Alzheimer.

L'EHPAD reste avant tout un lieu de vie. Il constitue le domicile de la personne âgée. Une priorité est donnée aux habitants des communes constituant la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné afin de déraciner le moins possible les personnes qui intègrent ce lieu de vie. De nombreuses activités y sont organisées avec notamment une animatrice, des bénévoles et les familles.

Un projet de reconstruction à proximité immédiate de son implantation actuelle est acté avec une augmentation de capacité à 83 places et devrait se concrétiser pour une ouverture en janvier 2017.

En ce qui concerne les services publics, ils sont de moins en moins nombreux sur le territoire. Quelques permanences de la mission locale existent encore. La trésorerie des impôts vient de fermer. Les habitants sont obligés de se rendre sur la commune de Villefontaine qui est située à une dizaine de kilomètres. Cela n'est pas sans poser de problèmes de mobilité pour les personnes qui n'ont pas de moyen de locomotion, mais aussi pour les personnes pour qui la mobilité devient une part importante du budget familial.

L'éloignement géographique pose les mêmes difficultés pour les personnes utilisatrices de certains services au public tels que ceux de la CAF, de Pôle Emploi ou des structures de solidarité.

Le déménagement du centre social dans de nouveaux locaux en 2012 et l'attention portée à des problématiques de territoire ont pu répondre partiellement à des besoins que la population a pu exprimer. C'est le cas par exemple pour l'installation d'une borne interactive à destination des allocataires et une amplitude d'ouverture relativement importante afin que chacun puisse l'utiliser si besoin dans les locaux du centre social.

La question de la mobilité est alors une question importante pour les habitants du territoire et les moyens de déplacements sont peu nombreux. Ils sont alors obligés d'être dépendants d'une solidarité de voisinage, ou d'utiliser un système de convoyage que le centre social a su construire avec le CCAS d'Heyrieux, le Département de l'Isère et la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné pour les personnes qui rencontrent des difficultés de mobilité. Ce service a démarré en 2011 et aujourd'hui, il est fonctionnel avec une régularité du service rendu et une demande de la population régulière.

- L'environnement économique et associatif, les équipements

Au 1er janvier 2013, l'Insee dénombrait 1157 entreprises sur la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné principalement dans les secteurs de l'industrie (11 %), de la construction (18 %) mais surtout dans le secteur du commerce, des transports et des services (71 %). Le secteur agricole, faible sur Heyrieux et en baisse sur le territoire, est toujours présent dans les autres communes autour d'Heyrieux qui restent encore des communes plutôt rurales.

En matière d'emploi, ce secteur a vu ses effectifs fortement augmentés ces dernières années (de 36.9 % en 1999 à 42.5 % en 2009) contrairement aux effectifs du secteur industriel qui ont diminué sur cette même période.

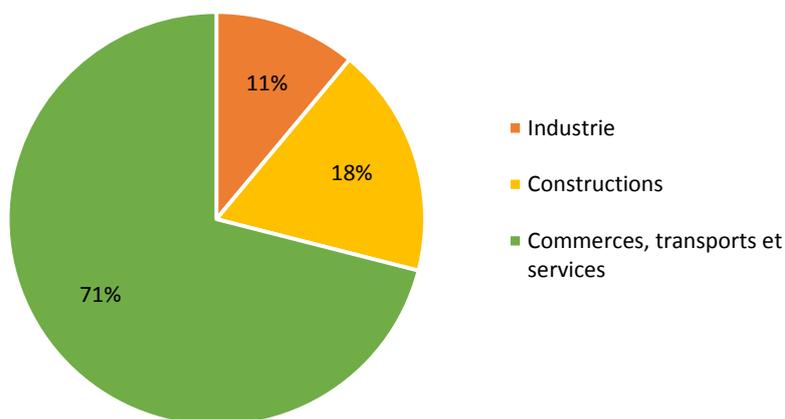
Le territoire de la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné bénéficie d'une offre commerciale de qualité et diversifiée implantée surtout dans le centre de chacune des communes:

- Prêt à porter, mode et accessoires
- Décoration
- Restauration
- Automobile
- Services de proximité...

Très peu de supermarchés cependant existent sur le territoire (un sur la commune d'Heyrieux et un sur la commune de Diémoz situés à l'extérieur du centre-ville). Les dépenses des ménages sont de manière importante réalisées en dehors du territoire. Cela est dû à des migrations pendulaires importantes entre domicile et lieu d'activité professionnelle.

L'activité économique est concentrée essentiellement sur 3 communes : Heyrieux (Zone d'activités des Brosses de 48 Ha), St Just Chaleyssin (zone d'activités des Verchères de 17.5 Ha et de St Germain (1 Ha) et St Georges d'Espéranche (zone d'activités Lafayette de 52 Ha).

Secteurs d'activités des entreprises du territoire intercommunale



Concernant le tissu associatif, celui-ci est dense et varié tant sur la commune d'Heyrieux que sur les communes environnantes.

A Heyrieux par exemple, ce sont plus de 60 associations sportives, culturelles, liées à l'environnement ou au patrimoine, d'aide à la personne, qui dynamisent tout au long de l'année la vie de la commune.

Pour répondre à toutes les demandes, Heyrieux s'est doté de nombreuses infrastructures : gymnases, terrains de sports (rugby, football), un city stade, un skate-park, une maison des associations avec des salles de réunions, un foyer rural, une piscine d'été. Sur les autres communes, à quelques différences près, les associations peuvent accéder également à de nombreuses infrastructures.

Quelques particularités sur le territoire :

- Un réseau de médiathèque réparti sur chacune des communes qui propose au-delà du service de prêts, des animations variées tout au long de l'année
- Des séances de cinéma sur les communes d'Heyrieux, de St Georges d'Espéranche et de St Just Chaleyssin
- Un festival de musique en juin et de théâtre à l'automne

Partie 5 - L'évaluation du projet 2012-2015

A - Rappel du projet social 2012-2015

Le projet social en cours nous a permis de travailler sur différents axes de travail dans une période de restructuration et de stabilisation de l'association. Nous avons défini les axes suivants comme pistes de travail pour les 4 années d'agrément :

- La poursuite et le développement de notre mission d'accueil, d'information et d'orientation du public
- Le maintien et l'amélioration de l'existant en matière de loisirs et d'accompagnement éducatifs
- Le renforcement des liens sociaux, familiaux et parentaux
- Le développement et le renforcement du rôle des habitants
- Le renforcement du fonctionnement interne, statutaire et représentatif de l'association

A travers la démarche que nous avons entreprise, il nous semblait nécessaire de mesurer l'atteinte des objectifs que nous nous étions fixés. En effet, il nous semble important de mettre en œuvre une évaluation pour les raisons suivantes :

- Prendre du recul pour améliorer la connaissance des impacts de ce que l'on fait
- Sensibiliser et mobiliser les équipes autour des projets et objectifs explicités et partagés
- Accroître la légitimité des actions conduites auprès de financeurs en rendant compte de ce que l'on fait, en favorisant la transparence

B - Evaluation des objectifs généraux du projet 2012-2015

1 - L'accueil et la communication

• L'accueil

Le déménagement des locaux du centre social au sein de l'Espace Pasteur a permis d'améliorer l'accueil physique tant des adhérents que des habitants mais aussi des salariés.

En effet, le centre social est passé de locaux exigus, peu accessibles à des espaces adaptés et fonctionnels pour que les habitants, les adhérents mais aussi les salariés, puissent bénéficier de conditions d'accueil bien meilleures. Ce déménagement a permis d'accompagner les évolutions du centre social de manière générale. La référente famille a ainsi pu bénéficier d'un bureau permettant le respect de la confidentialité nécessaire à l'exercice de certaines de ses fonctions.

Ce déménagement s'est accompagné d'une réflexion collective et d'un réaménagement de l'espace d'accueil afin de faciliter un meilleur accueil du public avec :

- L'installation d'une borne CAF afin d'assurer une réponse à minima suite à la disparition des services de la CAF sur le territoire. Cette borne permet en effet aux allocataires d'accéder à leur dossier mais aussi à ceux qui en font la demande de bénéficier de réponses
- La mise en place de panneaux d'information favorisant la transmission des informations de chacun des pôles du centre social.
- D'une augmentation des horaires de l'accueil avec une ouverture au public quotidienne et une adaptation aux contraintes du territoire et ainsi faciliter les démarches des personnes qui travaillent. En effet, le centre social est ouvert du lundi au vendredi de 8H30 à 12H et de 14H à 18H. Néanmoins, il est important que nous puissions collectivement réfléchir à l'accueil en dehors de ces horaires pour les adhérents qui peuvent avoir besoin d'information et un intérêt autre que leur pratique d'activité.

Ce travail nous a permis de redonner à l'accueil la fonction que celui-ci se doit d'occuper dans le fonctionnement du centre social, structure à l'écoute des habitants d'un territoire afin de répondre aux besoins de la population.

Au-delà d'une fonction accueil au sein même de l'équipement, le centre social a alors fait le choix d'aller à la rencontre des habitants en organisant des temps d'accueil à l'extérieur. C'est le cas par exemple des « pauses café » que nous organisons chaque mois pendant le marché à Heyrieux et des temps co-construits avec la SDH (société Dauphinoise de l'Habitat) auprès des habitants dans les logements gérés par ce bailleur social.

Cependant, l'augmentation de l'activité du centre social et la hausse de la fréquentation ont amené à une charge administrative de plus en plus importante qui doit tendre vers la recherche d'un équilibre entre les besoins de la structure et la nécessaire ouverture à la population. Une formation mise en œuvre par la fédération des centres sociaux de l'Isère sur la spécificité de cette fonction dans l'organisation du centre social a permis de travailler cette question au sein de l'équipe permanente d'animation qui doit partager et porter collectivement cette fonction. Les animateurs ne peuvent pas se contenter de mettre en place des activités, ni le personnel d'accueil de ne faire que des inscriptions. Cela peut être dû à la jeunesse de l'équipe d'un point de vue global. La notion de projet social de territoire demande un temps d'appropriation qui peut être long et l'implication dans le travail d'élaboration d'un projet social permet de mieux comprendre sans doute ces enjeux. Cette question est sans doute centrale dans notre projet à venir car elle pose plus largement la question de l'accueil. Il est peut être important de s'interroger sur la manière de faire connaître le projet mais aussi sur la manière de faire connaître le centre social lorsque l'on n'a pas de besoin de garde.

- La communication

Les objectifs qui ont été traités durant le projet 2012-2015 ont permis de faire évoluer certains points et nous ont permis de prendre conscience de nos lacunes. En effet, à travers cet axe de travail, nous avons pu :

- Améliorer notre communication en direction des habitants, des adhérents, de nos partenaires
- Développer nos outils de communication
- Améliorer l'image du centre social, de son projet, de l'association

Les actions du centre social et culturel sont ouvertes à un ensemble d'habitants dont la résidence est diffuse sur plusieurs communes. Historiquement et géographiquement, le centre social est établi physiquement sur la commune d'Heyrieux et il n'est pas présent sur les communes environnantes. Ce point est sans doute accentué par le fait que dans le nom du centre social est inclus le nom de la commune d'Heyrieux.

Sans dénaturer la genèse du projet, il est sans doute nécessaire de faire évoluer ce nom et cette identité qui peuvent parfois être trompeurs et ainsi éviter une perception d'un trop grand attachement à la commune d'Heyrieux.

D'autre part, le taux d'activité professionnelle est important, et l'éloignement de l'activité professionnelle par rapport au lieu de résidence contribue à une absence des habitants sur la commune durant la journée. Les familles sont présentes en dehors des horaires de travail, investissant la commune pour des loisirs individuels ou familiaux en soirée et en week-end.

L'ensemble de ces éléments a nécessité une diversification de nos modes de communication.

Au niveau global, le centre social s'est doté d'un site internet. Depuis maintenant une année, le centre social bénéficie d'un site internet fonctionnel. En effet, un papa du multiaccueil nous a fait profiter de ses compétences. C'est indéniablement un plus même si au quotidien il est difficile de le faire vivre, ceci étant principalement dû à une difficulté interne de définir une véritable politique de communication mais aussi à nos limites de compétences. La page Facebook du centre social a 81 abonnés à ce jour qui reçoivent les infos dès qu'elles sont mises en ligne. Cela permet de compléter l'audience du site internet et de toucher les habitants hors Heyrieux. D'autre part, le public, les habitants n'ont pas acquis ce réflexe et cela touche trop peu de personnes (le suivi des connexions nous montre cela).

Nous utilisons cependant toujours des outils de communication plus classiques avec la diffusion d'un journal trimestriel en direction de l'ensemble des adhérents, des affiches, parfois des tracts et en début d'année, une plaquette. Cela nous permet de donner une information au plus près de

notre actualité et de tenir chacun au courant des évolutions. Il permet également de valoriser de ce qui se fait au sein du centre social que cela soit mis en œuvre par les professionnels ou les bénévoles.

Enfin, pour des questions de coûts, nous utilisons souvent une communication dématérialisée par courriel et une communication visuelle et collective.

De manière générale, les résultats obtenus par la mise en œuvre de ces différents outils de communication sont les suivants :

- Une meilleure visibilité du centre social
- Un investissement des bénévoles sur les outils de communication (notamment pour le site internet)

Néanmoins, lorsque l'on parle de communication, il n'est pas possible de nous arrêter seulement aux outils de communication. En effet, les rencontres que nous avons eues tant avec nos partenaires qu'avec les habitants, laissent apparaître une déficience de notre communication à différents niveaux :

- Le centre social ne se résume pas seulement à un prestataire d'activités et/ou de services. C'est avant tout un projet sur lequel nous ne communiquons pas assez. Il sera sans doute nécessaire de travailler sur cette question dans les prochains mois et ainsi améliorer notre communication pour expliciter notre fonction sur le territoire et communiquer sur ce que nous faisons.
- Nous devons être attentifs également à l'image que nous renvoyons parfois auprès des habitants. Cette question rejoint le point précédent. En effet, la notion de projet, le portage de celui-ci, doivent être réalisés par tous quel que soit son statut bénévole ou professionnel.
- Des moyens humains et matériels consacrés à la communication seraient sans doute un plus pour améliorer cette fonction et accompagner tant le projet que les équipes sur un territoire de plus en plus large.
- Beaucoup de personnes ont également une image faussée du territoire d'intervention du centre social. En effet, aujourd'hui, même si 50 % de nos adhérents et de nos usagers viennent de la commune d'Heyrieux, les chiffres font apparaître une fréquentation d'habitants d'autres communes de notre équipement. Cela est dû à une ouverture et au travail partenarial que nous menons également avec la communauté de communes et certaines communes environnantes. Une communication élargie aux habitants des communes environnantes est sans doute à envisager au-delà de la plaquette annuelle du centre social.

Enfin, même si cela peut paraître accessoire par rapport aux éléments précédents, les habitants et les adhérents nous renvoient leurs difficultés de se repérer au sein d'une équipe importante et souhaiteraient qu'un organigramme puisse exister au sein de l'association ainsi qu'un

trombinoscope à l'accueil de chaque structure (multiaccueil, accueil de loisirs, secrétariat, ...) pour aider les parents. Cela existe, il suffit peut-être de l'afficher afin que chacun puisse mettre un visage sur un nom.

2 - Les loisirs et l'accompagnement éducatif : de la petite enfance à la jeunesse

Le centre social, à travers différentes actions de loisirs ou d'accompagnements éducatifs, fait partie de la chaîne éducative que représente la famille, l'école, les associations. Il a pour objectif d'aider l'enfant ou l'adolescent dans leurs apprentissages à la vie en collectivité et doit favoriser une participation active à la vie de la commune par des actions ponctuelles ou suivies avec les différents partenaires sociaux et culturels.

Les axes qui ont été travaillés durant le projet 2012-2015 ont été entre autres les suivants :

- L'adaptation des accueils aux besoins des familles
- L'amélioration qualitative des services à la population

• L'adaptation des accueils aux besoins des familles

Depuis de nombreuses années, un travail avec les élus et les techniciens de la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné et la redéfinition du Contrat Enfance Jeunesse à l'échelle communautaire nous ont permis d'améliorer les conditions d'accueil des enfants tant du multiaccueil que de l'accueil de loisirs.

Concernant le multiaccueil, l'amplitude d'ouverture et la modulation du nombre d'enfants accueillis sur la journée a pu ainsi évoluer avec des horaires d'ouverture de 7H30 à 18H30 et un accueil de 19 enfants de 8H30 à 17H30 et de 13 enfants de 7H30 à 8H30 et de 17H30 à 18H30.

Le contrat enfance-jeunesse, resigné à l'échelle communautaire pour 4 ans, devrait permettre d'autres évolutions dans les années à venir. Tout d'abord, le multiaccueil sera ouvert toute l'année en 2016 y compris durant le mois d'août. Cela devrait permettre d'assurer un système de garde éducatif pour tous tout au long de l'année. Ensuite, l'augmentation du nombre de places d'accueil pourrait monter à 24 places. Néanmoins, cette décision est suspendue au fait de bénéficier de locaux rénovés ou neufs.

Malgré ces évolutions, de nombreuses familles ne trouvent toujours pas de réponses adaptées à leurs besoins sur le territoire. En effet, nous ne pouvons répondre favorablement à leur demande depuis de nombreuses années maintenant. Néanmoins, un nouvel élan de la politique territoriale devrait permettre d'améliorer l'offre d'accueil.

En ce qui concerne l'accueil de loisirs, la même amplitude horaire est proposée aux enfants durant les temps d'accueils extrascolaires mais surtout le nombre de places liées à l'agrément tant de

l'accueil périscolaire que de l'accueil extrascolaire a été augmenté afin de mieux répondre aux besoins de la population.

L'accueil de loisirs est également ouvert durant tout le mois d'août depuis cette année. Cela permet d'avoir une solution de garde éducative sur le territoire pour cette période de l'année.

Enfin, un travail de passerelle a également été réalisé entre le multiaccueil et l'accueil de loisirs. Instant charnière dans le développement de l'enfant, la scolarisation des jeunes enfants à l'école maternelle entraîne souvent une inscription à l'accueil périscolaire. Cette situation particulière engendre une adaptation chez l'enfant que le centre social, gestionnaire de ces différents temps de garde, essaye d'anticiper afin que cela se passe le mieux possible tant pour l'enfant que pour les parents.

Enfin, suite au croisement des regards de la Caisse d'Allocations Familiales et de l'élue aux affaires sociales, il semblait opportun de retravailler nos tarifs afin de nous rapprocher de la réalité d'une tranche de la population. Le conseil d'administration s'est alors emparé de cette question et a travaillé sur une redéfinition des quotients et sur une meilleure répartition des tarifs en fonction de ces derniers.

Tous ces changements ont ainsi facilité la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle des habitants du territoire qui, majoritairement, travaillent sur l'agglomération lyonnaise. Une maman du multiaccueil nous disait, lorsque nous avons réalisé notre travail d'enquête, qu'ils *« étaient heureux à Heyrieux et c'est en partie grâce à vous ! »*

Néanmoins, le passage de la réforme des rythmes scolaires et ses conséquences aurait pu être mieux anticipé avec notamment la difficulté des enfants qui habitent les autres communes pour leur venue à l'accueil de loisirs (fin de l'école le mercredi à 11H30) et un manque de réactivité du centre social pour apporter une réponse satisfaisante. Depuis la rentrée de septembre 2015, cette difficulté que pouvait rencontrer les familles de certaines communes a été résolue grâce à la mise en place d'un convoi en car construit en partenariat avec les communes de Valencin et de Grenay. Pour les enfants scolarisés au sein de l'école privée qui eux n'ont pas école le mercredi matin, il existe toujours un souci de garde.

- L'amélioration qualitative des services à la population

Le cœur du projet des structures est la construction d'une collaboration étroite avec les familles en vue d'un accueil de qualité pour leur enfant. Cela se concrétise par une grande disponibilité et écoute des parents, notamment de la part des responsables. Cette démarche pose en préambule l'établissement d'une relation de confiance indispensable dans l'accueil quotidien des enfants. Pour ce faire, les temps d'accueil, les temps d'adaptation sont des moments essentiels prémisses de la

construction de cette relation. Ensuite et tout au long de l'année, des instants de rencontre avec les parents sont proposés et sont facilitateurs de cette relation.

Du point de vue de l'offre d'activité, il y a eu un renforcement avec des propositions de mini séjours durant l'été et des séjours de vacances.

Le travail d'amélioration du fonctionnement des temps d'accueil extrascolaire, en concentrant notre action sur les moins de 15 ans plutôt que d'ouvrir à une tranche d'âge de 11 à 17 ans, a permis sans nul doute d'améliorer les conditions d'accueil en sécurisant les relations entre les adolescents mais aussi avec les parents.

La mise en place de l'accompagnement à la scolarité repose sur de multiples partenariats formalisés et renforcés au fil du temps dans le développement de cette action et qui s'inscrivent dans une logique d'éducation partagée :

- Partenariat avec le collège : Le collège favorise le développement de l'accompagnement scolaire par le prêt de ressources pédagogiques et la mise en place d'une communication régulière, qui prend la forme d'un outil de suivi trimestriel partagé entre le centre social et le collège, et par la tenue de réunions partenariales.
- Partenariat avec les parents et les élèves : La participation d'un élève à l'accompagnement scolaire est conditionnée par la participation à des entretiens d'accueil et de suivi dans le dispositif tout au long de l'année. La signature d'un contrat tripartite Centre social/jeune/parents permet en début d'année de fixer le cadre éducatif, les règles de fonctionnement, ainsi que les droits, devoirs et objectifs qui président la participation du jeune à l'accompagnement à la scolarité. Jeunes et parents sont invités à être acteurs responsables et volontaires du parcours de l'élève dans une logique d'éducation partagée. Ainsi, des entretiens informels peuvent avoir lieu en complément.

Des évolutions ont pu exister grâce à la constitution d'une équipe d'animation fixe durant toute l'année par le biais d'embauches sur des dispositifs de contrats aidés et une professionnalisation de ces mêmes animateurs. En effet, le centre social a fait le choix de construire une réponse adaptée aux difficultés d'embauche sur le territoire et d'inscrire cette politique d'emploi dans une dynamique offensive d'insertion professionnelle. Cela a abouti avec une quinzaine d'animateurs et d'animatrices embauchés dans le cadre du dispositif des contrats d'avenir ou de contrats d'accompagnement à l'emploi et l'accompagnement de chacun dans un processus de formation professionnalisante et qualifiante.

Parallèlement, il est important que chaque équipe soit accompagnée et puisse progresser tout au long des années avec des temps de réunions réguliers et des temps dégagés pour les responsables des accueils de loisirs.

Les locaux cependant restent le point noir des temps d'accueils collectifs avec des espaces vieillissants. Des travaux de remise à neuf et de réaménagement des structures seront sans doute un plus dans les prochaines années afin d'améliorer les accueils des différents publics.

Nos modes d'accompagnement de l'enfant ou de l'adolescent doivent être cohérents et complémentaires à l'organisation familiale. Nous devons donc ajuster notre organisation aux besoins collectifs du territoire afin de répondre au mieux aux besoins de la population.

Pour cela, il semble important de poursuivre les collaborations amorcées avec les établissements scolaires notamment par les actions d'accompagnement à la scolarité, ainsi qu'avec les autres structures enfance - jeunesse et les collectivités locales. Le centre social doit s'inscrire dans une démarche de veille éducative à l'échelle de la communauté de communes avec les différents partenaires (centre médico-social, mission locale, élus, ...), afin de mutualiser les compétences et les connaissances, et d'apporter des réponses plus efficaces.

3 - Le développement et le renforcement du rôle des habitants

La notion de participation est un axe fort des centres sociaux réaffirmé par la CNAF dans la lettre circulaire de 2012 et la nouvelle convention d'objectifs et de gestion signée avec l'Etat.

Le projet social précédent nous avait permis de constater un manque de participation des habitants ; cela nous avait poussés à nous interroger sur les raisons qui engendraient ce manque d'implication dans la construction et la mise en œuvre de nos projets ou actions, à imaginer des réponses pour travailler à améliorer cette manière d'agir.

Nous avons alors favorisé la mise en place d'espaces au plus près des habitants qui nous ont permis d'aller à la rencontre de ces derniers sans attendre qu'ils viennent à nous. Nous avons en effet opté pour une démarche offensive en proposant des temps mensuels pendant le marché d'Heyrieux ou en organisant des temps de convivialité au pied des immeubles avec la SDH, qui est un important bailleur social de la commune d'Heyrieux. Ces temps d'accueil mis en place en dehors des murs nécessitent un investissement de l'ensemble de l'équipe salariée et des bénévoles. Cela ne peut reposer que sur la référente famille et doit être une préoccupation de tous.

Cette démarche nous a permis de construire des relations avec les habitants leur permettant d'apprendre à nous connaître et de nous percevoir d'une manière différente et pas seulement comme un prestataire de service. Ainsi, l'équipe du centre social peut s'inscrire dans une démarche d'animation dont l'objet est d'aller au plus près des habitants et d'enclencher un travail plus poussé de construction commune des actions et des services du centre social.

Pour cela, nous avons réalisé un travail sur différents axes à savoir :

- L'organisation et l'animation de temps de construction collective dans lesquels les habitants et les professionnels se retrouvent pour travailler de façon commune sur une activité ou à la mise en œuvre d'une idée, d'une réflexion.

Pour cela, nous avons dans un 1^{er} temps ciblé des actions dans lesquelles nous pouvions démontrer que les habitants avaient une place importante dans leur construction. C'est le cas par exemple de l'organisation de la fête de l'été.

Dans un 2^{ème} temps, nous avons valorisé ces co-constructions et démontré que le centre social souhaitait inscrire cette démarche de fonctionnement comme le point de démarrage des futures constructions. Cette démarche implique une écoute particulière de chacun, d'être attentif à ce que les professionnels laissent plus de place aux habitants tout en étant au service de ce qu'ils souhaitent mettre en œuvre.

Nous avons essayé de systématiser cette démarche en recherchant de manière permanente cette implication. Néanmoins, nous nous apercevons que ce sont souvent les mêmes personnes qui viennent.

- Nous avons essayé également d'associer les parents dans nos réflexions au sein des différents services que nous gérons.

C'est le cas par exemple au multiaccueil « Les Petits Malins » au sein duquel existe un comité de parents. Celui-ci a pour objet de participer à la construction collective du service, et surtout de s'inscrire dans l'organisation collective de temps spécifique pour les jeunes enfants qui sont accueillis, ou plus globalement pour la structure d'accueil qui s'occupe des enfants.

Par exemple, le comité de parents a pu organiser un vide-grenier « spécial puériculture » qui a permis, à chaque parent, de s'inscrire dans l'organisation de cette manifestation et dans un temps éducatif à destination des jeunes enfants avec la venue d'une ferme pédagogique.

Un pique-nique convivial en fin d'année est également organisé. Cela permet aux parents et à l'équipe de se retrouver et de mettre un terme parfois à une aventure commune qui dure depuis plusieurs années avec le départ pour l'école à la rentrée suivante.

Enfin, les temps d'inscription aux activités du secteur jeune, qui ont lieu avant chaque période de vacances, permettent aux préadolescents, aux parents et aux membres de l'équipe de faire le point sur la période écoulée et de construire des propositions d'activités.

Cette démarche est cependant plus difficile à réaliser dans les autres secteurs d'activités du centre social. Nous avons plus de difficultés à la mettre en place. Les salariés ont sur les autres secteurs moins d'expérience et l'implication des familles est moins importante. En ce qui concerne l'accueil de loisirs, nous nous sommes interrogés sur la place des parents en étant accompagnés par la CAF et la SCOP (Société coopérative et participative) Accolades. Cette démarche, commencée en mars s'est terminée en

novembre 2015. L'équipe a d'abord procédé à un état des lieux du fonctionnement de l'accueil de loisirs en identifiant un certain nombre d'actions mises en place en direction des parents. Une analyse des pratiques a ensuite été réalisée en s'appuyant entre autres sur la posture des animateurs en direction des familles. A partir de l'identification des points forts et des faiblesses, l'équipe a proposé des actions qui devront être mises en œuvre à partir de l'évaluation du travail réalisé.

Cette démarche est en lien avec le prochain projet social et les axes de travail. Nous pouvons voir que l'amélioration de l'accueil, l'optimisation de la complémentarité éducative auprès des familles, le soutien des parents dans leur fonction, et la communication sont des leviers pour les prochaines années.

- C'est également le cas lors de l'accompagnement que nous réalisons de certains groupes qui, à partir de contraintes personnelles, ont réussi à trouver des réponses collectives tout en inscrivant ces réponses dans la dynamique du centre social. C'est le cas par exemple du groupe « Saveurs d'ailleurs » qui permet à des personnes qui ne partaient pas en vacances, de préparer des repas mensuels ouverts aux habitants, et à différents partenaires de se retrouver autour de plats d'ici et d'ailleurs.

L'implication des adhérents au sein des activités s'est ainsi fortement développée ces dernières années suite à la dynamique initiée au sein du centre social. Les pratiques participatives partagées par les responsables permanents des pôles d'activité du centre social ont facilité cette implication et l'on peut dire aujourd'hui que cette démarche est intégrée.

Il est cependant important d'accorder une vigilance à cette implication.

Cette dynamique s'est répercutée sur l'arrivée de nouveaux administrateurs au sein du conseil d'administration lors des assemblées générales de 2014 et de 2015. Ce sont des personnes qui étaient déjà impliquées au sein de différents groupes, comité de parents ou autres et qui ont souhaité s'inscrire dans la gouvernance de l'association.

Nous avons alors pu noter un véritable parcours d'engagement, une implication de proximité qui évolue vers une prise de responsabilité au sein des instances dirigeantes de l'association.

4 - Le renforcement du fonctionnement interne, statutaire et représentatif de l'association

Un des axes de travail du précédent projet social était de travailler à la structuration de l'association du point de vue règlementaire mais aussi du point de vue du pilotage de l'association. Cela a pu se réaliser sur l'ensemble de la durée du projet à plusieurs niveaux.

Du point de vue règlementaire, nous avons pu sur la période mettre à jour l'ensemble des documents dans un souci de conformité aux règles administratives. C'est le cas du règlement intérieur du personnel, du document d'évaluation des risques professionnels. C'est aussi le cas avec l'obligation conventionnelle qui nous était faite de mettre en œuvre un conseil d'établissement.

Nous avons également travaillé des procédures internes en direction des adhérents (administratives et comptables, relations avec les publics, organisation des programmations, ...), afin de leur permettre d'avoir une vision tant du projet de l'association que du fonctionnement structurel avec ce que cela induit notamment au niveau des ressources humaines.

Les statuts ont été également retravaillés afin de nous rapprocher de la réalité de notre fonctionnement, avec l'inscription de la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné dans le fonctionnement de l'association. Nous tentons également de définir avec nos partenaires principaux les moyens d'avancer vers des modalités concertées de financements de fonctionnement pluriannuels dans une logique des conventions. Cela nous permet de stabiliser les conditions de mise en œuvre de notre projet.

L'équipe salariée s'est également renforcée suite à la redéfinition des postes, au développement de nos activités, à une politique offensive de l'association au niveau de l'emploi mais également et surtout grâce au soutien de nos partenaires privilégiés que sont la commune d'Heyrieux et la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné.

Des procédures et des outils de gestion ont été mis en œuvre. Ils ont permis au centre social de consolider l'équipe salariée, et de mieux l'encadrer et de sécuriser son travail, et ainsi de construire des projets tout en s'appuyant sur une stabilité de l'équipe.

Les procédures de structuration du personnel sont en place et permettent de conduire et maîtriser les moyens de fonctionnement et d'organisation de la structure. Néanmoins, un travail similaire en direction des bénévoles de manière générale serait sans doute un plus afin d'éviter certaines situations que nous avons eu à vivre, et resituer l'implication bénévole au centre de notre projet, car sans bénévole il n'y a pas de centre social.

Enfin, le centre social s'est renforcé du point de vue de sa gouvernance avec une forte implication des adhérents dans le conseil d'administration. Toutes les places dédiées aux représentants des adhérents sont occupées. Cette dynamique provient du travail effectué sur le rôle des habitants, de l'implication des adhérents avec notamment les comités de parents sur chacun des secteurs, et de notre manière de construire systématiquement nos actions avec les habitants.

Depuis quelques années, un important travail a été réalisé au niveau du conseil d'administration afin d'associer les administrateurs aux vécus d'une équipe salariée par une reconnaissance

réciroque de chacun, dans un souci d'éclairage permanent sur les contraintes et les enjeux du territoire.

Afin d'améliorer les échanges au sein du conseil d'administration, nous avons souhaité une réorganisation de leur déroulement. Nous avons alors réduit leur fréquence tout en étant attentif à leur contenu afin qu'une transparence la plus importante possible permette des échanges et des prises de position.

Pour cela, les responsables de secteurs sont invités au conseil d'administration pour présenter les enjeux et les contraintes de leur secteur d'activité. Des commissions existent également au sein du conseil d'administration. C'est le cas par exemple d'une commission financière qui permet d'assurer le suivi du budget et qui regroupe des administrateurs ainsi que la comptable de l'association. C'est aussi le cas d'une commission sur la vie associative qui favorise des constructions entre certains administrateurs et les délégués du personnel notamment en ce qui concerne la mise en œuvre de temps conviviaux et de rencontres entre des administrateurs engagés, des salariés impliqués et des bénévoles investis. C'est le cas enfin lors de l'organisation d'un séminaire annuel qui permet à des élus locaux, des administrateurs et une partie de l'équipe salariée de se retrouver pour travailler de manière collective sur ce qui nous regroupe, à savoir le projet, sa mise en œuvre, son évaluation.

La création de ces différents espaces a renforcé l'identité statutaire du centre social en intégrant chacun dans la réflexion et les orientations de ce dernier. Leur participation active aux actions, par le partage de compétences et de savoirs faire, contribue à l'image d'une ouverture du centre social qui reste le terrain privilégié d'expression des habitants.

C - Evaluation du projet famille 2012-2015

Depuis l'année 2011, le centre social a fait le choix de solliciter la CAF pour un agrément à la prestation de service « Animation Collective Famille ».

L'animation collective familles du centre social est un ensemble d'actions et de projets qui ont pour objectif de renforcer les liens sociaux, familiaux, parentaux, de faciliter l'autonomie et de développer les solidarités en favorisant l'expression d'initiatives locales.

En effet, le centre social proposait différentes actions de manière morcelée. Il semblait alors opportun de créer ce lien qui manquait entre les différentes actions.

Pour cela, l'association a décidé de se doter de moyens supplémentaires avec l'embauche d'une référente famille. Son rôle est alors de coordonner le secteur adulte / famille en impulsant des actions en lien avec le projet social et les actions mises en œuvre par les autres secteurs. En ce sens, elle est à l'écoute des partenaires locaux ainsi que des usagers lors des temps d'animation.

Durant les 4 dernières années, le secteur adultes / famille s'est construit, consolidé autour d'actions existantes mais aussi de nouvelles actions renforçant le secteur. Il est bien repéré par les adhérents et les habitants.

1 - Rappel des objectifs

Le centre social et culturel s'inscrit dans une volonté de répondre aux besoins et attentes des familles, par le biais d'actions qui leur permettent d'améliorer leurs conditions de vie, de favoriser leur expression, de renforcer ou de restaurer des liens sociaux et familiaux, ... Les familles peuvent ainsi trouver au sein de l'équipement des réponses aux préoccupations de la vie quotidienne.

Le projet d'animation collective familles est une partie intégrante du projet d'animation globale du centre social et culturel. Par des actions spécifiques, il permet de renforcer les axes d'intervention transversaux et de compléter une offre de réponses en rapport aux éléments de diagnostic qui construisent le projet d'animation globale du centre social et culturel.

Lors de la signature de notre convention avec la Caisse d'Allocations familiales en 2011 dans le cadre du dispositif « Animation Collective Famille », nous nous étions fixés les objectifs suivants :

- Renforcer les liens sociaux, restaurer les liens familiaux, objectif qui se déclinait ainsi :
 - o Accueillir d'autres habitants et les nouveaux arrivants, les impliquer dans la vie locale
 - o Proposer des actions familiales génératrices de liens sociaux et de vie collective
 - o Favoriser l'accès aux loisirs familiaux
 - o Soutenir et valoriser les parents dans leur rôle éducatif
 - o Créer des espaces de rencontre, d'échanges, d'information et d'expression pour les familles.

- Soutenir et accompagner les habitants dans une démarche participative au sein du centre social et plus globalement sur l'ensemble de la commune
 - o Porter les besoins de la population (et donc des familles) auprès des décideurs locaux
 - o Animer la vie locale pour faire émerger les offres locales et les initiatives qui pourront bénéficier aux familles
 - o Favoriser et accompagner les initiatives des habitants
 - o Favoriser la participation et l'implication des familles dans la mise en œuvre des projets et des actions événementielles, de loisirs, ou autres

L'évaluation de la mise en place de ce dispositif au sein du centre social, son fonctionnement sur quatre années, devrait nous permettre d'affiner le travail mené en direction des familles et plus globalement des habitants.

2 - Bilan des actions en adéquation avec les objectifs généraux

Afin d'agir sur les axes d'interventions prioritaires, les actions du précédent projet sont en grande partie reconduites, confortées par une analyse partagée pendant les échanges du diagnostic partagé et d'une évaluation continue.

De manière globale, le public touché par nos actions est mixte, certains viennent des logements sociaux avec des revenus modestes et d'autres de la zone pavillonnaire avec un niveau de vie plus aisé. Les pères sont absents ou quasi absents des actions car souvent ils travaillent ou il s'agit de familles monoparentales.

- Objectif 1 : Renforcer les liens sociaux, familiaux et parentaux

- Le premier objectif général est l'accompagnement des parents dans leur mission éducative.

Il se fait en mettant en place des actions afin d'être aux côtés des parents pour améliorer leur vie quotidienne et mieux les aider dans les moments difficiles. Il permet de soutenir les parents dans leur fonction éducative, les rassurer en dédramatisant leur sentiment « d'impuissance », de manque de connaissances et surtout en valorisant leurs aptitudes et leurs savoirs.

Exercer sa parentalité, c'est notamment définir et poser un cadre structurant à son enfant dans les limites duquel il peut s'épanouir et grandir. L'évolution de la société, mais aussi de multiples mutations touchant les familles, les relations conjugales et les rôles parentaux, rendent parfois difficiles l'exercice de la parentalité et l'éducation des enfants. La multiplication des informations, voire des injonctions ne facilite pas la tâche des parents. Tous les parents ont besoin de savoir qu'ils ne sont pas seuls face aux interrogations qui peuvent apparaître dans les différentes étapes du développement de leur enfant.

Différentes actions sont réalisées avec des objectifs précis, des publics définis, des créneaux différents permettent à une large population d'y participer. Les différentes actions favorisent la relation parent/enfant, soutiennent la mission éducative des parents, permettent de partager une découverte en famille, ...

C'est pourquoi, le centre social met en place des actions comme les conférences parentales visant à conforter, à travers le dialogue et l'échange, les compétences des parents et la mise en valeur de leurs capacités dans le respect et le soutien. Les thèmes sont réfléchis en équipe après avoir recensé les demandes des familles et des partenaires. Ils touchent un large panel allant de la petite enfance à l'adolescence en passant par un grand nombre d'autres domaines.

Des professionnels interviennent pour animer la conférence dès lors que la demande est précise. Aussi, il est important de choisir un intervenant qui puisse transmettre facilement les informations, qui ouvre naturellement le débat sans jugement de valeur.

En 4 ans, on est passé d'une dizaine de participants par conférence à 60 avec une régularité des familles avec une conférence en soirée par trimestre.

C'est lors de rencontres de parents au centre social ou hors les murs, que les parents expriment leurs regrets de consacrer peu de temps au partage d'activités avec leurs enfants en raison de leurs contraintes quotidiennes. Certains ne savent pas quoi proposer ou sont arrêtés par l'organisation ou le rangement. De plus, sur le territoire, on ne recense aucune activité pour les petits (moins de 6 ans) avec ou sans leurs parents.

De ces différents constats, le centre social a construit avec les familles un atelier parent/enfant pour les 3/6 ans durant lequel les parents et enfants se retrouvent autour d'une activité de cuisine ou manuelle. Cela permet alors de favoriser la relation enfant-parent par le partage d'une activité mais aussi d'encourager les échanges entre familles. L'animatrice propose l'activité mais sa présence permet aussi d'amorcer les échanges tout en veillant aux discussions qui pourraient déborder sur des postures de jugement.

L'activité mensuelle est proposée de façon à se retrouver en petits groupes pour favoriser les échanges, tout en imaginant une place pour l'enfant et une place pour l'adulte dans le partage d'une même activité.

En 4 ans, l'atelier est bien identifié avec une évolution de 2 mamans à 6 aujourd'hui.

Les enfants grandissant, la reprise d'activité professionnelle, ... le groupe de mamans se renouvelle. De plus à l'issue des 6 ans, les parents ont souhaité mettre en place un atelier parent-enfant pendant les vacances scolaires pour les 7/11 ans afin de continuer les rencontres.

Cet atelier fonctionne en nombre réduit. En effet, le territoire est fortement muni en associations sportives et culturelles qui agissent durant les temps de loisirs de l'enfant.

Certaines familles ne sortent pas des chez elles, du département ou ne partent pas en vacances. Le centre social apporte des réponses à ces familles en proposant des sorties à la journée et accompagne les familles « fragiles » vers un projet vacances pour dépasser les freins au départ. Une évaluation montre l'impact positif de cet accompagnement et des sorties elles-mêmes, notamment en termes d'image de soi et de socialisation. De plus, cette démarche rend les familles actrices de leurs projets de vacances et les aide à partir de manière plus autonome les années suivantes

Les « Sorties Familles » sont ouvertes à tous. Elles sont composées de familles biparentales, monoparentales, de seniors, de parents, personnes seules et isolées. Elles favorisent l'accès aux loisirs, à la culture à un coût acceptable. Elles permettent aux parents de partager avec leurs enfants des temps de loisirs, de détente, des activités simples, peu onéreuses qu'ils pourront ensuite refaire en famille. Elles permettent à ceux qui ne sortent pas ou ne disposent pas de moyen de locomotion de découvrir de nouveaux horizons. Ces temps de rencontres, d'échanges entre les familles développent les liens sociaux sur le territoire. De plus, les sorties permettent aux familles de découvrir toutes les activités du centre social.

Un groupe composé de 4 à 5 habitants se rencontre une fois par trimestre pour définir ensemble les choix des destinations, la fréquence, les visites possibles et accessibles financièrement.

Les sorties effectuées regroupent en moyenne 45 personnes. Le fait de proposer des sorties à partir d'un centre social permet une réelle mixité des publics.

Les familles se concertant sur leurs envies, réfléchissent et organisent des séjours sur 2 jours. Elles se mobilisent pour réfléchir sur la programmation mais aussi pour réaliser de l'autofinancement pour faire diminuer les coûts du séjour.

Certaines sorties se font en minibus permettant de satisfaire quelques familles pour faire des choses plus régulières et surtout moins nombreuses. Ces sorties renforcent plus facilement les liens parents / enfants et améliorent les relations entre familles.

En ce qui concerne l'accompagnement au premier départ en vacances, le centre social propose une action intitulée « vacances familles ». Un travail avec différents partenaires comme la CAF, l'ANCV,... permet d'accompagner les familles, de manière individualisée, dans leur projet vacances, autant d'un point de vue organisationnel que financier. Ce dispositif est destiné à des familles qui ne partent pas ou très peu en vacances.

Depuis 2012, on compte une augmentation des demandes pour un accompagnement aux vacances. Les premiers départs furent souvent des séjours dans le département limitrophe. Aujourd'hui, les familles comprennent le besoin d'anticiper les vacances d'un point de vue logistique mais aussi financier. De fait, elles font des démarches dès janvier pour l'été.

Les familles ont bien repéré les outils pour permettre à tous de partir. Le nombre d'accompagnements aux premiers départs en vacances est en augmentation constante mais moindre pour un grand territoire. Le renouvellement de nouvelles familles se fait le plus souvent par le « bouche à oreilles » et peu sont orientées par les partenaires sociaux.

Depuis la création du secteur famille, la référente famille avec les équipes de salariés a mis en place différents temps forts pour favoriser la rencontre, les liens familiaux et intergénérationnels. Ils sont

ouverts à tous les habitants du territoire avec une entrée libre. C'était un choix pour impulser une suite venant directement des habitants, des adhérents, ... Avec le temps, les familles sont de plus en plus présentes et participent en partageant un plat ou en aidant à l'organisation. A l'issue de ces temps, aujourd'hui, on compte de nombreuses initiatives des habitants venant pousser la porte pour avoir d'autres espaces en familles comme des soirées jeux, des soirées en famille, un pique-nique, ...

Il y a un besoin de continuer de traiter des thèmes plus proches des centres intérêts familiaux et de leurs préoccupations quotidiennes.

Pour conclure sur l'objectif de l'accompagnement des parents dans leur mission éducative, durant le dernier projet social, de nombreuses actions ont été mises en place sur différents supports avec des créneaux variés. Cela a permis de toucher une large population.

Bien que les présences aux actions soient en augmentation, il est nécessaire de réfléchir pour atteindre certaines familles qui sont repérées sur le territoire. Aussi, sur le territoire, on compte de nombreuses familles monoparentales qui n'ont pas de moyen de garde mettant en difficulté leur présence sur les actions.

Aussi, cette évaluation met en évidence un déficit de communication et des liens avec les partenaires à renforcer.

- Le second objectif général est la lutte contre toutes formes d'isolement.

L'isolement social se traduit par un manque de communication et de relations avec sa famille, ses amis, ses voisins, ses collègues, ou autre. Les causes aggravantes de l'isolement social sont souvent le manque de transport, le chômage, la pauvreté, l'éloignement géographique de son domicile ou le fait de vivre seul.

Différentes actions sont mises en place pour rompre l'isolement en participant à la vie associative, en permettant les rencontres vers l'extérieur.

Le centre social et culturel propose des ateliers de loisirs en direction des adultes. Les ateliers ont été créés, soit à l'initiative des habitants, soit en réponse à une demande identifiée par les salariés.

Les objectifs de ces ateliers sont de favoriser la création de lien social et soutenir l'épanouissement de l'individu par l'apprentissage et la valorisation de savoirs faire.

Les ateliers sont animés par des intervenants avec des qualités sur le plan relationnel, pédagogique et technique.

Pour les 4 dernières années, on compte une douzaine d'ateliers avec une moyenne de 10 personnes par atelier, avec une régularité de la fréquentation.

Au cours des années, sûrement un effet de mode qui évolue, des groupes se sont amoindris et de ce fait nous n'avons pu les maintenir. Aussi de nouvelles envies ont été suscitées par les habitants où le centre social a pu permettre de répondre à la demande en ouvrant de nouveaux ateliers.

Nombreux ateliers sont organisés en début de soirée pour permettre l'inscription de personnes en situation d'emploi.

Le centre social et culturel propose aux groupes de sortir des murs de la structure et de participer aux temps fort de l'association comme la fête de l'été. Cela consolide la dynamique du centre social d'aller à la rencontre des autres.

Le centre social met en place des stages divers et variés sur l'année. Ils sont à la demande d'un habitant désireux de partager une envie. Ils permettent de découvrir, s'initier ou de se perfectionner à une activité, le temps d'un week-end ou quelques heures en soirées. Les stages sont souvent nécessaires avant de mettre en place une activité hebdomadaire pour constater les attentes, les envies.

Les lieux de rencontre et d'échanges entre personnes de milieux et d'âges différents permettent de favoriser les rencontres et de rompre l'isolement. Il donne l'occasion de participer gratuitement et sans engagement à différents ateliers.

Jusqu'en 2011, le point A était le seul lieu de rencontres et d'échanges où un groupe se retrouvait autour d'activités manuelles avec comme objectif de rompre l'isolement, sortir de chez soi, rencontrer d'autres personnes.

Depuis septembre 2011, le point A a évolué et ne cible plus un même public. Le groupe se renomme « Pause détente ». Il est ouvert à tous. Le programme réalisé ensemble s'organise autour d'activités manuelles, de visites, ... Le groupe s'implique en proposant des actions en participant à la vie du centre social.

Avec le déménagement du centre social en 2012, une cuisine a permis de proposer un nouveau lieu de rencontre autour de la cuisine « autour de la marmite ». Une fois par mois, un groupe se retrouve pour participer à un atelier cuisine en mettant en avant différents aspects dont l'importance d'une alimentation équilibrée avec un petit budget.

Les personnes repèrent qu'au centre social la porte est ouverte et qu'il est facile de partager des temps à plusieurs. En 2013, c'est un groupe d'habitants nommé « Brin de laine » qui demande à partager un créneau pour échanger des savoirs autour de la laine.

Les espaces sont ouverts toute l'année hors vacances scolaires. Certains groupes souhaitant maintenir le « sortir de chez soi » sollicitent le centre social pour maintenir leur venue pendant les vacances scolaires.

Les groupes sont en augmentation et de nouvelles demandes de groupe émergent...

Le centre social et culturel propose deux actions dans le cadre de l'aide à la mobilité.

En 2012, une navette de convoyage s'est mise en œuvre sur le canton Heyrieux. En 2014, un élargissement de l'action sur le canton de Saint Jean de Bournay s'est mise en place également.

Les navettes de convoyage permettent d'aider les habitants des cantons les plus dépendants et les plus isolés dans leurs déplacements pour réaliser les actes de la vie quotidienne liés à leur insertion sociale et/ou professionnelle.

L'action navette de convoyage s'est développée en répondant aux objectifs initiaux du projet pour aller vers des structures de solidarités, des structures administratives, des cabinets de soins mais aussi, des supermarchés. Cette année, on compte des personnes qui utilisent la navette pour aller sur leur lieu de travail.

Depuis plusieurs années, le centre social est prescripteur de cyclos ou de voitures à travers le partenariat engagé avec Mobil'Emploi 73. Ce sont de 5 à 8 demandes réalisées par an. C'est la possibilité de proposer à tous les habitants qui ne disposent pas de véhicule personnel et rencontrent des difficultés de mobilité.

Sur le territoire, le centre social et culturel propose un atelier alphabétisation.

L'atelier d'alphabétisation a pour objectif l'acquisition de connaissances de base dont chacun a besoin dans la vie quotidienne. Durant ces 4 ans, on constate que la demande des personnes étrangères pour l'apprentissage de la langue française est moindre mais existante. Aujourd'hui, un nouveau groupe s'est créé sous la forme d'une remise à niveau de la langue française afin d'être totalement autonome.

Les bénévoles encadrants ont sollicité le centre social pour donner un nouveau nom afin de ne pas stigmatiser les personnes s'inscrivant sur les ateliers : graine de paroles.

Depuis le recrutement de la conseillère ESF en 2011, des permanences administratives sont mises en place tous les jeudis. Elle accompagne les personnes dans la compréhension de documents administratifs ou autres, la rédaction nécessaire à toutes démarches, l'orientation vers des services spécifiques.

Les domaines des dossiers sont le budget, l'endettement, le logement, les vacances, mobilité, aides aux démarches diverses. Ce sont près d'une vingtaine de nouveaux dossiers par an. Elle travaille en complémentarité avec les partenaires sociaux du territoire.

- Objectif 2 : Développer et renforcer le rôle des habitants dans les actions

En développant des actions favorisant le lien social et intergénérationnel, des temps festifs sur la commune, le centre social et culturel a un rôle à participer à l'animation de la vie locale.

Lors du dernier projet social, l'ensemble des actions était porté par des bénévoles avec des fonctionnements autonomes accompagnés des salariés du centre social. Il semblait important de structurer ces actions afin que ces dernières ne soient plus des satellites du centre social mais plutôt une part inhérente à la réalisation du projet social.

C'est pourquoi, le centre social travaille sur une programmation annuelle de manifestations sur la commune. Cette démarche nécessite une concertation avec les partenaires les plus proches du site, à savoir : les différentes associations du territoire, les partenaires sociaux et les habitants afin de prendre connaissance des actions déjà mises en place, éviter les « doublons » et réfléchir à comment organiser de nouvelles actions. Avec les habitants, qui ont une réelle volonté de travailler sur l'animation, les manifestations s'organisent avec de nombreuses idées souvent novatrices.

Le centre social et culturel a mis en place sa première fête de l'été en juin 2012. Cette action est ouverte à l'ensemble des habitants de la commune.

L'objectif est de construire un temps d'animation ludique et convivial favorisant la rencontre intergénérationnelle de toutes les composantes familiales d'un territoire. Cette action permet de favoriser l'implication des habitants dans la vie et le projet du centre social.

La participation des habitants se fait sous 2 formes. On constate un premier groupe réfléchissant en amont sur le projet et participant le jour J. Le second groupe tout aussi motivé se rend disponible pour la préparation du jour J.

Dans l'esprit du centre social, les bourses ont été créées pour permettre aux personnes les plus démunies d'acquérir des vêtements, jouets, ... bien sûr à bas prix mais toujours propres, en bon état et non démodés. Les bourses sont cependant ouvertes à toutes et à tous car elles ne sont pas un simple dépôt/vente mais aussi un lieu de rencontre, de partage et de convivialité. Les bourses, c'est une action réalisée depuis de très nombreuses années, par une équipe de bénévoles. Depuis la création, elles ont gardé les mêmes modalités de fonctionnement.

Le constat a été fait d'une fréquentation moindre autant du côté des déposants que les acheteurs suite à des créneaux excluant les personnes avec un emploi. De plus, l'action ne correspondant plus

aux critères du projet social, il a été proposé de changer les modalités pour s'adapter à un nouveau contexte. Au regard de ces propositions, le groupe a choisi de se mettre en association.

Le vide grenier est une manifestation festive qui favorise le lien entre les habitants d'un quartier et milite aussi pour le développement durable et l'entraide.

Le vide grenier annuel est une expérience reconnue et génératrice d'une plus-value sociale pour Heyrieux. Les habitants prennent à cette occasion le temps de se retrouver, d'échanger et de se rencontrer.

Le vide-greniers associe tous les riverains le temps d'une réappropriation festive de leur espace public pendant lequel chacun a la possibilité de vivre cet événement à sa manière : pour vider sa cave, pour faire de bonnes affaires ou tout simplement pour déambuler au gré des animations et passer un moment convivial avec ses voisins.

Lors du vide grenier, une buvette est organisée par un groupe du centre social ayant projet à financer. C'est une autre façon de valoriser les adhérents souvent connus dans la commune mais aussi de donner à d'autres personnes la possibilité l'occasion d'y participer.

Afin d'être au plus près des habitants, le centre social a mis en place des actions « hors les murs » afin de favoriser des rencontres et des échanges avec les habitants, pour mieux cerner les attentes et adapter des projets d'animations locales.

Cette action permet de se rencontrer, discuter, échanger librement sur des sujets de la vie quotidienne tout en créant du lien.

La pause-café sur le marché est un lieu de rencontres dans le but faire connaître le centre social et ses actions mais aussi un lieu d'écoute, de propositions. Identifié, tous les premiers vendredis de chaque mois, le rendez-vous est attendu pour certains qui prennent le temps de s'informer sur les actions. Un groupe d'adhérents propose thé, café, gâteaux faits maison et convivialité. Il est très pertinent d'avoir des personnes repérées sur la commune permettant aux passants de s'arrêter et de rencontrer le groupe. Les adhérents qui profitent du marché nous amènent des personnes avec qui l'on peut échanger. Cette action se fait en présence de la référente famille qui repère de nombreuses personnes qui n'hésitent plus à s'approcher le temps d'un café voire pousser la porte du centre social.

Un café des habitants, instauré en 2012 au pied des immeubles, un espace où l'on pouvait transmettre les informations mais aussi recueillir leurs demandes. Cette action était menée avec le bailleur social.

Une demi-douzaine de personnes présentes appréciait cette rencontre plutôt pour partager un moment convivial tout en échangeant sur les locataires. Le but n'étant pas là et faute de renouvellement de participants, l'action ne s'est pas maintenue.

Avec l'appui de bénévoles, le centre social organisait des après-midi jeux. L'objectif était de permettre aux membres d'une famille de jouer ensemble en favorisant les échanges au sein des familles tout en découvrant de nouveaux jeux. Le jeu est reconnu comme étant un réel outil pour créer du lien, favoriser les interactions. Le constat d'une faible participation des adhérents n'a pas permis de maintenir l'action dans l'état. Il semble important de lier le jeu à une autre action pour connaître le besoin, l'envie des habitants autour du jeu.

Le centre social permet la mise en place d'espace pour soutenir et accompagner les habitants dans une démarche participative sur l'ensemble du territoire

« Le centre social reste attaché à l'ambition de soutenir les habitants, les adhérents et bénévoles de l'association à participer à leur propre développement...susciter et accompagner l'émergence de projets collectifs intersecteurs et intergénérationnels. »

Comme décrit dans le projet social, une des spécificités du centre social est l'accompagnement des projets d'habitants. Les projets familles se développent également...

Le projet « Saveurs d'ailleurs », est le premier tremplin dans la dynamique d'initiative de familles.

Depuis 2012 ans, 4 femmes participant à un même lieu de rencontre partagent l'envie de partir en séjour ensemble. Pour financer ce projet, elles mettent en place une table d'hôte mensuelle en proposant un repas sur des saveurs d'ici ou d'ailleurs.

L'objectif premier est l'autofinancement de leur projet mais c'est aussi pour elles un temps pour créer du lien, d'instaurer une notion de plaisir et de convivialité, permettre une rupture avec le quotidien, valoriser leurs compétences et l'estime de soi.

Après un séjour à Paris en famille, une douzaine d'adultes se sont réunis pour partager un même projet découvrir les capitales d'Europe le temps de quelques jours. Le groupe se rencontre pour réfléchir sur le lieu, l'hébergement, la programmation. Afin de permettre à tous de participer à ce séjour, le groupe fait une multitude d'actions d'autofinancement pour faire diminuer le coût.

Les rencontres sont mensuelles pour instaurer au maximum une cohésion de groupe. Chaque nouvelle personne est accueillie.

Il existe également d'autres initiatives comme la mise en place d'un vide grenier puériculture par un comité de parents issus du multiaccueil pour financer un projet de ferme itinérante pour les enfants de la structure mais aussi ouvert à tout le territoire.

En conclusion, cette évaluation du dernier projet famille met en évidence un certain nombre de forces et faiblesses du secteur adultes / familles du centre social.

Il a su développer des initiatives pour augmenter le contact avec les familles. L'objectif de croissance a été atteint avec un nombre d'adhésions en augmentation pendant cette période. Le déménagement dans la nouvelle structure constitue une opportunité pour rassembler les activités, retrouver une cohésion et pouvoir créer du lien entre les familles mais aussi pour s'ouvrir à un nouveau public et se projeter vers l'avenir en définissant un nouveau projet.

Dans le prochain projet, des actions seront pérennisées, mais de nouvelles pourront être mise en place, en prenant en compte l'objectif d'atteindre les personnes les plus fragiles, d'approfondir le partenariat, de développer la communication, ... dans un souci de transversalité de tous les secteurs.

Partie 6 - Axes de travail résultant du diagnostic et des évaluations

La définition des axes de travail tient compte des modalités d'agrément de la CAF telles que présentées dans la circulaire de la CNAF relative à l'animation de la vie sociale et de valeurs de dignité humaine, de laïcité, de solidarité et de démocratie.

Ouvert à l'ensemble de la population, un centre social a en effet vocation de contribuer à répondre aux problématiques sociales, économiques, culturelles des habitants. Il doit participer à la création de liens dans un souci de cohésion sociale de chacune des composantes de l'espace d'intervention de l'équipement.

Des réunions de construction, les éléments recueillis, l'analyse partagée par des salariés, des administrateurs, des élus, des habitants ont ainsi fait émerger différents axes de travail, qui doivent permettre d'amener de meilleures réponses aux besoins des habitants ainsi qu'aux manques repérés. Certains des outils utilisés sont présentés en annexe.

Ce sont ces éléments que les parties présentées en amont tentent de faire apparaître et de mettre en évidence.

Les parties suivantes permettront dans un premier temps de présenter succinctement les axes de travail puis de les décliner dans un arbre à objectifs qui devrait permettre de construire la feuille de route pour les années à venir.

A - Les axes

1 - Axe n° 1 : Maintenir, développer et adapter une offre d'activités et de services concourant à un « mieux vivre ensemble »

Le centre social doit maintenir et améliorer ses fonctions d'accueil et d'accompagnement des adhérents, des usagers et plus largement des habitants. En effet, c'est un lieu ouvert où l'on peut se retrouver, se renseigner, trouver de l'aide si nécessaire, où l'on est écouté et orienté à chaque fois que cela est possible. L'accueil doit permettre également de recueillir les attentes, les aspirations des habitants pour essayer de construire les réponses les mieux adaptées. Ce n'est pas réalisé systématiquement au sein de l'équipement. L'accueil peut exister à l'extérieur, à l'endroit où les habitants vivent. En parallèle, le centre social se doit d'améliorer sa communication au-delà de

ses activités et de ses interventions et ainsi construire une communication claire et globale sur ses missions et son projet en direction des habitants, des élus, et des partenaires institutionnels.

A travers cet axe, le centre social doit également favoriser la mixité et les liens entre les générations. Il doit ainsi permettre, à chaque individu, de contribuer à constituer des rapports sociaux (liens familiaux, relations de voisinage, temps de convivialité, ...) qui leur permettront de solidariser leurs relations. De la même manière, le centre social n'a pas vocation, par exemple, à cloisonner son intervention sur des tranches d'âge définies de la population mais il doit au contraire rechercher autant que possible à créer des liens, des rencontres ou des passerelles entre tous.

Le centre social propose également des services pour permettre aux habitants de trouver des réponses à leurs besoins mais aussi un soutien particulier pour les publics en situation de fragilité à un moment de leur vie. Une attention particulière devra exister alors pour chacun des publics, de la petite enfance à la jeunesse, des familles et des adultes. Une réflexion collective, avec nos partenaires, sera sans doute nécessaire pour certains publics que le centre social ne prend pas encore en compte. C'est le cas par exemple des adolescents de plus de 15 ans, des jeunes majeurs ou des retraités actifs qui, au-même titre que les autres, ont tous leur place au sein de l'équipement même si les réponses qui doivent être construites ne sont pas les mêmes que celles qui existent.

Enfin, à travers cet axe, le centre social devra développer l'outil culturel comme vecteur de liens sociaux. Au-delà de la construction de temps festifs, de proposition d'activités artistiques et culturelles, les propositions culturelles devront favoriser des propositions partenariales qui participeront à la réalisation du projet global avec l'ensemble des acteurs potentiels, et continueront à se mobiliser autour de projets concrets pour promouvoir des pratiques artistiques et culturelles. Notre territoire ne facilitant pas l'accès à la culture que l'on trouve principalement dans les centres urbains, le centre social devra participer à rendre accessible les différentes formes d'expressions que ce soit par la recherche d'une proximité des événements mais aussi dans une approche financière.

2 - Axe n° 2 : Soutenir et promouvoir des parcours d'engagement individuels et collectifs au sein de l'association

Comme cela est rappelé dans la circulaire CNAF de juin 2012, « La dynamique participative constitue un principe fondateur et une plus-value de l'animation de la vie sociale. La participation concerne à la fois les usagers à titre individuel, les habitants du territoire, les familles, y compris les enfants et les jeunes, ainsi que les bénévoles impliqués dans la vie de la structure. »

Que ce soit par sa prise de parole, la reconnaissance de son avis dans le cadre d'un projet collectif, ou la valorisation de son engagement, la participation est donc bien un outil au service :

- du développement de chaque individu car elle est source d'apprentissage et de transférabilité des compétences acquises. Elle est également source de satisfaction et

d'enrichissement personnel et favorise l'estime de soi. Elle permet enfin de prendre une place dans le groupe et plus largement dans la société.

- des personnes d'un point de vue collectif car elle est source de lien social et permet de prioriser l'intérêt collectif plutôt que l'intérêt particulier. Elle permet enfin d'être dans une posture dynamique où l'on agit plutôt que de subir.
- des projets car elle permet une meilleure connaissance des problématiques du territoire et de là elle contribue à une meilleure évaluation de nos actions et ainsi une meilleure adaptation de ces dernières aux besoins des familles tout en tenant compte des contraintes de l'environnement social.

La participation des habitants s'effectue à tous les niveaux du projet du centre social d'Heyrieux. Elle se décline selon plusieurs niveaux : de la participation à une manifestation à l'encadrement bénévole d'une activité en passant par une participation à la gouvernance de l'association.

Néanmoins, les parcours ne sont pas linéaires et demandent un accompagnement individualisé afin de correspondre le plus possible aux besoins de chacun. Pour cela, le centre social doit permettre à chaque personne de structurer son propre parcours d'engagement au sein de la vie associative en fonction de ses capacités, de ses envies, de sa disponibilité et contribuer à l'épanouissement personnel au travers de prises d'initiatives et de responsabilités. Des commissions doivent être créées ou pérennisées pour alimenter le projet.

Enfin, le centre social est également un espace d'accompagnement de la vie associative afin de renforcer les associations existantes par la mise en œuvre d'un soutien et ainsi favoriser l'émergence de nouveaux projets pour l'ensemble de ces structures d'animation du territoire.

3 - Axe n° 3 : Renforcer la complémentarité éducative du centre social avec et auprès des parents

Le centre social se situe dans le cadre d'une approche familiale globale. Comme rappelé dans la circulaire CNAF de juin 2012, « Les centres sociaux, acteurs de l'amélioration de la vie personnelle et sociale des différents membres des familles, sont fortement invités à développer un projet « familles » visant à répondre aux problématiques familiales du territoire, et à soutenir tout particulièrement les parents dans leur rôle éducatif. Le projet familles s'appuie sur la capacité d'écoute des besoins et des attentes des parents et des enfants des centres sociaux, ainsi que sur les relations privilégiées que les centres sociaux tissent avec les familles. »

Tout l'enjeu d'une structure comme le centre social est de pouvoir établir une relation de confiance et d'instaurer une reconnaissance mutuelle entre les parents et les professionnels. Pour ce faire, des espaces de dialogues, d'expressions et de co-construction sont nécessaires afin d'aboutir à ce que nous qualifions de coéducation.

Ce n'est donc pas seulement des propositions de réponses à des problématiques de carences éducatives mais aussi le moyen :

- De rassurer les parents dans leurs capacités d'éducateurs, en donnant la possibilité à chacun de construire ses repères éducatifs
- De répondre à leurs interrogations en proposant des lieux de rencontres et d'échanges entre parents ainsi que des moments de réflexions ou d'apports de connaissances
- D'offrir des espaces dans lesquels l'objectif serait de partager des moments de plaisir à la pratique d'activités. Pour cela, des initiatives familiales, des moments conviviaux, des actions spécifiques peuvent être proposées et ouverts au plus grand nombre.

Aussi, c'est bien l'ensemble de l'équipe du centre social qui accueille les différentes composantes de la cellule familiale même si la référente famille est garante de la prise en compte de ces questions quel que soit le secteur d'activités. Au sein du multiaccueil, dans le cadre de l'accueil de loisirs et même en ce qui concerne les adolescents, cette préoccupation doit pouvoir être partagée et être au centre de l'ensemble de nos projets.

Enfin, il est important de relever la forte proportion de l'arrivée de nouvelles familles qui s'installent sur le territoire. Cela contribue à un isolement plus important vis-à-vis du reste de la famille en raison de l'éloignement géographique et peut fragiliser parfois la solidarité intrafamiliale pour des familles qui ne bénéficient plus de soutien familial notamment en ce qui concerne la prise en charge des enfants.

4 - Axe n° 4 : Construire une identification du centre social sur un territoire d'intervention en mouvement

Aujourd'hui, le projet du centre social s'inscrit dans un territoire qui va au-delà de la commune d'Heyrieux. En effet, sans être défini à partir des contours de la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné, le projet s'élargit à certaines communes environnantes citées précédemment dans le document.

Ce n'est pour autant que l'ancrage historique du centre social sur la commune d'Heyrieux doit être nié.

La réduction de l'écart entre le rattachement communal et la zone sur laquelle le centre social intervient doit passer par des rencontres de concertation, avec la commune et les services intercommunaux, afin de mettre en place un processus d'évolution concertée. Notre adaptation à cette nouvelle dimension et à cette nouvelle diversité de composantes au sein d'une zone de compétences redéfinie sera alors un plus pour les habitants et les publics que nous accueillons.

Alors, le travail quotidien pour développer des convergences d'actions avec d'autres acteurs locaux, associatifs ou institutionnels, et agir ainsi de manière plus efficace que si chacun le faisait seul,

devrait aboutir à tisser un réseau et jeter des passerelles entre les différentes actions et les publics, permettre de partager des compétences et des savoirs multiples.

Pour cela, le centre social se doit de travailler sur différents points.

Tout d'abord, il faut valoriser ce qu'est l'entité centre social ce qui pourrait alors faire évoluer sans doute certaines perceptions fausses mais à l'inverse ce qui nécessite de travailler à améliorer la communication de notre projet à vocation sociale et globale, au-delà de seulement informer les habitants des services et des actions que nous mettons en œuvre. D'autre part, il est important d'être attentif à l'image qui est véhiculée par l'équipement. Sa situation centrale sur la commune d'Heyrieux, commune la plus importante de la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné n'est sans doute pas l'essentiel mais le nom de l'équipement « centre social et culturel d'Heyrieux » induit sans doute de nombreuses représentations dans l'esprit des habitants. Nous devons alors travailler à faire évoluer cela dans les prochaines années.

Ces 4 axes sont le squelette du futur projet social. Nous devons les traduire et les rendre opérationnels afin de pouvoir mesurer leur atteinte dans les années à venir.

B - Plan d'actions

La réalisation du projet sur les prochaines années ne pourra se faire sans un soutien pluriannuel de nos principaux partenaires.

En effet, il demande à interroger la manière dont nos liens sont construits avec les institutions à la vue de la zone de compétence du centre social qui se situe sur un territoire qui va au-delà de la commune d'Heyrieux.

Du point de vue logistique, il apparaît un enjeu fort pour le centre social de travailler sur sa communication. Cela devrait nécessairement demander des moyens supplémentaires pour arriver à atteindre nos objectifs partagés. De même, certaines réorientations de la politique territoriale locale permettront de travailler à la consolidation des équipes.

Ces enjeux seront alors à discuter avec nos partenaires afin de permettre au centre social de réaliser un projet ambitieux mais partagé.

AXE N° 1 : Maintenir, développer et adapter une offre d'activités et de services concourant à un « mieux vivre ensemble »

| Objectifs généraux | Objectifs opérationnels | Résultats attendus | Déclinaisons | Actions envisagées |
|---|--|--|---|--|
| Améliorer l'accueil au sein du centre social | <ul style="list-style-type: none"> - permettre à chaque catégorie de personnes, de trouver sa place au sein du centre social | <ul style="list-style-type: none"> - organisation des lieux d'accueil, d'accompagnement des usagers et des habitants pour être à l'écoute des attentes de la population | <ul style="list-style-type: none"> - renforcement de notre posture d'accueil (tant pour les salariés que pour les bénévoles) - mobilisation de bénévoles sur des temps d'accueil repérés (période d'inscription, pause-café, ...) - évolution des temps d'ouverture afin de répondre le mieux possible aux besoins des habitants | <ul style="list-style-type: none"> - ouverture éventuelle de l'accueil du centre social le samedi matin - « vulgarisation » d'un outil de présentation de ce qu'est un centre social : fascicules à bulles plus attractifs par exemple |
| | <ul style="list-style-type: none"> - créer les conditions d'un premier accueil individualisé au centre social, au-delà de la banque d'accueil | <ul style="list-style-type: none"> - être attentif à l'accueil des nouveaux habitants sur le territoire | <ul style="list-style-type: none"> - décentralisation des temps d'accueil pour être au plus proche des habitants | <ul style="list-style-type: none"> - aménagement des espaces d'accueil - utilisation des manifestations organisées par le centre social pour faire la promotion de son projet |
| Participer à la construction de projet d'accueil pour certains publics | <ul style="list-style-type: none"> - participer à l'évaluation des besoins avec nos partenaires | | | |
| | <ul style="list-style-type: none"> - travailler à la mise en place d'un projet d'accueil | <ul style="list-style-type: none"> - réflexion sur l'accueil des adolescents de plus de 15 ans et des jeunes majeurs | <ul style="list-style-type: none"> - identification des politiques de chacun des acteurs - analyse des pratiques existantes, des difficultés, des besoins recensés | <ul style="list-style-type: none"> - participation à une réflexion avec la CCCND pour mesurer la nécessité d'adapter des réponses pour les adolescents de plus de 15 ans et les jeunes majeurs |
| | <ul style="list-style-type: none"> - construire des relations avec certains publics actuellement absent de l'équipement | <ul style="list-style-type: none"> - être reconnu comme un lieu d'accueil de tous les publics - présence de groupes au sein de l'équipement | <ul style="list-style-type: none"> - participation aux réunions de coordination - adaptation de l'offre, mise en place d'activités de prévention et intergénérationnelles | <ul style="list-style-type: none"> - construction de réponses adaptées pour les « retraités actifs » en lien avec nos partenaires |
| | <ul style="list-style-type: none"> - lutter contre la sédentarité et l'isolement | | <ul style="list-style-type: none"> - poursuite de nos actions en direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse | <ul style="list-style-type: none"> - référencement des missions de chacun des acteurs éducatifs du territoire |

| | | | | |
|---|--|---|--|--|
| <p>Porter une attention particulière aux personnes en situation de fragilité</p> | <ul style="list-style-type: none"> - améliorer notre connaissance des acteurs sociaux du territoire | <ul style="list-style-type: none"> - le développement de propositions | <ul style="list-style-type: none"> - partenariat avec les associations, le CCAS et les services du Département de l'Isère | <ul style="list-style-type: none"> - navette de convoyage - référencement des acteurs et de leurs missions afin d'améliorer la complémentarité entre chacun |
| | <ul style="list-style-type: none"> - travailler l'accueil au sein des activités avec les intervenants et les bénévoles | <ul style="list-style-type: none"> - d'accompagnement à visée d'intégration de ces publics - l'accompagnement des personnes vers d'autres acteurs, relais pour certaines situations | <ul style="list-style-type: none"> - consolidation et développement de projets partenariaux avec les acteurs sociaux locaux - consolidation et amélioration des actions collectives existantes pour les pérenniser | |
| | <ul style="list-style-type: none"> - mettre en lien les personnes avec les autres acteurs sociaux | <ul style="list-style-type: none"> - mixité des publics dans les actions | <ul style="list-style-type: none"> - pérennisation des actions liées à la mobilité sur le territoire | |
| <p>Développer l'outil culturel comme vecteur de liens sociaux</p> | <ul style="list-style-type: none"> - mettre en œuvre un travail de concertation avec les acteurs culturels locaux | <ul style="list-style-type: none"> - prise en compte des attentes de la population en matière culturelle | <ul style="list-style-type: none"> - construction de partenariat avec des structures culturelles | <ul style="list-style-type: none"> - accompagnement des personnes vers des lieux de diffusion culturelle sur le territoire communal, intercommunal mais pas uniquement - diversification de l'offre afin de répondre à toutes les composantes familiales |
| | <ul style="list-style-type: none"> - multiplier les propositions artistiques et culturelles aux structures collectives et sur des temps familiaux pour favoriser l'éveil dès le plus jeune âge. | <ul style="list-style-type: none"> - mise en place de projets d'éducation culturelle en lien avec les établissements scolaires et les structures d'accueil collectif de mineurs | <ul style="list-style-type: none"> - mise en place de partenariat avec des associations locales et les services sociaux et éducatifs du territoire - programmation d'évènements culturels thématiques | |
| | <ul style="list-style-type: none"> - initier des projets culturels support à la rencontre interculturelle et intergénérationnelle | <ul style="list-style-type: none"> - l'accès à la culture pour tous | <ul style="list-style-type: none"> - mise en place d'un groupe de travail multi partenarial sur la culture | |

AXE N° 2 : Soutenir et promouvoir des parcours d'engagement individuels et collectifs au sein de l'association

| Objectifs généraux | Objectifs opérationnels | Résultats attendus | Déclinaisons | Actions envisagées |
|---|--|---|--|--|
| Renforcer la participation des habitants | - permettre à chacun de construire son propre parcours d'engagement | <ul style="list-style-type: none"> - l'épanouissement des personnes au travers des prises d'initiatives - l'apport du regard des habitants aux problématiques qui les concernent - une facilité de renouvellement des instances politiques du centre social - développement des compétences de chacun - renforcement du pouvoir d'agir | <ul style="list-style-type: none"> - construction d'une charte de l'engagement bénévole - création ou pérennisation de commissions de parents, d'adhérents ou d'habitants - meilleure représentativité de l'ensemble des publics dans différentes instances - capacité de mobilisation lors des manifestations - proposition de formations en lien avec leurs pratiques pour les bénévoles impliqués dans nos actions - proposition de temps de convivialité pour les habitants investis bénévolement dans nos actions | <ul style="list-style-type: none"> - livret d'accueil des administrateurs - organisation de temps durant lesquels parents et équipe se retrouvent dans chaque structure gérée par le centre social |
| | - accompagner les habitants porteurs de projets | | | |
| | - développer des temps conviviaux d'animation, d'échange, de rencontre | | | |
| Soutenir la vie associative locale | - Accompagner l'émergence de nouveaux projets | <ul style="list-style-type: none"> - Création d'un lieu ressource pour les associations locales | <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de temps de formation et de documentations au service des associations - Mise à disposition de matériel, de véhicule, d'outils pédagogiques - Développement des liens avec les partenaires associatifs | <ul style="list-style-type: none"> - mise à disposition de moyens logistiques et techniques aux associations - construction de temps d'animation en partenariat avec les associations locales |
| | - Apporter un soutien technique et/ou logistique aux associations locales qui en auraient besoin | | | |
| | - Développer des réseaux de collaboration et de partenariats | | | |

AXE N° 3 : Renforcer la complémentarité éducative du centre social avec et auprès des parents

| Objectifs généraux | Objectifs opérationnels | Résultats attendus | Déclinaisons | Actions envisagées |
|---|--|---|---|--|
| <p>Optimiser la complémentarité éducative au côté des familles</p> | <ul style="list-style-type: none"> - garantir la qualité de prise en charge de chaque enfant de 0 à 18 ans - impliquer davantage les familles dans la réflexion et les prises de décision qui les concernent | <ul style="list-style-type: none"> - davantage d'implication des familles dans la réflexion et les prises de décision qui les concernent - organisation de cohérence éducative entre les différentes structures d'accueil collectif | <ul style="list-style-type: none"> - pérennisation des passerelles entre chaque secteur - accompagnement des familles dans les transitions - travail pour la constitution d'un référentiel commun de « bonnes pratiques professionnelles » - capacité à proposer avec nos partenaires une ou des alternatives aux périodes de fermetures annuelles des structures collectives | <ul style="list-style-type: none"> - amélioration de la transition auprès des parents - ouverture du multiaccueil durant tout l'été à partir du mois d'août 2016 |
| <p>Renforcer les liens familiaux et parentaux</p> | <ul style="list-style-type: none"> - accompagner les familles dans la réalisation de leur projet - aller à la rencontre des habitants quel que soit leur lieu d'habitation | <ul style="list-style-type: none"> - création de nouveaux groupes de relations - organisation d'échanges intergénérationnels | <ul style="list-style-type: none"> - accompagnement des familles sur des sorties et pour des départs en vacances - travail de passerelles entre les secteurs et les pôles du centre social - le centre social, lieu ressource pour les familles - mise en place d'actions parents-enfants - consolidation et amélioration des actions collectives existantes pour les pérenniser | <ul style="list-style-type: none"> - mise en place de passerelles entre les pôles du centre social - pérennisation des actions galipettes et sauts de lapins ainsi que de bulles détente - ateliers parents/enfants |

| | | | | |
|--|--|---|--|--|
| Soutenir les parents dans leur fonction | - développer des actions de soutien à la parentalité | | | |
| | - valoriser les liens parents-enfants | - actions de soutien à la parentalité | - mise en œuvre de temps d'information sur des problématiques parentales | - mise en place de café des parents, espace d'échanges entre et avec les parents |
| | - lutter contre l'isolement en favorisant le lien social et les relations d'entraide entre parents | - création d'une veille quant aux attentes des parents | - proposer un système de garde d'enfant pendant les interventions | - ancrage de la commission parentalité comme lieu de construction d'actions en direction des parents |
| | - enrichir le réseau partenarial autour de préoccupations parentales | - climat familial apaisé, valorisation réciproque de l'enfant et de l'adulte (regard de l'enfant sur le parent et vice-versa). - lien parent-enfant consolidé. | - mise en œuvre de temps où des parents et leurs enfants partagent des activités - améliorer les relations avec les partenaires afin de construire un réseau - mise en place d'un groupe de travail multi partenarial sur la parentalité | |

AXE N° 4 : Construire une identification du centre social sur un territoire d'intervention en mouvement

| Objectifs généraux | Objectifs opérationnels | Résultats attendus | Déclinaisons | Actions envisagées |
|---|---|--|---|---|
| <p>Améliorer la communication du centre social</p> | <p>- donner une plus grande visibilité de son projet et de ses missions</p> | | <ul style="list-style-type: none"> - réalisation de différents documents d'information afin de faciliter la diffusion d'une information aux usagers sur ce qui existent - création d'un ou des visuels propre(s) au centre social et qui permette(nt) une identification de celui-ci - valorisation de l'image du centre social - dynamisation du site internet et des autres outils de communication utilisés - amélioration de la signalétique des différents équipements - développement de l'accueil comme lieu informel et vivant de rencontre - mise en place d'une commission communication animée par un bénévole et un salarié - responsabiliser chaque professionnel sur la communication de son secteur en respectant la charte graphique du centre social | <ul style="list-style-type: none"> - concernant la communication en interne : <ul style="list-style-type: none"> • création d'un rétroplanning pour les temps d'animation de la vie locale • organisation de réunions intersecteurs pour la transversalité entre les secteurs • organisation fonctionnelle du travail de l'équipe |
| | <p>- communiquer sur les permanents et leurs missions afin de permettre au public de mieux se repérer</p> | <ul style="list-style-type: none"> - une image du centre social qui reflète vraiment ce qui s'y passe et son projet. - une connaissance du centre social par les habitants - implication des habitants quel que soit leur lieu d'habitation - une proximité du centre social et des habitants quel que soit leur lieu d'habitation | | <ul style="list-style-type: none"> - concernant la communication à l'externe : <ul style="list-style-type: none"> • évolution du nom du centre social pour une meilleure appropriation de l'outil centre social par tous les habitants de la zone de compétences • construction d'un plan de communication en s'appuyant sur de nouvelles compétences • utilisation des outils de communication des communes de la zone de compétences • mise en place d'un temps d'accueil des nouveaux habitants • création de trombinoscope |

| | | | | |
|--|--|---|---|--|
| Affirmer le rôle du centre social sur le territoire comme acteur du lien social | <ul style="list-style-type: none"> - développer les actions génératrices de lien social pour favoriser la cohésion sociale | <ul style="list-style-type: none"> - une diversité (générationnelle, culturelle, sociale, économique) des publics accueillis au centre social, dans les actions, activités et/ou les services - une connaissance du centre social par les partenaires - une proximité du centre social et des habitants quel que soit leur lieu d'habitation - une amélioration du travail avec les institutions au-delà d'un partenariat d'actions | <ul style="list-style-type: none"> - amélioration de la connaissance aux usagers, et plus généralement aux habitants, du centre social en tant que lieu de rencontre, d'échange et de discussion - accueil de tous les habitants et intégration de chacun - mise en pratique hors les murs des principes du centre social - travail d'information aux élus locaux de ce qu'est un centre social et des missions réalisées par le centre social d'Heyrieux - étendre le réseau de bénévoles dans une dimension intercommunale | <ul style="list-style-type: none"> - redéfinition du nom du centre social - présentation du centre social aux habitants durant les forums et au-delà de la commune d'Heyrieux <p>Mise en place d'une démarche de présentation de ce qu'est le centre social aux élus des communes de la zone de compétence et de la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné</p> |
| | <ul style="list-style-type: none"> - permettre une appropriation du centre social par tous les habitants du territoire d'intervention | | | |

Le projet d'animation collective famille

Le projet d'animation collective famille (ACF) est au cœur du projet social. Il traverse de manière transversale les différents axes retenus pour les 4 années à venir. En effet, même si la coordination du projet animation collective famille est assurée par la référente du centre social, la mise en œuvre des actions est construite collectivement par des équipes élargies composées principalement par des salariés de chacun des pôles du centre social mais aussi par des habitants, certains investis comme administrateurs au sein de l'équipement.

Au travers des activités régulières, des temps forts, du soutien aux initiatives d'habitants, nous souhaitons favoriser les liens sociaux et l'émancipation des personnes. Il s'agit bien, alors, de rompre un certain isolement, un repli sur soi et de proposer des services, des activités, des lieux d'échange et de rencontres, de la convivialité.

Les actions qui relèvent du registre de l'Animation Collective Famille sont présentées ci-dessous et se retrouvent dans les axes du projet présenté plus en amont :

A - Des actions

Axe 1 : Maintenir, développer et adapter une offre d'activités et de services concourant à un « mieux vivre ensemble »

- **Améliorer l'accueil au sein du centre social**
 - Aménagement des accueils afin de favoriser la convivialité propice aux échanges
 - Accompagnement des bénévoles afin qu'ils puissent accueillir les habitants en complémentarité de l'accueil réalisé par l'équipe de salariés
 - Identification des accueils hors les murs afin que les espaces et la temporalité soient repérables par chacun

- **Porter une attention particulière aux personnes en situation de fragilité**
 - Mise en place de temps d'animation intergénérationnel favorisant ainsi le lien entre tous
 - Valorisation des compétences
 - Adaptation des outils d'aide à la mobilité, 1^{ère} étape pour une plus grande autonomie
 - Mise en œuvre de moyens afin que les familles monoparentales puissent s'inscrire dans des projets collectifs

- **Développer l'outil culturel comme vecteur de liens sociaux**
 - Construction de partenariat afin de rendre accessible la culture à tous
 - Proposition de temps d'accueil hors les murs (sur le marché, en bas des immeubles, devant les écoles, à la médiathèque,...) pour aller à la rencontre des habitants n'allant pas au centre social

Axe 2 : Soutenir et promouvoir des parcours d'engagement individuels et collectifs au sein de l'association

- **Renforcer la participation des habitants**
 - Accompagnement des habitants dans leurs initiatives
 - Accompagnement des groupes sur des projets collectifs
 - Construction de temps de valorisation des investissements bénévoles au centre social afin de donner envie et réalité aux valeurs défendues.

Axe 3 : Renforcer la complémentarité éducative du centre social avec et auprès des parents

- **Optimiser la complémentarité éducative au côté des familles**
 - Mise en place d'une commission parentalité dans le but de construire des réponses aux problématiques des parents
 - Multiplication de temps de rencontre et d'espaces de paroles pour les parents afin de rompre l'isolement face à l'éducation (café des parents, ...)
 - Mise en œuvre de moyens afin que les familles monoparentales puissent s'inscrire dans des projets collectifs
- **Renforcer les liens familiaux et parentaux**
 - Accompagnement des projets vacances familles
 - Proposition de sorties familiales, véritable moment de détente
 - Mise en œuvre d'une « veille éducative » favorisant une meilleure connaissance des attentes des parents
- **Soutenir les parents dans leur fonction**
 - Enrichissement des ateliers complices afin de mieux les adapter à la demande
 - Création de temps d'échange et de rencontre autour des enfants

Axe 4 : Construire une identification du centre social sur un territoire d'intervention en mouvement

- **Améliorer la communication du centre social**
 - Mise en place de temps d'accueil et de rencontres sur les communes de la zone de compétences du centre social

B - Des moyens

Parmi les professionnels du centre social la référente en charge de la coordination de l'Animation Collective Famille est Stéphanie BERENGE, animatrice à temps plein sur ce secteur.

Elle est titulaire du Diplôme d'Etat de Conseillère en Economie Sociale et Familiale, diplôme de niveau III. Pour assurer la mise en œuvre de ces actions, nous nous appuyons aussi sur une équipe de professionnels, composé d'animateurs et d'éducatrice de jeunes enfants qui contribuent à l'encadrement et à l'accompagnement des publics.

La place des bénévoles et des habitants est également fondamentale. Elle se situe en amont des actions, pour contribuer à leur mise en place au sein de groupes mais aussi durant le déroulement des actions dans leur mise en place. Les bénévoles agissent avec des professionnels qui sont à leurs côtés pour les accompagner et les soutenir.

En conclusion

Ce projet définit les objectifs et les moyens envisagés pour mettre concrètement en œuvre les missions que se donne le centre social sur son territoire d'intervention. Il a été pensé en fonction des possibilités du moment. Il sera adapté en fonction des évolutions qui les accompagneront.

Feuille de route pour les 4 années à venir, il sera décliné annuellement et fera l'objet d'évaluations régulières issues du regard des habitants, des adhérents, des administrateurs, des professionnels et des partenaires. Son avancée, la démarche, les moyens mis en œuvre, le nombre de participants présents aux animations proposées en seront les principaux indicateurs.

Toutes les actions ne seront peut-être pas réalisées, d'autres verront peut-être le jour en fonction de nos capacités. C'est un projet vivant et en constante évolution.

Annexes

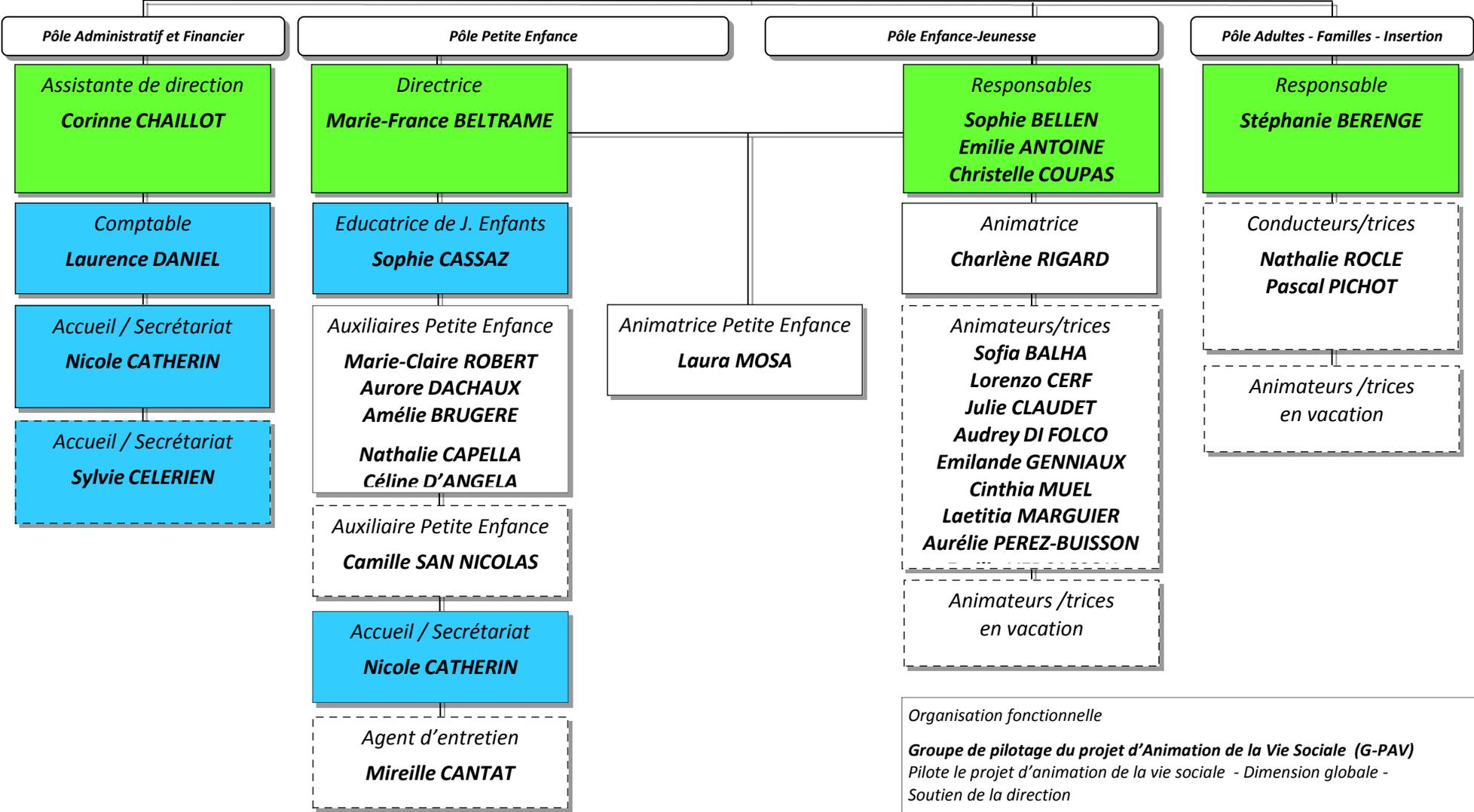
Annexe 1 : Organigramme hiérarchique et organisationnel de l'association

Document 1 - Organigramme hiérarchique

Document 2 - Organigramme organisationnel

Conseil d'administration
 16 représentants des adhérents - 2 membres de droit Mairie d'Heyrieux
 1 membre de droit CCCND
 Présidente : Catherine JALLIFFIER-VERNE

Directeur
Laurent PARIS



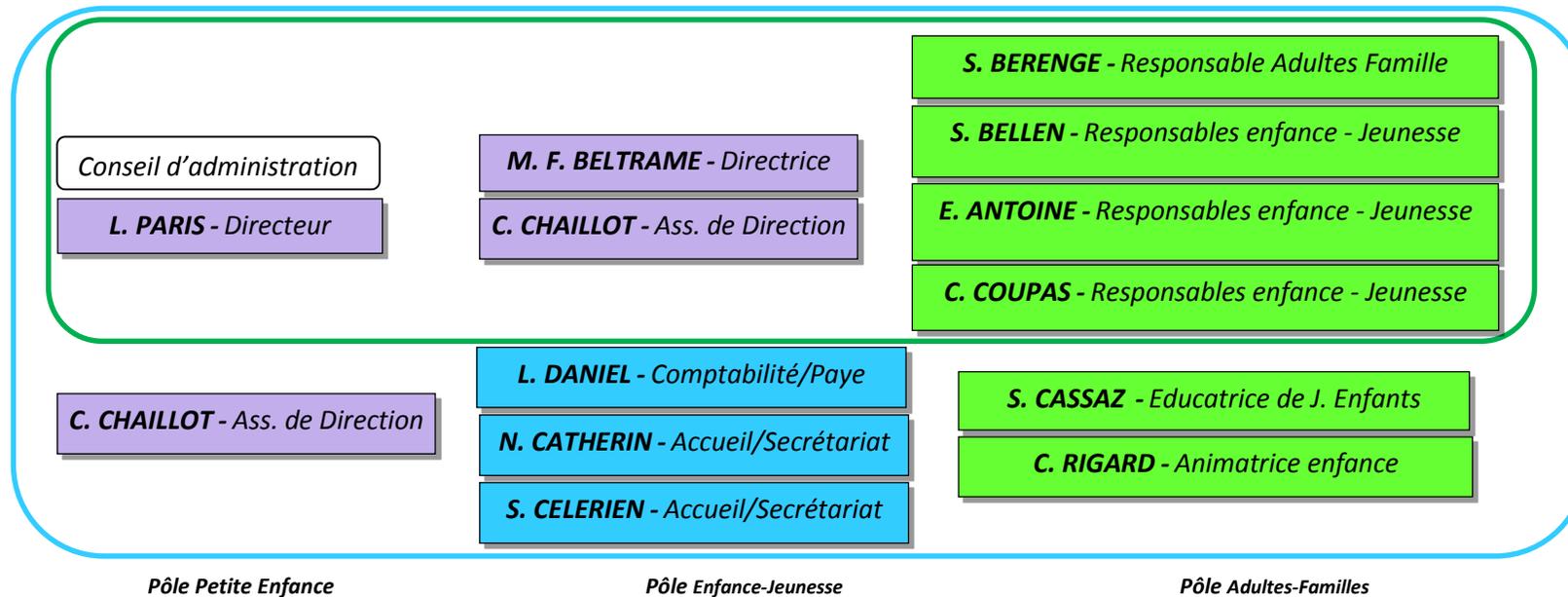
31 salariés - 26.68 ETP
 17 CDI
 14 CDD
 28 Femmes - 3 Hommes

Organisation fonctionnelle

Groupe de pilotage du projet d'Animation de la Vie Sociale (G-PAV) ■
 Pilote le projet d'animation de la vie sociale - Dimension globale - Soutien de la direction

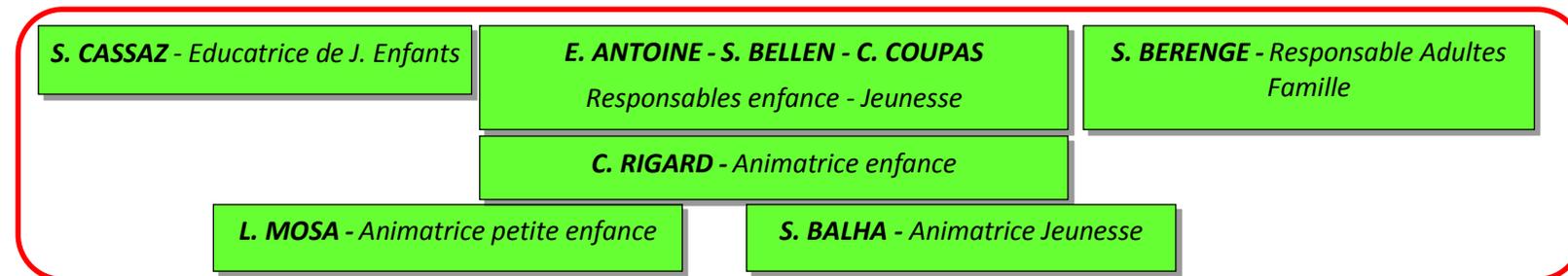
Groupe de Conduite de l'Activité (G-CA) ■ + ■
 Gère l'ensemble de l'activité - Travail transversal à l'ensemble des secteurs - Au service du projet global

Pôle et Secteurs
 Gère l'activité au quotidien en lien avec le G-CA et sous la responsabilité des responsables de pôle



Organisation fonctionnelle

Groupe de pilotage du projet d'Animation de la Vie Sociale (G-PAV)
 Pilote le projet d'animation de la vie sociale - A une dimension globale - Soutien de la direction
Se réunit tous les 2 mois



Groupe de Conduite de l'Activité (G-CA)
 Gère l'ensemble de l'activité - Travail transversal à l'ensemble des secteurs - Au service du projet global
Se réunit tous les mois

- M.C. ROBERT - Auxiliaire PE**
A. DACHAUX - Auxiliaire PE
A. BRUGERE - Auxiliaire PE
N. CAPELLA - Auxiliaire PE
C. D'ANGELA - Auxiliaire PE
L. MOSA - Auxiliaire PE

- L. CERF - Animateur enfance**
J. CLAUDET - Animatrice enfance
A. DI FOLCO - Animatrice enfance
E. GENNIAUX - Animatrice enfance
C. MUEL - Animatrice enfance
L. MARGUIER - Animatrice enfance
A. PEREZ - Animatrice enfance
E. VERCASSON - Animatrice jeunesse

- N. ROCLE - Accueil et Conduite**
P. PICHOT - Accueil et Conduite

Les intersecteurs
 Gère les activités transversales à l'ensemble des pôles -
Se réunit tous les mois

Pôle
 Gère l'activité au quotidien sous la responsabilité des responsables de pôle



Annexe 2 : Outils de travail support à la construction du projet social

Document 1 - Evaluation des missions d'un centre social

Document 2 - Evaluation des actions mises en œuvre dans le cadre du dernier projet social

Document 3 - Evaluation des actions mises en œuvre dans le cadre du dernier projet social

Document 4 - Evaluation du fonctionnement global du centre social

Document 5 - Evaluation de l'organisation du travail réalisé au sein des instances et du fonctionnement de la vie institutionnelle interne

Document 6 - Evaluation du travail partenarial

Document 1 - Evaluation des missions d'un centre social

Animateurs / Salariés / Elus en groupes mixtes - Animation du temps de travail par le chef de projet

C'est un document qui reprend les missions de ce qu'est un centre social et pas seulement le centre social et culturel d'Heyrieux. Nous avons fait le choix finalement de ne pas travailler cela en équipe projet pendant notre réunion du mardi 20 janvier 2015 mais plutôt de le distribuer à chacun d'entre vous et aux salariés afin que chacun puisse prendre le temps de réfléchir sur ces différentes questions tout en s'appropriant la signification de chacune des missions. L'objectif du rendu est mi-février afin que cela puisse être exploité dans le cadre du travail d'évaluation de notre fonctionnement.

• Un équipement de quartier à vocation sociale globale

Ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité, il offre accueil, activités et services à finalité sociale. Il assure une fonction d'animation à la fois globale et locale. La fonction d'animation du centre social exclut la seule juxtaposition d'activités et de services. Ces derniers doivent être en cohérence avec le projet de la structure. Le projet social implique la participation des habitants et la concertation avec les partenaires.

- Le centre s'adresse-t-il à l'ensemble de la population de la zone géographique ?
- Le centre a-t-il une attention particulière pour les familles et les personnes confrontées à des difficultés sociales, économiques ou culturelles ?
- Le centre prend-il en compte l'ensemble des aspirations des habitants ?
- La sélection et la nature des activités et des services proposés traduisent-elles la finalité sociale du centre ?

• Un équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle

Lieu de rencontres et d'échanges entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux et contribue à dynamiser le tissu social.

- Quelle est l'offre de services et d'activités destinée aux familles ?
- Le centre favorise-t-il des échanges et/ou des actions de solidarité intergénérationnelle ?
- Les actions destinées aux jeunes sont-elles adaptées à leurs conditions de vie et à leurs aspirations propres ?

• Un lieu d'animation de la vie sociale

Il doit susciter la participation des usagers et des habitants à la définition des besoins, à l'animation locale, aux prises de décisions les concernant. Il a vocation à promouvoir la vie associative.

- Le centre suscite-t-il la participation des usagers et des habitants à la définition des besoins, à l'animation locale, aux prises de décisions les concernant ?
- Le centre est-il un lieu de promotion de la vie associative ?

• Un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices

Compte tenu de son caractère généraliste, le centre social initie une action sociale concertée et négociée avec les différents acteurs locaux. Le centre social a pour vocation de contribuer au partenariat local et de susciter son développement.

- Le centre prend-il l'initiative d'une action sociale concertée ?
- Le centre a-t-il contribué à une action sociale concertée ?
- Le centre est-il un lieu de concertation des partenaires et notamment des associations ?
- Cette concertation permet-elle de mettre en commun des éléments de connaissance des besoins des habitants, des potentialités des populations et des ressources locales ?

Document 3 - Evaluation des actions mises en œuvre dans le cadre du dernier projet social

Avec les adhérents et les habitants à partir des actions

D'ici mi-février, travail plus global sur les manques/les réussites du centre social du point de vue des adhérents (les parents du MA, des accueils enfants et adolescents, les ateliers, ...), des habitants (ceux qui viennent mais aussi ceux qui ne viennent pas)

| | | Connait | Utilise | Modalités d'inscription | Locaux et matériels | Tarifs | Activités | Horaires |
|------------|------------------------|---------|---------|-------------------------|---------------------|--------|-----------|----------|
| PÔLE | Action / Service | | | | | | | |
| | Action / Service | | | | | | | |
| | Action / Service | | | | | | | |
| | | | | | | | | |

Concernant les activités en direction du pôle, quelles évolutions, améliorations ou nouveautés souhaiteriez-vous que le centre social mette en place

Document 4 - Evaluation du fonctionnement global du centre social

Avec les adhérents et les habitants par les responsables de secteurs

C'est un document qui permet d'avoir une évaluation du fonctionnement global du centre social. L'idée n'est pas de faire une lecture point par point avec les personnes qui seront rencontrées mais plutôt d'avoir une discussion ouverte sur les grandes thématiques (accueil, information, communication, place laissée aux habitants, aux usagers et aux adhérents dans le fonctionnement, envie de s'investir dans le fonctionnement, ...) Il est par contre important qu'à l'issue de chaque rencontre, les « interviewers », les « enquêteurs » puissent prendre le temps de synthétiser ce qui aura été dit sur le document afin que l'exploitation puisse être simplifiée. Cela nécessite d'avoir une bonne appropriation du document afin de donner le cadre général et de favoriser des rebonds en fonction de ce qui sera dit par les personnes.

Le centre social et culturel

- Savez-vous qu'il existe un centre social et culturel sur le territoire ? Oui Non
- Pensez-vous qu'il est bien indiqué, fléché, sur la commune de résidence ? Oui Non
- Connaissez-vous les activités proposées par le centre social et culturel ? Oui Non
- Participez-vous à certaines actions ou activités ?

| | Si oui, lesquelles ? |
|-------------------------|----------------------|
| Petite Enfance | |
| Enfance. (4-12 ans) | |
| Jeunesse (12 - 17 ans) | |
| Famille / Adultes | |

- Etes-vous satisfait de ce que le centre social et culturel propose ? Oui Non
- Si vous n'êtes pas satisfait, quelles en sont les raisons ?
 - Vous ne vous sentez pas concerné
 - Vous n'en avez pas connaissance
 - Vous n'êtes pas disponible aux heures proposées
 - Vous êtes trop sollicité par le centre social et ne pouvez participer à tout
 - Le coût est trop élevé
 - Autres

- De manière générale, qu'attendez-vous du centre social ?

.....

.....

.....

L'accueil

- Etes-vous satisfait des horaires d'ouverture au public ? Oui Non

- Quand vous venez ou téléphonez au centre social :

| | Accueil physique | | Accueil téléphonique | |
|---|------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| Vous sentez-vous accueilli ? | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| Vous sentez-vous écouté ? | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| Trouver-vous des réponses à vos questions ? | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| Trouvez-vous l'espace convivial ? | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |

- Quelles améliorations vous sembleraient nécessaires ?

.....

.....

.....

Sa communication

- Etes-vous informé sur la vie du centre social et culturel ? Oui Non

- Si oui comment ?

- Site internet
- Journal du centre social
- Brochure municipale et intercommunal
- Panneau lumineux
- Plaquette, tracts, affiches
- La presse
- Bouches et oreilles

- Au sein du centre social
- Dans les structures gérées par le centre social
- Dans les mairies
- Chez les commerçants

Envie de vous investir

- Avez-vous envie de participer à la vie du centre social ? Oui Non

- Si oui pour :

- Donner un coup de main
- Participer à l'élaboration d'une action
- Réfléchir aux projets de l'association

- Dans le secteur de :

- Petite enfance
- Enfance
- Jeunesse
- Famille/adulte
- Culture
- Animations de la vie locale

- Souhaitez-vous être informé des actions et projets du centre social ?

Oui

Non

Nom :

Prénom :

Commune de résidence :

Comment me joindre :

Avez-vous d'autres choses à transmettre ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Document 5 - Evaluation de l'organisation du travail réalisé au sein des instances et du fonctionnement de la vie institutionnelle interne

Au sein du conseil d'administration

C'est un document qui va nous permettre d'avoir une évaluation du fonctionnement du conseil d'administration, ceci dans le but de mesurer ce qui va, ne va pas, pourrait être amélioré, ... Il est important que chacun puisse prendre le temps de le remplir afin que cela soit utile au fonctionnement du centre social dans sa gouvernance. L'objectif du rendu est mi-février afin que cela puisse être exploité dans le cadre du travail d'évaluation de notre fonctionnement.

- Les dossiers remis avant délibération vous semblent :

| | | | |
|----------------------|--------------------------|------------------------------|--------------------------|
| Très compréhensibles | <input type="checkbox"/> | Compréhensibles | <input type="checkbox"/> |
| Incompréhensibles | <input type="checkbox"/> | Totalement incompréhensibles | <input type="checkbox"/> |

- Le soutien du (des) professionnel(s) (explication données, complément technique sur le sujet traité) avant la prise de décision vous semble :

| | | | |
|-------------------|--------------------------|---------------------|--------------------------|
| Très satisfaisant | <input type="checkbox"/> | Satisfaisant | <input type="checkbox"/> |
| Insatisfaisant | <input type="checkbox"/> | Très insatisfaisant | <input type="checkbox"/> |

- En tant qu'administrateur, pouvez-vous nous donner l'image que vous avez du centre social sur ces différents points (Très satisfaisante, Satisfaisant, Insatisfaisant, Très insatisfaisant) :

Un mode de fonctionnement interne ouvert et participatif :

Une lisibilité du fonctionnement de l'association (services, personnels, ...) :

Une volonté d'amélioration continue des activités, du fonctionnement :

Une connaissance claire des valeurs et finalités du Centre Social :

Une transparence financière :

Une adaptabilité aux changements (nouveaux dispositifs, nouvelle législation) :

Une convivialité de travail :

Une présentation claire des objectifs, des projets, des actions réalisées :

Une présentation des documents financiers accessibles à tous :

- Pensez-vous avoir suffisamment de connaissances pour maîtriser les dossiers abordés :

Oui Non

- Sur quels points souhaiteriez-vous un accompagnement :

| | | | |
|-------------------------------|--------------------------|---------------------------------------|--------------------------|
| Les documents financiers | <input type="checkbox"/> | Un secteur particulier d'intervention | <input type="checkbox"/> |
| La réglementation des actions | <input type="checkbox"/> | Autres | <input type="checkbox"/> |

- La méthode proposée pour vous permettre de prendre librement vos décisions au sein du conseil d'administration, vous paraît-elle ?

| | | | |
|-------------------|--------------------------|---------------------|--------------------------|
| Très satisfaisant | <input type="checkbox"/> | Satisfaisant | <input type="checkbox"/> |
| Insatisfaisant | <input type="checkbox"/> | Très insatisfaisant | <input type="checkbox"/> |

- Si vous souhaitez voir améliorer la gouvernance du conseil d'administration, que proposeriez-vous ?

.....
.....

Document 6 - Evaluation du travail partenarial

Réalisation par des binômes administrateurs/salariés ou membres du bureau/directeur selon si l'on parle du travail partenarial d'un point de vue technique ou politique

Comment percevez-vous le rôle du centre social ?

.....
.....
.....
.....

Comment pourriez-vous définir le travail partenarial entre le centre social et votre collectivité et/ou institution ?

.....
.....
.....
.....

Quels pourraient être les pistes d'améliorations de ce travail ?

.....
.....
.....

Quels sont pour vous les besoins de la population ?

.....
.....
.....
.....

Pensez-vous que le centre social peut amener des réponses à ces besoins ?

.....
.....
.....
.....

Annexe 3 : Eléments financiers

Document 1 - Budget prévisionnel 2015 validé au conseil d'administration du 16 décembre 2014

Document 2 - Tarifs de l'Accueil de Loisirs Enfants 2015 – 2016 / Mercredis

Document 3 - Tarifs de l'Accueil de Loisirs Enfants 2015 – 2016 / Vacances Scolaires

Document 4 - Tarifs de l'Accueil de Loisirs Enfants 2015 – 2016 / Périscolaire

Document 1 - Budget prévisionnel 2015

| DEPENSES | MONTANT en EUROS | RECETTES | MONTANT en EUROS |
|---|------------------|---|------------------|
| 60 - Achats | 174 151 | 70 - Vente de produits finis, prestations de service | 269 837 |
| - Achats d'études et de prestations de services | 148 158 | - Marchandises | |
| - Achats non stockés de matières et fournitures | | - Prestations de services | 268 687 |
| - Fournitures non stockables (eau, énergie) | 9 670 | - Produits des activités annexes | 1 150 |
| - Fournitures d'entretien et de petit équipement | 8 823 | 74 - Subventions d'exploitation | 927 243 |
| - Fournitures administratives | 7 500 | - Etat (à détailler) | |
| - Autres fournitures | | CNASEA CAE-CA | 126 888 |
| 61 - Services Extérieurs | 23 350 | Subvention DDJS | |
| - Sous-traitance générale | | Subvention ACSE | |
| - Locations mobilières et immobilières | 4 500 | Subvention DDASS | |
| - Entretien et réparation | 9 500 | Accompagnement Social ACI | |
| - Assurances | 8 000 | FAJ | |
| - Documentation | 1 350 | FONJEP | 7 107 |
| - Divers | 0 | Subvention ministère de la Justice | |
| 62 - Autres Services Extérieurs | 112 635 | - Région (s) : | |
| - Rémunérations intermédiaires et honoraires | 2 500 | Subvention de fonctionnement | 14 000 |
| - Publicité, publications | 6 000 | Aide apprentissage | |
| - Déplacements, missions et réceptions | 5 000 | - Département de l'Isère : | |
| - Frais postaux et télécommunications | 10 000 | Subvention de fonctionnement | 33 800 |
| - Services bancaires | 400 | Développement culturel | 11 000 |
| Divers (Intervenants extérieurs, Cotisations, Cinéma, Formation) | 88 735 | Subvention de fonctionnement CAF | 231 256 |
| 63 - Impôts et taxes | 35 288 | - Commune(s) : | |
| - Impôts et taxes sur rémunérations | 35 288 | Subvention de fonctionnement | 53 256 |
| - Autres impôts et taxes | | Actions spécifiques (CLAS+ Rythmes scolaires + Famille) | 158 053 |
| 64 - Charges de personnel | 850 957 | Subvention Com. de Com. sur contrats aidés | 246 720 |
| - Rémunérations du personnel | 646 767 | Subvention Communauté de Communes | 40 664 |
| - Charges sociales | 193 190 | Subvention autres communes | 4 500 |
| - Autres charges de personnel | 11 000 | Subvention autres Communauté de Communes | 4 500 |
| 65 - Autres charges de gestion courante | 0 | 75 - Autres produits de gestion courante | 6 000 |
| 66 - Charges financières | 0 | - cotisations | 6 000 |
| 67 - Charges exceptionnelles | 0 | - Autres : ressources propres | 0 |
| 68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements | 8 700 | 76 - Produits financiers | 2 000 |
| | | 77 - Produits exceptionnels | |
| | | - sur opérations de gestion | |
| | | - sur exercices antérieurs | |
| | | 78 - Reprise sur amortissements et provisions | 0 |
| | | 79 - Transferts de charges sociales | |
| TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES | 1 205 080 | TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS | 1 205 080 |
| 86 - Emploi des contributions volontaires en nature | 0 | 87 - Contributions volontaires en nature | 0 |
| - Secours en nature | | - Bénévolat | |
| - Mise à disposition gratuite des biens et prestations | 0 | - Prestations en nature | 0 |
| - Personnels bénévoles | | - Dons en nature | |
| TOTAL DES CHARGES | 1 205 080 | TOTAL DES PRODUITS | 1 205 080 |

Document 2 - Tarifs de l'Accueil de Loisirs Enfants 2015 – 2016

Communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné : Bonnefamille, Charantonnay, Diémoz, Grenay, Heyrieux, Oytier St Oblas, Roche, St Georges d'Espéranche, St Just Chaleyssin, Valencin.

| | Quotient | Seulement le mercredi |
|--|------------------|------------------------|
| | | 1/2 Journée avec repas |
| Communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné | < 300 | 6,24 € |
| | 301 < QF < 460 | 7,64 € |
| | 461 < QF < 620 | 8,62 € |
| | 621 < QF < 800 | 9,32 € |
| | 801 < QF < 1000 | 10,37 € |
| | 1001 < QF < 1300 | 11,35 € |
| | 1301 < QF < 1500 | 11,84 € |
| | QF > 1500 | 12,19 € |
| Autres communes | < 300 | 7,22 € |
| | 301 < QF < 460 | 9,04 € |
| | 461 < QF < 620 | 10,16 € |
| | 621 < QF < 800 | 11,00 € |
| | 801 < QF < 1000 | 12,19 € |
| | 1001 < QF < 1300 | 13,38 € |
| | 1301 < QF < 1500 | 13,87 € |
| | QF > 1500 | 14,43 € |

Document 3 - Tarifs de l'Accueil de Loisirs Enfants 2015 – 2016

Communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné : Bonnefamille, Charantonnay, Diémoz, Grenay, Heyrieux, Oytier St Oblas, Roche, St Georges d'Espéranche, St Just Chaleyssin, Valencin.

| | Quotient | Vacances scolaires | |
|--|------------------|--------------------|--|
| | | Journée avec repas | Si inscription d'au moins 3 jours par semaine (vacances) diminution de 10 % par jour |
| Communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné | < 300 | 7,41 € | 6,67 € |
| | 301 < QF < 460 | 9,72 € | 8,75 € |
| | 461 < QF < 620 | 11,26 € | 10,13 € |
| | 621 < QF < 800 | 12,47 € | 11,22 € |
| | 801 < QF < 1000 | 14,12 € | 12,71 € |
| | 1001 < QF < 1300 | 15,66 € | 14,09 € |
| | 1301 < QF < 1500 | 16,32 € | 14,69 € |
| | QF > 1500 | 16,98 € | 15,28 € |
| Autres communes | < 300 | 8,95 € | 8,06 € |
| | 301 < QF < 460 | 11,81 € | 10,63 € |
| | 461 < QF < 620 | 13,57 € | 12,21 € |
| | 621 < QF < 800 | 14,89 € | 13,40 € |
| | 801 < QF < 1000 | 16,87 € | 15,18 € |
| | 1001 < QF < 1300 | 18,74 € | 16,87 € |
| | 1301 < QF < 1500 | 19,62 € | 17,66 € |
| | QF > 1500 | 20,28 € | 18,25 € |

Si inscription d'au moins 3 jours par semaine (vacances), réduction de 10 % par jour sur la base du tarif en journée complète avec repas.

En ce qui concerne les séjours accessoires à l'accueil de loisirs, les tarifs correspondent à un surcoût aux tarifs d'une journée avec repas de l'accueil de loisirs.

Document 4 - Tarifs de l'Accueil de Loisirs périscolaire 2015 – 2016

| Quotient | Forfait matin | Forfait soir | Forfait matin & soir |
|------------------|---------------|--------------|----------------------|
| < 300 | 1,22 € | 2,20 € | 3,12 € |
| 301 < QF < 620 | 1,68 € | 3,03 € | 4,29 € |
| 621 < QF < 1300 | 2,09 € | 3,76 € | 5,33 € |
| 1301 < QF < 1500 | 2,40 € | 4,31 € | 6,11 € |
| QF > 1500 | 2,81 € | 5,05 € | 7,15 € |

Annexe 4 : Éléments de communication

Document 1 - Plaquette 2015/2016 du centre social

Document 2 - Affiche de la Fête de la soupe

CENTRE SOCIAL & CULTUREL



8, rue Louis Pasteur - 38540 HEYRIEUX
Tél : 04 78 40 06 87 - Fax : 04 78 40 53 41
Courriel : contact@cscheyrieux.fr
Site internet : www.cscheyrieux.fr

Page Facebook : www.facebook.com/CentreSocialEtCulturelHeyrieux

Saison 2015 - 2016

Horaires d'ouverture de l'accueil au public

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 8H30 à 12H et de 14H à 18H - Mardi de 14H à 18H



Le centre social et culturel d'Heyrieux...

...est une association qui a pour but d'améliorer la vie de chacun dans sa ville ou son village.

Saviez-vous que chacun de vous est un acteur potentiel du centre social, à travers ses demandes, ses réactions, ses initiatives.

De la participation active à l'engagement bénévole, de l'implication dans des groupes jusqu'à la prise de responsabilités au sein du conseil d'administration, nous vous offrons un espace d'échange et d'engagement citoyen !

Venez nous rencontrer et parler de vos besoins et de vos projets.

Vous trouverez ici une équipe de bénévoles et de professionnels engagée, à l'écoute de tous. Ils vous soutiendront dans vos projets, vos démarches ou vos difficultés.

Et peut-être un jour aurez-vous envie, vous aussi, de donner un peu de votre temps : vous serez alors les bienvenus pour rejoindre nos bénévoles.

Le centre social et culturel d'Heyrieux adhère à la Fédération des Centres Sociaux. Il s'appuie sur les valeurs de dignité humaine, de solidarité et de démocratie. C'est un lieu de rencontres des individus et des familles où agir et vivre ensemble permet de renforcer le lien social, la solidarité et ainsi de lutter contre l'isolement, l'exclusion et participer à la construction d'une société plus juste.

Le centre social et culturel d'Heyrieux vous propose des services en direction de la petite enfance, de l'enfance, de l'adolescence, des adultes et des familles, mais aussi des actions d'utilité sociale et des activités.

Financé par la CAF de l'Isère, le Conseil Général de l'Isère, la commune d'Heyrieux, la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné ainsi que par ses adhérents, le centre social est géré par un conseil d'administration renouvelé, accompagné par la direction.

Accueil et information

• L'adhésion

L'adhésion permet à chacun :

- de participer à la vie de l'association, en particulier à l'assemblée générale des adhérents, où chacun est invité à venir débattre des orientations du centre social
- de prendre des responsabilités dans les instances
- de bénéficier de services
- de participer à des temps de loisirs éducatifs : multi accueil, accueil de loisirs pour les enfants, ateliers hebdomadaires, secteur jeune pour les préadolescents et les adolescents.

La carte d'adhésion est annuelle et valable du 1er septembre 2015 au 31 août 2016.

L'adhésion individuelle a un coût de 8.00 €, l'adhésion familiale (à partir de 2 personnes) de 15.00 €. Elle est réglée dans sa totalité lors de l'inscription. Une adhésion spécifique de 1.00 € existe pour les personnes seulement utilisatrices de la navette de convoyage ainsi que pour les bénévoles.



Inscriptions

• POUR LES ATELIERS HEBDOMADAIRES

Le coût des ateliers est calculé à l'année (30 séances hors vacances scolaires). Une réduction de 10 % est accordée à partir de la deuxième activité. Le règlement échelonné est possible.

Le remboursement se fait uniquement en cas de force majeure et sur présentation d'un certificat. La première séance est une séance d'essai.

Les inscriptions auront lieu à partir du lundi 24 août 2015 jusqu'au vendredi 18 septembre 2015.

Les ateliers reprendront la semaine du 28 septembre 2015.

• POUR LES ACCUEILS DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS

Les inscriptions ont lieu dès le lundi 17 août 2015 pour les mercredis. Des permanences d'inscriptions auront lieu avant chaque période de vacances scolaires (calendrier des vacances scolaires et des inscriptions ci-dessous).

Des inscriptions en cours d'année sont possibles dans la limite des places disponibles.

Munissez-vous obligatoirement de votre numéro de sécurité sociale, de votre numéro d'allocataire, du document reprenant votre quotient familial, du carnet de santé, de votre avis d'imposition 2014 si vous n'êtes pas allocataire. A défaut de ces justificatifs, le tarif maximum sera appliqué.



Calendrier des vacances scolaires et des inscriptions

| AUTOMNE 2015 du lundi 19 octobre au vendredi 30 octobre inclus | NOEL 2015 du lundi 21 décembre au vendredi 1 janvier inclus | HIVER 2016 du lundi 15 février au vendredi 26 février inclus | PRINTEMPS 2016 du lundi 11 avril au vendredi 22 avril inclus | ÉTÉ 2016 À partir du mercredi 6 juillet |
|--|---|--|--|--|
| INSCRIPTIONS à partir du 28 septembre | INSCRIPTIONS à partir du 30 novembre | INSCRIPTIONS à partir du 18 janvier | INSCRIPTIONS à partir du 28 mars | INSCRIPTIONS à partir du 30 mai |
| | OUVERTURE seulement du 21 au 24 décembre | | | OUVERTURE durant tout l'été |

En direction des enfants et des adolescents



- **PETITE ENFANCE** (enfants de 10 semaines à 4 ans)

Multi accueil « Les Petits Malins » - Place Jules Ferry - HEYRIEUX

L'EAJE (Etablissement d'Accueil de Jeunes enfants) « Les Petits Malins » est un espace de vie adapté aux enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. Il fonctionne de 7H30 à 18H30 **y compris au mois d'août**. Il propose trois modes d'accueil : régulier, occasionnel, d'urgence.

Lieu de rencontres, espace d'interactions, champs d'expériences, le multi accueil offre à l'enfant et sa famille la possibilité de créer des liens, de prendre des initiatives lors des temps collectifs, festifs ou lors d'actions plus ciblées. Il permet à l'enfant de vivre ses propres expériences, de s'épanouir, de grandir dans un lieu sécurisé, stimulant et sécurisant. Des jeux libres, des temps d'éveil, des sorties, des passerelles avec l'accueil de loisirs et les écoles maternelles sont proposés en fonction des besoins et des capacités des enfants. L'accueil de chaque famille dans sa diversité, le respect de l'enfant dans son individualité, dans ses rythmes et ses étapes de développement définissent la base fondamentale du travail de l'équipe pluridisciplinaire et complémentaire composée d'éducatrices de jeunes enfants, d'auxiliaires de puériculture, d'animatrices petite enfance.

Pour les enfants de moins d'un an, un atelier autour du massage est proposé chaque mois. « Bulle détente » a pour objectif de procurer au tout petit de la détente, du bien-être. Les bienfaits du massage sont aussi pour les parents. Ce sont des moments privilégiés entre l'enfant et son parent qui favorisent les premiers liens affectifs, des moments de partage et d'attention.

- **ENFANCE** (enfants de 3 à 11 ans)

Accueil de Loisirs « Les Trouve Tout » - Rue de Bonce - HEYRIEUX



L'accueil de loisirs est avant tout un lieu d'épanouissement et de loisirs, de vie en collectivité, d'information et d'accompagnement des parents. Le projet pédagogique favorise l'accès à plus d'autonomie et d'implication de la part des enfants, des moments d'échange, de découverte, dans un espace où l'on vient d'abord pour le plaisir. Les projets éducatifs et pédagogiques ainsi qu'un livret de présentation sont à votre disposition.

Les enfants accueillis sont répartis en groupes d'âge et peuvent pratiquer des activités variées et adaptées (activités manuelles, d'expression, artistiques, petits et grands jeux, sorties). A chaque période de fonctionnement, un thème différent est abordé et une proposition d'activités est établie chaque mois. Une sortie est prévue chaque mois également.

L'accueil périscolaire fonctionne tous les jours scolaires de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30 pour les enfants fréquentant l'école maternelle Dolto et primaire Marc Antoine Brillier d'Heyrieux. Les enfants peuvent être inscrits 3H par jour si les deux parents travaillent.

L'accueil du mercredi est ouvert de 11H30 à 18H30 avec repas.

Durant toutes les vacances scolaires (y compris le mois d'août), l'accueil est ouvert seulement en journée avec repas de 7H30 à 18H30. Des mini-camps ont lieu et permettent aux enfants qui ne sont jamais partis sans leur famille de découvrir des activités et les joies du camping.

L'accueil de loisirs est agréé par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

• PREADOS & ADOS

Les animateurs du secteur jeunes vous proposent toute l'année un accueil, une écoute, pour vous aider à construire vos projets. Ils peuvent aussi vous épauler au quotidien. Le secteur jeunesse, c'est aussi ce que vous en ferez, venez avec vos envies (danse, musique, jeux, projets de sorties, soirées, week-end...)!!!

Accueil jeunes

Ils ne sont plus tout à fait des enfants, ils ne sont pas encore des adultes. Les adolescents de 11 à 15 ans sont accueillis les mercredis de 14H à 18H30 et les vacances scolaires de 8H30 à 12H et de 14H à 18H30 (possibilité de repas). Des activités variées, culturelles, sportives, des sorties en demi-journée, à la journée ou en soirée composent le programme bâti avec les jeunes. Nous proposons également d'aller chercher les inscrits à la sortie du collège le mercredi et avons la possibilité de leur proposer le repas.

Accompagnement à la scolarité

Pour les adolescents scolarisés au collège Jacques Prévert, c'est un temps privilégié pour faire ses devoirs, acquérir des méthodes de travail et une organisation.

L'accompagnement à la scolarité a lieu à Heyrieux :

- les lundis scolaires de 17H à 18H30 pour les ados scolarisés en 6^{ème}
- les mardis scolaires de 17H à 18H30 pour les ados scolarisés en 5^{ème} et 4^{ème}
- les jeudis scolaires de 17H à 18H30 pour les ados scolarisés en 3^{ème}

L'accompagnement à la scolarité a lieu à St Just Chaleyssin :

- les jeudis scolaires de 17H30 à 19H pour les ados scolarisés de la 6^{ème} à la 3^{ème}

Accompagnement de projets de jeunes

Le centre social a pour ambition d'encourager, de soutenir et de développer l'initiative des adolescents en leur donnant la possibilité d'agir. Les projets de jeunes peuvent prendre différentes formes dans des domaines divers comme la culture, la musique, l'action humanitaire, l'écologie, la construction de séjours. Pour cela, une écoute et un accompagnement par les animateurs sont possibles ainsi qu'un appui technique à la réalisation. Les projets de jeunes peuvent être des projets individuels ou collectifs, pour soi ou pour les autres.



Le centre social organise un séjour à la neige du 15 au 19 février 2016, en pension complète, à Méaudre, au cœur du Vercors, au pied des pistes. **Attention le nombre de place est limité !!!!!**

Ce séjour permettra de s'initier ou se perfectionner à la pratique de nouvelles activités (ski, luge, balade, jeux dans la neige,...), l'objectif du séjour étant de créer de la convivialité et des échanges et de favoriser l'autonomie en s'appuyant sur des activités mais aussi la vie quotidienne.

Cette année 2 séjours sont proposés : le 1^{er} pour les enfants et préadolescents de 8 à 14 ans et un 2^{ème} pour des adolescents de 15 à 17 ans. Renseignez-vous.....

Les ateliers...



• POUR LES ENFANTS

Arts plastiques - Lundi de 17H à 18H30 - Josiane MASA - Enfants de 7 à 11 ans

Possibilité de découvrir et d'expérimenter différents supports et techniques afin de laisser exprimer, à travers la matière et les couleurs, leur personnalité.

Cirque - Lundi de 17H30 à 18H30 pour les enfants de 4 à 7 ans ; de 18H30 à 19H30 pour les enfants de 7 à 11 ans - Ecole de Cirque du Nord Isère

Activité ludique et créative pour développer chez l'enfant sa personnalité, son imaginaire, sa créativité. Diverses techniques utilisées : jonglage, équilibre sur objets et acrobaties au sol.

Cuisine - Jeudi de 17H à 18H30 - Hélène BRETIN - Enfants de 7 à 12 ans

Permettre aux enfants d'acquérir des notions d'équilibre alimentaire en les incitant à une alimentation diversifiée, apprendre différentes techniques de préparation, de cuisson, de conservation tout en constituant des plats et des menus.

Initiation à l'anglais - Mardi de 17H30 à 18H30 - Marie SHAW - Enfants de 7 à 10 ans

À travers des jeux et des méthodes pédagogiques ludiques, découverte des sonorités et coutumes anglaises.

Théâtre - Mardi de 17H à 18H - Sylvie ABBOU - Enfants de 8 à 11 ans

L'atelier théâtre permet de développer la capacité à s'écouter et à écouter les autres, à s'exprimer en prenant confiance en soi et dans l'autre, à apprivoiser le langage du corps, à découvrir progressivement sa propre créativité à travers le plaisir des mots et du jeu théâtral. Cet apprentissage sur l'année permettra au groupe de mettre en scène un spectacle vivant en fin d'année.

• POUR LES ADOLESCENTS

Atelier BD - Patrick LARME - Jeudi 17H à 18H30 - Adolescents de 11 à 15 ans

Cet atelier s'adresse aux adolescents qui souhaitent apprendre, se perfectionner, et créer des bandes dessinées. De l'apprentissage au perfectionnement, l'enseignement est adapté au niveau et à la personnalité de chaque jeune. L'atelier est aussi un lieu d'échange et de recherche créative ouvert à tous les styles de BD : Humour, comics, science-fiction, fantastique, manga, ...

Théâtre - Mardi de 18H à 19H30 - Sylvie ABBOU - Adolescents de 11 à 15 ans

Par des jeux de scènes à 2 ou à plusieurs, appuyés sur un répertoire de textes, l'atelier de théâtre permettra de stimuler l'imagination, d'éveiller la curiosité et favorisera l'expression de chacun à travers l'incarnation de personnages. C'est également un lieu de découverte : liberté de créer, de construire au gré de son imaginaire.

Stages de découverte et de pratique

Pour s'initier ou se perfectionner à une activité, mise en place de stages durant l'année. Seront proposés des stages : pâtisserie, art floral, loisirs créatifs, sophrologie, arts plastiques,...

A destination des enfants ou des adultes

• POUR LES ADULTES



Anglais - Mardi à partir de 18H30 - Marie SHAW et Judith FOURNIER

Apprentissage de l'anglais de manière ludique au moyen de chants, danses, jeux, films, livres, ateliers sur un sujet précis. 4 groupes de niveaux : débutants (aucune base d'anglais scolaire) ; faux débutants (quelques bases à réactualiser) ; intermédiaires (approfondissement de connaissances à l'oral et à l'écrit) ; conversation (assez d'aisance pour mener une conversation en anglais).

Art floral - Mardi de 14H à 15H30 et jeudi de 19H à 20H30 - Christelle ASENSIO

Vous souhaitez apprendre à faire des compositions florales pour décorer la maison, une table ou encore pour offrir... Alors, venez découvrir cette activité en réalisant des compositions modernes avec des fleurs fraîches. **Attention : une séance par mois**

Arts plastiques - Lundi de 18H30 à 20H30 et mercredi de 9H30 à 11H30 - Josiane MASA

Un atelier artistique proposant différentes techniques artistiques (peinture à l'huile, acrylique, pastel, aquarelle) permettant l'expression de la créativité de tous.

Couture - Jeudi de 14H à 16H et de 18H30 à 20H30 - Louise MAGNARD et Emmanuelle TRAVERS

Une méthode pédagogique permettant à chacun de prendre plaisir. Les débutants sont guidés pour réussir leurs projets dès le 1^{er} atelier, et progresser très rapidement. Les plus experts apportent des projets et les réalisent avec de jolies finitions.

Dentelle au fuseau - Lundi de 14H à 16H - Marie-Angèle CAZORLA et Liliane POMMIER

Les intervenantes associent technicité et patience auprès des adhérentes pour concevoir des créations de dentelles comme des napperons, des bijoux, des cartes,...

Italien - Jeudi de 18H30 à 19H30 (débutant) et de 19H30 à 20H30 (confirmé) - Angelo AURIA

Les cours seront organisés sur des thématiques spécifiques pour acquérir des repères grammaticaux à travers explications et exercices et se plonger dans des situations réelles tout en essayant d'utiliser les expressions apprises pendant l'atelier.

Peinture sur soie - Mercredi de 18H30 à 20H30 - Nelly PRAS

C'est l'art d'appliquer des couleurs sur de la soie pour créer des objets de décoration ou des vêtements personnalisés.

Promenade Familiale - 1 dimanche sur 2 - Christian BAUD

Un dimanche sur deux, une balade familiale pour découvrir et arpenter les sentiers des alentours ou de la région. Pratique du covoiturage. Certificat médical obligatoire à l'inscription.

Scrapbooking européen - Jeudi de 14H à 17H - Cathy RIBUOT

Loisir créatif qui met en valeur des photographies au sein d'albums personnalisés avec des techniques de découpes, de pliages, de superpositions, des dessins, des décors. **Attention : une séance par mois**

Sophrologie - Lundi de 18H30 à 19H30 et de 19H30 à 20H30 - Joëlle ROCHETTE

La sophrologie est basée sur des techniques de respiration, concentration et visualisation par des exercices portant sur l'attention aux sensations physiques.

En direction des adultes, des familles et des parents



• LIEU DE RENCONTRES ET D'ÉCHANGES

Les après-midi récréatives au centre social

- **Jeux de société** - les lundis scolaires de 14H à 16H : se rencontrer, échanger, partager un moment de convivialité autour de jeux de société
- **Pause détente** - Les mardis scolaires de 14H à 17H : Ce groupe se retrouve pour passer du temps ensemble, pour sortir de chez soi, rencontrer d'autres personnes, monter des projets, partager des sorties ou des activités...
- **Atelier stimulation de la mémoire** - les mercredis scolaires de 14H à 16H : des jeux, des exercices pour entretenir sa mémoire en groupe pendant un temps convivial.
- **Autour de la marmite** - Le 3^{ème} vendredi de chaque mois : Venez rejoindre le groupe pour cuisiner gourmand, équilibré et bon marché pour toute la famille. 2€/personne
- **Brin de laine** - Les vendredis scolaires de 14H à 16H : Après-midi convivial, ouvert à tous, débutants ou confirmés, autour du tricot, de la broderie, du crochet.

Saveurs d'ailleurs - 1^{er} jeudi de chaque mois à 12H30

Un groupe d'adhérentes vous propose un menu complet et unique pour 10€ autour de recettes d'autres pays et/ou régions. Les sommes perçues permettent au groupe de financer un projet. **Attention : réservation obligatoire.**

• ACTIVITES EN FAMILLE

Sorties familiales

Elles permettent aux familles de découvrir, l'espace d'une journée, un site aménagé propice au partage des loisirs. Elles sont ouvertes à l'ensemble de la population. Elles sont programmées en fonction des attentes des habitants. Les sorties facilitent le lien entre les familles sur des activités conviviales et surtout permettent à de nouvelles familles de connaître le centre social.

Les ateliers complices

- **L'atelier « Touche à tout »** : Temps de loisirs, de bricolage, de cuisine... pour les enfants de 5 à 7 ans accompagnés des parents. Le 2^{ème} mercredi du mois de 15H30 à 17H30.
- **Les vacances récréatives** : pendant les vacances scolaires pour partager des temps avec son ou ses enfants de 7 à 12 ans sur des thématiques particulières (aménager sa chambre, faire son déguisement, préparer la fête des mères et des pères,...)

Soirées en familles

Plusieurs fois dans l'année, nous vous proposons de nous retrouver pour une soirée festive mêlant repas et animations. Sont envisagées une fête de la soupe, une soirée d'hiver,....

• CAFE DES PARENTS - RDV mensuel les mardis en soirée ou jeudis en après-midi

Un lieu d'accueil et d'écoute, un lieu pour échanger et partager vos expériences de parents, un lieu pour vous informer et discuter de vos préoccupations en toute simplicité ou une soirée autour d'une thématique propre à la parentalité et aux préoccupations des familles afin de soutenir les parents et leur faire bénéficier de connaissances sur un thème donné.

Animation de la vie locale

Nous développons des manifestations tout au long de l'année pour créer du lien social en favorisant la participation de tous les habitants.

• VIDE GRENIER

- Spécial jeux et jouets le 7 novembre 2015

Ouvert aux particuliers non professionnels, désirant vendre, acheter ou échanger des jeux, jouets, peluches, poupées, livres...

- Spécial puériculture le 6 février 2016

Ouvert aux particuliers non professionnels, désirant vendre, acheter ou échanger du matériel et des vêtements pour la petite enfance.

- Tout objet le 30 avril 2016

Ouvert aux particuliers non professionnels, désirant vendre, acheter ou échanger des objets personnels.

• SEMAINE DU GOUT

Des expos, des ateliers, des dégustations durant toute une semaine, clôturée par la fête de la soupe. **Du lundi 12 au vendredi 16 octobre 2015.**

• TELETHON

Le centre social participera à cette action de solidarité alors n'hésitez pas à venir nous rencontrer pour construire avec nous le déroulement de cette journée.

• JOURNEE DE LA FEMME

Le **mardi 8 mars 2016**, une journée « rien que pour elles » durant laquelle les femmes seront mises à l'honneur.

• FETE DE L'ÉTÉ

C'est un temps d'animation ludique et convivial qui aura lieu en juin 2016. L'objectif est de favoriser la rencontre intergénérationnelle de toutes les composantes familiales d'un territoire. Cette journée est construite par une équipe de bénévoles et de salariés.

• PAUSE CAFE

Le 1^{er} vendredi de chaque mois d'octobre à juin (sauf décembre, janvier et février) de 9H à 11H sur la place du marché à Heyrieux, des adhérents du centre social proposent café, thé, biscuits pour présenter les actions du centre social mais aussi recueillir les envies des habitants.

• SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE

Vous souhaitez affiner votre projet, créer une association, rédiger ses statuts, monter un projet, le centre social et culturel peut vous aider. Si vous avez besoin d'effectuer un déplacement, le centre social peut mettre à votre disposition un véhicule.

Vie sociale



• EN LIEN AVEC LA MOBILITÉ

« **Navette de convoyage** » : Mise en place, tous les jours, d'un minibus pour les personnes rencontrant des difficultés pour se rendre dans les services publics, les structures de solidarité, en formation ou aller travailler, vous rendre à la gare, chez le médecin,... Les pôles desservis sont Bourgoin-Jallieu, Vienne, Villefontaine et Saint-Quentin Fallavier. Le coût du trajet est de 1€. Le service concerne les communes de la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné et celles de la communauté de communes St Jeannaise.

Mise à disposition de véhicule (vélo, scooter, voiture) avec MobyL'Emploi 73 : Ce service est ouvert à tous les habitants ne disposant pas de véhicule personnel et rencontrant des difficultés pour se rendre à un stage, une formation ou un emploi. Pour toute demande, il faut prendre RDV au centre social et culturel.

• EN LIEN AVEC LA VIE QUOTIDIENNE

« **Graine de parole, un atelier de renforcement de la langue française** » - **Les semaines scolaires** : Atelier de conversation ou d'apprentissage de l'écrit. Communication, échanges sur des sujets de vie quotidienne illustrés par des sorties extérieures à définir.

« **Espace femmes : atelier coiffure** » : Karine propose de vous couper les cheveux. C'est un temps de rencontres et d'échanges dont l'objectif sert à nourrir l'estime de soi. Le 2^{ème} jeudi du mois.

« Temps d'accompagnement individuel » - Les jeudis sur RDV

- **Aide administrative** : Vous avez des difficultés pour remplir un dossier, vous recherchez un conseil ou une information pour rédiger un courrier, le centre social vous réserve un accueil personnalisé et confidentiel. Une conseillère en économie sociale et familiale est là pour vous aider et simplifier vos démarches auprès des organismes sociaux, fiscaux et publics.

- **Relais Culture du Cœur** : Nous vous proposons de bénéficier, en fonction de vos revenus, de places pour des sorties culturelles et sportives (hors transport) : théâtre, concerts, opéra, cinéma, rencontres sportives,...

- **Accompagnement de projet de vacances** : Pour les personnes seules ou en familles ne partant pas ou peu en vacances, nous pouvons vous accompagner afin d'élaborer un projet de vacances. Pour la mise en place du projet, contactez Stéphanie dès janvier.

Accès aux droits :

Une borne interactive CAF est à votre disposition dans les locaux du centre social pour consulter votre dossier allocataire, imprimer des attestations (de paiement, du quotient familial, d'un formulaire), avoir des renseignements sur les diverses prestations et effectuer une simulation de droit (aide au logement, RSA, complément de mode de garde pour votre enfant,...).

Pour toute aide à la manipulation de la borne, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du personnel d'accueil.

Pour mieux vous situer...



- 1 Centre social et culturel - Siège**
8 rue Louis Pasteur - 38540 HEYRIEUX
Tél : 04 78 40 06 87 - Fax : 04 78 40 53 41
Courriel : contact@cscheyrieux.fr

Ouverture tous les jours de 8H30 à 12H et de
14H à 18H **SAUF LE MARDI MATIN**

- 2 Multi accueil « Les Petits Malins »**
Place Jules Ferry - 38540 HEYRIEUX
Tél : 04 78 40 04 32
Courriel : contact.multiaccueil@cscheyrieux.fr

Ouverture tous les jours de 7H30 à 18H30

- 3 Accueil de loisirs « Les Trouve Tout »**
Rue de Boncé - 38540 HEYRIEUX

Ouverture tous les jours de 7H30 à 8H30 et de 16H30 à
18H30, le mercredi de 11H30 à 18H30 et les vacances
scolaires de 7H30 à 18H30



Soup' party

**Le vendredi 16 octobre 2015
à partir de 19h**



**Venez nombreux déguster les soupes
autour d'animations musicales.**



**Vendredi, venez nous
rejoindre pour
préparer une soupe.**

